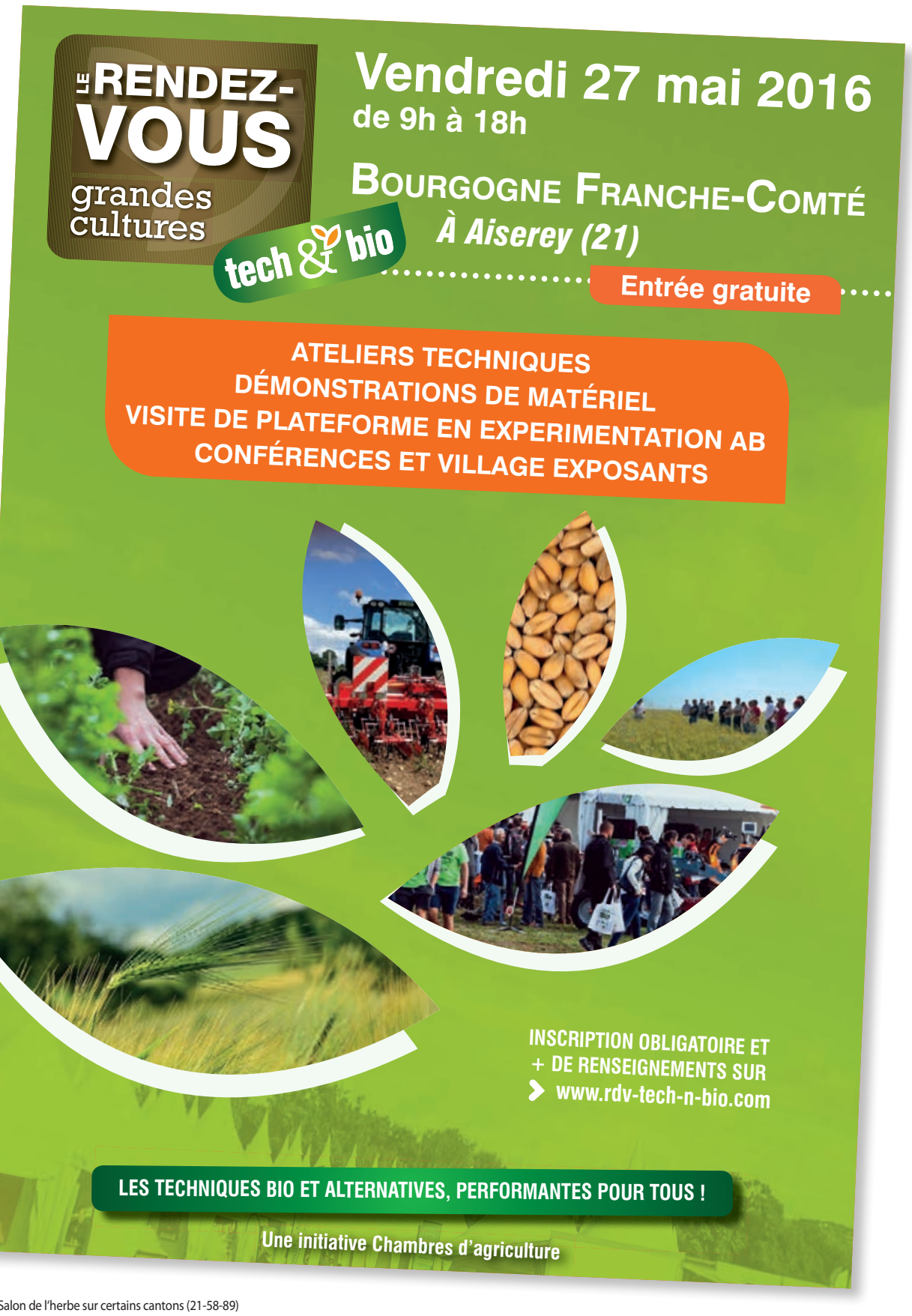
L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1375 - VENDREDI 27 MAI 2016 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224





Encart : Salon de l'herbe sur certains cantons (21-58-89)

Côte d'Or

› Fête du lait

Une belle édition malgré la pluie



Nièvre

› Syndicalisme

Rencontre entre la FDSEA et le Préfet



Yonne

› AG FDSEA 89

Clap de fin pour le président







Sommaire

Côte d'Or
04 •Festivités: Une belle édition malgré la pluie
05 • Syndicalisme: Défense d'intérêts communs
06 • Brune: Un petit «mondial» à Châtillon
07 • Dijon Céréales: Près d'un millier de micro-parcelles à visiter

Nièvre
08 • AG de la Sicafome: Des prix de vente en hausse mais un chiffre d'affaires qui baisse en bovins
09 • Syndicalisme: Rencontre entre la FDSEA et le préfet
10 • Départ simultanés du DDT et du DDCSPP de la Nièvre: Le salut à Yves Castel et à Wilfried Pellissier
11 • CFA: Du CAPA viticole au CAP «Métiers de l'agriculture»
12 • Syndicalisme: Les anciens de la FDSEA réaffirment leurs revendications

Yonne
13 • CERFrance Yonne: L'heure des comptes
14 • AG FDSEA: 70 ans d'action syndicale dans l'Yonne aussi !
15 • Assemblée Générale de la FDSEA 89: Clap de fin pour le président
16 • Viticulture: Un parcours forgé par la passion du vin

Bourgogne et ailleurs
17 • Afdi Bourgogne Franche-Comté: Changements climatique du Nord au Sud

Filières
18 • Élevage Made in Viande: Les consommateurs dans le "vrai d'une exploitation"
19 • Élevage Salers de Bourgogne: D'autres schémas possibles !
20 • Cultures Une fin de campagne céréalière dynamique à l'export

Infos Services
22-23 • Analyses et tendances
24-26 • Petites annonces
27-31 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 75683 Paris cedex 14 - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgrBourgogne.fr

Rapport Cyclope 2016

Le retour de la morosité des marchés

Après la flambée des cours de la fin des années 2000, les prix de l'ensemble des matières premières minérales et agricoles ont amorcé un retournement de cycle depuis 2014 qui pourrait durer une quinzaine d'années, selon Philippe Chalmin, coordinateur du rapport Cyclope.

« *On a tourné la page de la flambée des cours de la période 2006-2014* », observe Philippe Chalmin, le coordinateur du rapport Cyclope 2016 qui a célébré cette année, son trentième anniversaire en présence du ministre de l'Economie, Emmanuel Macron. Depuis la fin 2013 et début 2014, l'ensemble des marchés des matières premières minérales et agricoles a amorcé une chute des prix extrêmement importante. En effet, à l'exception de quelques produits comme le cacao ou les amandes, l'indicateur global des matières premières est aujourd'hui *«deux tiers plus bas que pour la période 2011/2013»*, observe Philippe Chalmin.

En cause, le ralentissement de la demande mondiale. Certes, elle continue à progresser, mais moins vite qu'il y a quelques années quand la croissance économique mondiale atteignait 4 à 5%, alors qu'elle se situe plutôt à 3% actuellement. Certes la Chine continue d'être le principal moteur comme consommateur et importateur mondial de matières agricoles, de pétrole, de sucre, de minerai et de métaux, mais sa demande est portée par une croissance de 6% alors qu'elle était de 10%, il y a quelques années. *«La Chine est là, mais elle est moins là»*, résume Philippe Chalmin. Quant aux pays émergents, à l'image du Brésil, ils sont nombreux à rencontrer des difficultés structurelles qui freinent leur croissance.

Nouveau paradigme

Coté offre, la production est devenue plus abondante, en raison des investissements engagés dans les années 2006-2010 quand la tension sur les prix et les craintes de pénurie étaient à leur paroxysme. A l'époque *«l'idée prévalait qu'on allait manquer de ressources»*, se souvient Philippe Chalmin. En outre, la hausse des prix a rendu rentable des techniques et technologies qui ne l'étaient pas. On pense à l'exploitation des schistes bitumeux au Canada ou au développement de la fracturation hydraulique pour l'extraction des hydrocarbures. Et plutôt que de freiner la production pour s'adapter à la demande, les opérateurs les plus compétitifs inondent le marché pour éliminer des concurrents. C'est la stratégie de l'Arabie saoudite en matière de pétrole ou plus près de nous, celle des Néerlandais et des Irlandais en matière de production laitière. Et si on y ajoute l'affaiblissement de la plupart des monnaies par rapport au dollar, tous les éléments sont réunis pour peser sur les prix.

De cette analyse Philippe Chalmin en tire plusieurs conclusions. Ainsi, le discours sur la rareté, très prégnant fin des années 2000 s'est estompé. Ce qui n'est pas sans conséquence sur l'opportunité d'encourager les économies et le recyclage ou de développer de nouvelles ressources énergétiques, le renouvelable par exemple. En revanche, le terme « de malédiction des matières premières », cher à Philippe Chalmin revient. En ce sens que les pays richement dotés en matières premières, comme le Venezuela ou autres pays africains restent incapables de gérer cette rente sur le long terme.

En attendant l'Inde

Enfin, cet effondrement des prix n'est pas étranger au développement du repli sur soi, de la montée en puissance du protectionnisme et de l'exacerbation des conflits commerciaux. Comme en témoigne l'échec des négociations multilatérales de l'OMC voire l'enlisement des négociations sur les accords bilatéraux entre les grands blocs commerciaux (Etats-Unis, Europe, Asie, Mercosur). La question qui est posée aujourd'hui est de savoir si le plancher des prix des matières premières a été atteint ou si ceux-ci vont continuer à s'effondrer.

Sans se prononcer dans le détail. Philippe Chalmin observe que la plupart des marchés croulent sous les excédents. Ce qui pourrait durer quelques années, sauf évènement politique ou climatique exceptionnels. En fait, le fondateur de Cyclope inscrit son analyse dans une perspective historique, à savoir la permanence des cycles que l'on avait un peu oublié et qui s'étendent sur une période de 25 à 30 ans. La période actuelle s'inscrit dans une phase descendante après le pic des années 2006-2014 qui lui-même a succédé à une période de chute des prix qui a elle-même suivi la flambée des années 70. Ainsi, les prix pourraient rester durablement déprimés encore pendant une quinzaine d'année.

La reprise pourrait intervenir à la fin de la prochaine décennie avec l'irruption de l'Inde sur les marchés internationaux et l'accélération de sa croissance. A l'image de la Chine dont le décollage économique dans les années 90 n'est pas étranger à la flambée des prix des matières premières une décennie plus tard.

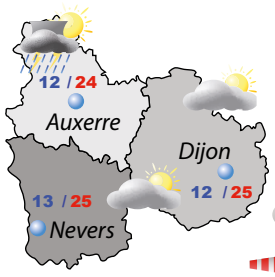
Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 27 mai au 06 juin 2016

Météo de la Bourgogne

#AGATE météo

Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36
0,34€ ttc/min
www.agate-france.com

Vendredi 27 Mai

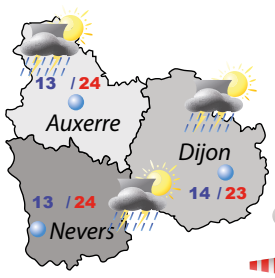


Instable
Ce vendredi sera partagé entre timides éclaircies et averses orageuses. Les vents souffleront modérément.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 24 à 26 °C
Vents : Sud-Est 20 km/h

St Augustin
Soleil : 05:57 - 21:31
Lune : 01:03 - 11:06

Samedi 28 Mai

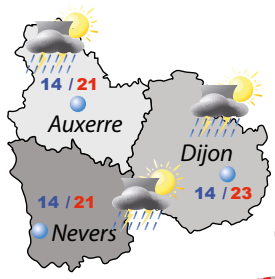


Orageux
De nombreuses averses orageuses sont attendues pour ce samedi. Les températures seront dans l'ensemble stationnaires.

T° mini : 12 à 14 °C
T° maxi : 23 à 25 °C
Vents : Nord-Est 10 km/h

St Germain
Soleil : 05:56 - 21:32
Lune : 01:41 - 12:12

Dimanche 29 Mai



Perturbé
Le ciel restera menaçant et les orages persisteront sur la région. Les vents souffleront de façon modérée.

T° mini : 13 à 15 °C
T° maxi : 22 à 24 °C
Vents : Est-Sud-Est 20 km/h

St Aymard
Soleil : 05:55 - 21:33
Lune : 02:14 - 13:21

Prévisions à 7 jours

Lundi 30 Mai au Mercredi 1er Juin :
De nombreuses précipitations, parfois orageuses ce mardi.
Vents : Sud-Sud-Ouest à 30 km/h
T° mini. : 11 à 15 °C T° maxi. : 17 à 19 °C

Jeudi 2 au Dimanche 5 Juin :
De belles éclaircies pour jeudi et vendredi. Le week-end se déroulera sous des averses orageuses.
Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : 8 à 14 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

clin d'œil



© ACIP/CHAUNU

Innov'Action en Bourgogne Franche-Comté

L'agro-écologie en marche

27 événements et portes ouvertes à partir de mai 2016



Les Chambres d'agriculture de Bourgogne Franche-Comté et leurs partenaires vous invitent aux portes ouvertes *«Innov'Action»* prévues à partir du 25 mai 2016 et jusqu'à la fin de l'année.
A cette occasion, les agriculteurs témoigneront et feront découvrir les innovations qu'ils mettent en oeuvre dans leurs exploitations. Le principe de ces journées : *«les agriculteurs parlent aux agriculteurs et à leurs partenaires»* afin de faire reconnaître les innovations techniques, systèmes, organisationnelles qu'ils ont conçu et mettent en oeuvre au quotidien.
Venez découvrir la performance technique, économique, environnementale et sociale de l'agriculture bourguignonne.
Les portes ouvertes Innov'Action sont réalisées de manière coordonnée avec les journées de L'agro-écologie en marche en Bourgogne - Franche-Comté, en lien le Réseau des Etablissements publics agricoles dans le cadre du le réseau rural français.
Composez votre programme parmi les 27 événements et portes ouvertes Innov'action et Agro-écologie qui s'étendent, pour cette nouvelle édition, à tout le territoire de la Bourgogne Franche-Comté.
Carte avec les RDV (par point numéroté)
Programme pour chaque RDV (par point numéroté sur la carte)
Avec le soutien financier de la Draaf de Bourgogne – Franche-Comté, du Casdar (Compte d'Affectation Spéciale développement agricole et rural), du Conseil régional de Bourgogne – Franche-Comté et de l'Union européenne (Feader)
Plus d'informations sur : www.bourgogne.chambagri.fr, www.franche-comte.chambagri.fr

Contacts Innov'Action
Marie-Sophie Petit CRA Bourgogne
Tél. 03 80 48 43 23
Sophie Hanesse CA 21
Tél. 03 80 28 81 32
Michaël GELOEN CA 58 - Tél. 03 86 93 40 61
Christophe Masson CA 71
Tél. 03 85 29 56 41
Camille Noilhan CA 89
Tél. 03.86.94.22.15

Contacts Agro-écologie :
Françoise Pierson, Chambre d'Agriculture de Bourgogne
Tél : 03 80 48 43 15
Guillaume Dupuits, EPL Fontaines
tél : 03 85 47 82 82.
Damien Ronget CA 21
Tél. 03 80 68 66 00
Céline Beauvois CA 58
Tél. 03 86 93 40 55
Julien Halska CA 71
Tél. 09 85 29 56 54
Camille Noilhan CA 89
Tél. 03.86.94.22.15



Côte d'or

Circuits courts : ouverture du 1er Drive fermier
Vendredi 10 juin 2016 de 15h30 à 19h30
à Dijon, 3, rue Léon Delessard (ancien marché de gros, derrière IKEA)
En partenariat avec le Conseil Régional, le FEADER, le Grand Dijon, Groupama, Arts et Gastronomie Magazine, le Crédit Agricole

Démonstration d'un pulvérisateur avec panneaux récupérateurs de bouillie sur vignes hautes
- Tests de machines avec et sans récupération de la bouillie
- Évaluation des économies possibles de bouillie
- Évaluation de la qualité de la pulvérisation
Vendredi 17 juin 2016 de 9h30 à 13h
Hautes Côtes, Marey-les-Fussey, chez Benoît CLÉMENT [ou vendredi 24 juin, si les conditions météorologiques sont défavorables]

Démonstration d'écimeuse en agriculture biologique (Entreprise Breton, Bionolan)
- Tests de 3 machines écimeuses
- Comparaison de l'efficacité, magnabilité...
Jeudi 23 juin 2016 de 14h à 17h à Ladoix chez Frédéric Rossignol

Porte ouverte DEPHY
Mi-juillet 2016 à Chassagne Montrachet, chez Laurent PILLOT

Innovation et agro-écologie en élevage
Matin : Portes ouvertes simultanées de plusieurs exploitations
Repas-conférence l'après-midi
Mercredi 7 septembre 2016 de 9h à 17h au Lycée La Barotte et dans une dizaine d'exploitations, dans un rayon de 15 km

Doubs et territoire de Belfort

Fourrage : la qualité et la chaîne de récolte avec l'autonomie fourragère et protéique
Exposé sur la théorie, principe du séchage et utilisation de l'outil
Visite de l'installation et témoignage de l'agriculteur
Juin/juillet 2016 de 9h à 12h à Mont de Vougney (Maiche) chez Cyril Jacoulot
Contact : Isabelle FORGUE au 03 81 65 52 24

Méthanisation avec la découverte de plusieurs installations
Valorisation du digestat
Visite d'une installation voie liquide et témoignage
Septembre 2016 de 14h à 16h à Vyt-lès-belvoir, GAEC des Essarts Ponceot
Rendez-vous dès 10h à Rahon (Jura)
Présentation de la méthanisation (principes et techniques)
Visite d'une installation voie sèche et témoignage
12h30 : repas
Contact : Isabelle FORGUE au 03 81 65 52 24

Épandage des déjections animales et gestion des prairies
Ateliers thématiques (pédologie, campagnols, fertilisation, régénération des prairies, bâtiments et stockage des effluents …) et pôles de démonstration de matériels (décompaction des prairies et épandages des effluents liquides et solides)
Octobre 2016 de 9h30 à 17h à définir (secteur Charquemont)
Contact : Gilles SCHELLENBERGER au 03 81 65 52 57

Productions agricoles et agro-écologie
Ateliers thématiques et pôles de démonstration de matériels en lien avec des sujets techniques illustrés sur l'exploitation du lycée (plateforme Artémis, porcs sur paille, pratiques agro-écologique, diversification)
Novembre 2016 de 9h30 à 17h à la ferme du Lycée Agricole Dannemarie-sur-Crête
Contact : Jean-Paul Jezequel au 03 81 65 52 11

Contact :
Delphine FOUCHARD
Tél.: 03 81 54 71 84
Port.: 06 21 85 44 22
delphine.fouchard@franche-comte.chambagri.fr

Jura

Porte ouverte viticulture biologique
Juillet 2016 de 9h à 16h à Château Chalon au Domaine BERTHET-BONDET
Contact : Marianne SPRENGER au 03 84 35 14 71

Méthanisation avec la découverte de plusieurs installations
Présentation de la méthanisation (principes et techniques)
Visite d'une installation voie sèche et témoignage
12h30 : repas
Septembre 2016 de 10h à 14h à Rahon, SAS du Mont Lage - Rahon (GIEE)
Rendez-vous à partir de 14h à Vyt-lès-Belvoir (Doubs)
Valorisation du digestat
Visite d'une installation voie liquide et témoignage
Contact 39 :
Marie-Astrid LOMBARD
Tél.: 03 81 54 71 84
Port.: 06 21 85 44 22
marie-astrid.lombard@bfc.chambagri.fr

Nièvre

Journée technique semis sous couvert
Conférence sur la vie du sol
Visite de la plate-forme d'essai
Mercredi 25 mai 2016 de 9h30 à 17h
à Suilly-la-Tour avec le GIEE Magellan

Oser les légumineuses
Présentation des stratégies et logiques de fonctionnement de l'exploitation
Choisir ses espèces et les implanter
Repas
Valoriser en élevage : récolter - rationner - distribuer
Valoriser la culture : effet sur le sol - rotation - impacts agronomiques et environnementaux
Jeudi 22 septembre 2016 de 9h30 à 17h à Pazy, Varennes chez Mme et M. ROUSSEAU

Contact 58 :
Michaël GELOEN
Tél.: 03 86 93 40 71
Port.: 06 72 20 37 08
michael.geloen@nievre.chambagri.fr

Saône-et-loire

Une exploitation caprine durable dans le Brionnais
Samedi 25 juin 2016 de 9h30 à 12h30 à Montceaux-l'Étoile
- Témoignage de Sophie BONNET sur le pilotage de son exploitation
- Visite de l'exploitation
- Les pratiques mises en place pour rechercher l'autonomie : gestion de l'herbe et de l'alimentation, investissement, …
- La maîtrise de la transformation
- Dégustation des produits de la ferme
En partenariat avec le Centre fromager de Bourgogne Fromagora

Des viticulteurs réduisent les doses de produits sans prendre de risques
juillet 2016
Sud et Nord de la côte viticole
- Témoignage de plusieurs viticulteurs
- Visite de l'exploitation et des matériels de traitement
- Les pratiques mises en place pour diminuer les doses appliquées sans prendre de risque
- La maîtrise de la qualité de pulvérisation
En partenariat avec IFV et Vinipôle Sud Bourgogne

On fait du foin ensemble !
Jeudi 22 septembre 2016 de 9h à 12h à Toulon-sur-Arroux
- Témoignage sur l'organisation et les résultats économiques
- Exposés sur la préservation de la faune sauvage et la qualité des fourrages
- Visites de parcelles
En partenariat avec la FRCUMA Bourgogne

Une filière [canards à rôtir] s'organise localement pour construire son avenir
Septembre - Octobre 2016 à Piémont
En partenariat avec CAPSL et l'entreprise BUCHET

Contact 71 :
Christophe MASSON
Tél.: 03 85 29 56 41
cmasson@sl.chambagri.fr

Yonne

Rallye grandes cultures :
que faire à la place du colza ?
Sur les Plateaux
Jeudi 9 juin 2016 de 9h à 16h à Noyers sur Serein, salle polyvalente

Dans le jovinien
Lundi 13 juin 2016 de 9h à 16h à Brion, salle des fêtes
Matinée : Vous échangerez sur ces nouvelles cultures (8 cultures différentes) au travers de divers ateliers articulés autour d'un binôme agriculteur/organisme stockeur ou représentant de la filière.
Pique-nique tiré du sac
Après-midi : un circuit de parcelles des différentes cultures vous sera proposé. A vous de constituer votre programme !
Contact : Christophe VIVIER au 06 32 54 30 76

L'entretien du sol en viticulture : les choix des vignerons
De mai à fin juillet 2016 dans le Chablisien
Cette année des visites sont organisées chez les vignerons. Lors de ces visites (2h environ) vous trouverez :
- la présentation par le viticulteur de son outil d'entretien du sol ;
- une démonstration de l'outil en fonctionnement dans les parcelles du viticulteur.
2 dates minimum de mai à fin juillet
Afin de garantir les démonstrations, les dates seront fixées selon les conditions météo. Pour être alerté de la date fixée, merci de vous inscrire à l'adresse suivante : g.morvan@yonne.chambagri.fr.
Vous recevrez alors 2/3 jours avant une invitation.
Contact : Guillaume MORVAN au 06 83 81 90 96

Travail du sol et désherbage en agriculture biologique
Septembre 2016 (horaires à confirmer) à Vermenton, Ferme du Bois Choppard, chez Jean-Marie et Nicolas BOUNON
Vous échangerez avec les agriculteurs sur leur système de production ainsi que sur leurs outils de travail du sol et de désherbage mécanique utilisés sur l'exploitation (herse étrille, houe rotative, bineuse, écimeuse...).
Démonstrations au champ.
En partenariat avec Bio Bourgogne et la Plaine du Saulce
Contact : Patrice côte au 06 30 62 99 69

Regards croisés sur l'implantation des cultures en semis direct sous couvert
Jeudi 22 septembre 2016 de 9h à 12h30 à St Sérotin, chez François LEFORT
L'agriculteur vous présentera son exploitation et sa démarche de déploiement du semis direct sous couvert : «pourquoi et comment je me suis lancé dans cette aventure ?». Ce temps sera suivi de :
Atelier 1 : RMQS2, réseau de mesure de la qualité des sols dans l'Yonne. Présentation de la démarche et des premiers résultats (microbiologie des sols, réserve utile, résidus de produits phytosanitaires...). Profil de sol et mesures RMQS.
Atelier 2 : Retour sur des essais comparatifs de semoirs de semis direct réalisé dans l'Yonne.
Atelier 3 : Visite de parcelles en semis direct sous couvert sur la ferme.
Pique-nique tiré du sac
Contact : Éric BIZOT au 06 76 20 37 91

Journées bâtiment
Installation d'un jeune agriculteur
Présentation du bâtiment et outils
Jeudi 3 novembre 2016 de 11h à 16h
Présentation des innovations mises en oeuvre : robot, matériel, logettes…

Bâtiments innovants
Vendredi 4 novembre 2016 de 9h à 16h
Zoom sur un bâtiment génisse et un bâtiment pour 70 vaches allaitantes
Échanges sur la stratégie d'insémination

Stratégie d'automatisation
de la distribution de l'aliment
Mardi 8 novembre 2016 de 9h à 16h
Contact : Isabelle CADOUX au 06 73 67 08 66 et Guillaume DURAND au 06 41 69 27 46
Dans le cadre des journées Innov'action et l'Agro-écologie, d'autres journées seront organisées à l'automne 2016.
Rendez-vous sur www.yonne.chambagri.fr pour découvrir ce programme !
Contact 89 :
Camille NOILHAN
Tél.: 03 86 94 22 15
Port.: 06 32 00 57 91
c.noilhan@yonne.chambagri.fr

En Bourgogne franche-comté
www.rdv-tech-n-bio.com



Festivités

Une belle édition malgré la pluie

Les Jeunes agriculteurs et le comice agricole de Saint-Seine-l'Abbaye organisaient dimanche leur grande fête du lait.

Belle ambiance le week-end dernier sur le terrain de la zone d'activités économiques de Cestres. Les JA et le comice agricole tenaient leur grande fête du lait organisée tous les quatre ans dans le canton. L'affluence escomptée de 2 500 visiteurs a été largement dépassée malgré le mauvais temps. *«Nous avions peur de la pluie mais nous nous en sortons relativement bien avec quelques averses, principalement à midi quand tout le monde mangeait sous le chapiteau ainsi qu'en fin de journée»* indique Baptiste Colson, le président des Jeunes agriculteurs. Pas moins de 600 personnes ont pu déguster le bœuf à la broche proposé lors de cette fête. De nombreuses animations ont permis de montrer la diversité des productions animales et végétales du secteur. Les concours départementaux bovins étaient particulièrement attendus dans les races Prim'Hostein, Montbéliarde et Simmental Française. *«Tout s'est très bien passé grâce à un groupe d'organisateurs très motivé et soudé. Nous remercions tous nos partenaires, les élus, les bénévoles et toutes les personnes qui nous ont aidés de près ou de loin à organiser cette belle manifestation. Nous vous donnons rendez-vous dans quatre ans !»* ajoute Baptiste Colson.

AURÉLIEN GENEST



La Prim'Hostein en fête avec le Gaec de la Goule (Turcey) et l'EARL du Chanoy (Saint-Seine-sur-Vingeanne), qui se sont particulièrement distingués dimanche dernier. Le Gaec de la Goule, avec ici Cédric, Arthur, Lucas et Clément Lamarche, repart avec le prix de la meilleure mamelle jeune et les championnats jeunes et adultes. L'EARL du Chanoy avec Benoît Pech remporte le prix de la meilleure mamelle adulte.



Une dizaine d'enfants ont participé à une petite présentation d'animaux, à l'image de Matéo Boucherot, 5 ans, du village de Pellerey.





Michel Payot, du Gaec du Mont Lassois (Étrochey) et André Jacquet (représentant Chantal Jacquet, de Riel-les-Eaux) présentent ici les deux meilleures vaches du championnat adulte en race Montbéliarde.



Vincent Gardey, de Beaumont-sur-Vingeanne, a brillé dans le concours inter-départemental Simmental Française. L'EARL Gardey remporte le championnat adulte et les prix des meilleures mamelles.



Trois concours départementaux et inter-départementaux se sont déroulés à Cestres.



Démonstration de tonte de mouton.

Palmarès

Montbéliarde

Prix spéciaux

Meilleure mamelle jeune : Gaec Buntz, meilleure mamelle adulte : Gaec du Mont Lassois, meilleure fromagère : Chantal Jacquet, championnat jeune : Chantal Jacquet, réserve jeune : Gaec Pagot Frères, championnat adulte : Gaec du Mont Lassois, réserve adulte : Gaec de la Goule, grande championne : Chantal Jacquet.

Sections

Section 1. 1er : Chantal Jacquet, 2ème : EARL Monin Collin, 3ème : Gaec Buntz, 4ème : Gaec du Mont Lassois. Section 2. 1er et 2ème : Gaec Pagot Frères, 3ème : EARL Bret, 4ème : Gaec de la cour Es Lois, 5ème : Gaec des Forges. Section 3 : 1er : Gaec de la Goule, 2ème : Gaec des Forges, 3ème : Gaec de la Goule, 4ème : Gaec du Mont Lassois, 5ème : Chantal Jacquet, 6ème : Gaec de la cour Es Lois. Section 4. 1er : Gaec du Mont Lassois, 2ème : Gaec de la Goule, 3ème : EARL Bret, 4ème : Gaec de la Villecomtoise, 5ème : EARL du Seuillet, 6ème : Gaec de la cour Es Lois.

Prim'Hostein

Prix spéciaux

Meilleure mamelle jeune : Gaec de la Goule, meilleure mamelle adulte : EARL du Chanoy, meilleure fromagère : Gaec de la cour Es Lois, championnat jeune et championnat adulte : Gaec de la Goule.

Sections

Section 1. 1er : Gaec de la Goule, 2ème : Gaec de Mandinet, 3ème : Gaec de la Goule, 4ème : Gaec de Grand Vie, 5ème : Gaec Buntz, 6ème : Gaec Matrat. Section 2. 1er et 2ème : EARL du Chanoy, 3ème : Gaec de Grand Vie. Section 3. 1er : Gaec de la Goule, 2ème : Gaec de Mandinet, 3ème et 4ème : EARL du Chanoy, 5ème : Gaec de la Goule, 6ème : Gaec Buntz. Section 4. 1er : EARL du Chanoy, 2ème : Gaec de la Goule, 3ème : Gaec de la cour Es Lois.

Simmental Française

Prix spéciaux

Meilleure mamelle jeune : Gaec Magnière, meilleure mamelle adulte : EARL Gardey, meilleure bouchère : Gaec Aubry, meilleure carrière : Gaec Saint-Hubert, meilleure fromagère : EARL Gardey, championnat jeune et championnat adulte : EARL Gardey, réserve adulte : Gaec Richard Roger, lot d'ensemble : 1) Gaec Magnière, 2) Gaec Aubry, 3) Gaec Richard Frères.

Sections

Section 1. 1er et 2ème : Gaec Aubry, 3ème et 4ème : Gaec Magnière, 5ème : Gaec Saint-Hubert, 6ème : Gaec Aubry. Section 2. 1er : EARL Gardey, 2ème : Gaec Saint-Hubert, 3ème : EARL Richard Frères, 4ème : SCEA Chevalier, 5ème : Gaec Chevalier. Section 3. 1er : EARL Gardey, 2ème : Gaec Magnière, 3ème : Gaec Saint-Hubert, 4ème : EARL Richard Frères, 5ème : Gaec Magnière. Section 4. 1er : EARL du Meix de Chêne, 2ème : EARL Richard Frères, 3ème : EARL Trésillard Devulder, 4ème : EARL Richard Frères, 5ème : Gaec Magnière. Section 5. 1er : Gaec Richard Roger, 2ème : Gaec Aubry, 3ème : Gaec Saint-Hubert, 4ème : EARL Gardey, 5ème : Gaec Richard Roger, 6ème : Gaec Magnière, 7ème : EARL Gardey. Section 6. 1er : Gaec Aubry, 2ème et 2ème : EARL du Meix de Chêne, 4ème : Gaec Magnière, 5ème Gaec Chevalier, 6ème : Gaec Richard Roger, 7ème : Gaec Chevalier. Section 7. 1er : EARL Gardey, 2ème : Gaec Saint-Hubert, 3ème : EARL Trésillard Devulder, 4ème : EARL du Meix de Chêne, 5ème : EARL Trésillard Devulder.

Syndicalisme

La défense d'intérêts communs

La FDSEA de Côte d'Or s'est réunie en assemblée générale mardi après-midi à Quetigny.



La table ronde avec Mickaël Mimeau (Dijon Céréales), Benoît Willot (directeur de magasin Super U), Christiane Lambert (vice-présidente de la FNSEA), Fabrice Faivre (président de la FDSEA), Anne-Catherine Loisier (sénatrice de Côte d'Or) et Laurent Grandguillaume (député de Côte d'Or).



Les derniers présidents de la FDSEA de Côte d'Or étaient invités à cette assemblée pour fêter les 70 ans du syndicat. Michel Bonnardot, Jean Legrand, Marc Frot, Thierry Besançon et Emmanuel Bonnardot entourent ici Fabrice Faivre et Christiane Lambert.

Belle affluence en début de semaine à la salle des fêtes La Colline de Quetigny. L'assemblée générale de la FDSEA a su attirer un large public autour de la thématique intitulée *«Filières et politiques, quels engagements pour un revenu agricole légitime?»* Le président de la FDSEA Fabrice Faivre et la vice-présidente de la FNSEA Christiane Lambert ont lancé les débats en rappelant les difficultés économiques rencontrées dans toutes les productions, la faute à des prix non rémunérateurs. En lait, le résultat courant se dégrade fortement depuis trois ans et est désormais négatif. En bovin viande, le résultat stagne à un faible niveau, juste au-dessus de la ligne de «flotaison». En céréales, plus de 40% des exploitations ont aujourd'hui un revenu négatif.

Point de vue d'un distributeur

L'intervention de Benoît Willot, responsable de trois magasins Super U, était très attendue. Le directeur côte d'orien a indiqué travailler avec des producteurs locaux à chaque fois que l'occasion se présentait : *«C'est un avantage car il n'y a pas d'intermédiaire. Dans ce cas, le prix est satisfaisant pour chaque partie. Nos possibilités sont toutefois limitées»*. Benoît Willot a rapidement abordé l'interminable *«course aux prix bas»* : *«de grandes multinationales imposent leur prix sans discussion possible, avec une attitude ultra dominatrice. Nous sommes obligés de suivre pour ne pas être déconnectés du marché, nous devons générer du résultat pour rester dans la course. Les gens n'ont pas toujours conscience des formidables résultats que génèrent des grands groupes... Pour des indépendants comme nous, les marges de manœuvre sont limitées. Il faudrait que les filières s'organisent, reprennent le pouvoir de négociation en direct. Il faudrait également que la France soit davantage protectionniste : on ne peut pas s'implanter en Allemagne qui se veut la championne de l'Europe mais la France ouvre ses portes à Lidl qui dérégule le marché... Rien ne s'opposerait non plus à des négociations tripartites avec Danone par exemple et les producteurs. Il serait aussi nécessaire de légiférer sur une chose : que les transformateurs et les industriels de l'agro-alimentaire soient obligés d'assurer une rentabilité pour l'agriculteur»*.

Deux élus étaient là

La sénatrice Anne-Catherine Loisier et le député Laurent Grandguillaume, présents à cette table ronde, ont été interrogés sur leurs champs d'action possible et la nécessité de légiférer. Ces deux invités ont donné une certaine impression d'impuissance malgré leurs bonnes volontés, à l'image des propos de la sénatrice : *«Nous sommes dans une période de grands bouleversements. Depuis un an, les actions ne sont que des réactions à une situation difficile. En étant élus politiques, nos marges de manœuvre se trouvent aussi limitées par certaines règles imposées de l'extérieur qui prévalent sur toutes nos décisions... Un travail est à mener entre le politique et le milieu professionnel, afin de définir une nouvelle vision et un nouveau cadre»*. Interrogés sur les lois *«franco-françaises»*, *«mettant des boulets aux pieds des agriculteurs»* pour reprendre l'expression de Fabrice Faivre, les deux élus ont reconnu la grande complexité du dispositif français, avec des directives émanant de deux Ministères bien distincts, ceux de l'Agriculture et de l'Écologie.

Éclairage de Dijon Céréales

Mickaël Mimeau, responsable technique à Dijon Céréales, a ensuite livré son point de vue sur la multiplication des normes en agriculture, en pointant le non-sens de certaines réglementations et leurs effets contre-productifs : *«il ne faudrait pas oublier la diversité des débouchés de l'agriculture et les cahiers des charges qui leur sont liés. Ces aspects sont souvent mal pris en compte par la réglementation et cela conduit à des impasses techniques. Attention aussi à l'aspect dogmatique de certaines normes, si l'on veut des réglementations acceptées et utiles, il faut les adapter aux contextes pédo-climatiques et économiques»*. Mickaël Mimeau a souligné l'importance de *«bien prendre en compte les effets induits indirectement par une réglementation»* : *«la disparition de certains produits, et donc de leurs modes d'actions, pour des raisons environnementales est un facteur d'augmentation des phénomènes de résistance, souvent synonyme d'une plus forte utilisation de produits phytosanitaires, et donc d'impact environnemental négatif»*.

L'union fait la force

Christiane Lambert a rappelé en fin de réunion le souhait de la FNSEA de replacer les décisions et les normes dans un panorama plus large et plus en phase avec la réalité terrain : *«Cela éviterait la tentation de mesures simplistes déconnectées du réels. Nous voulons aussi la création d'un conseil ou comité réunissant les directions concernées afin de mieux communiquer et d'harmoniser les politiques menées, dans le but d'arrêter la multiplication et la surenchère de normes et de réglementations qui pèsent trop lourd sur la production agricole française»*. *En concluant l'assemblée, Fabrice Faivre a invité les agriculteurs à rester unis dans ces temps difficiles où l'agriculture «tangue au milieu du gué»* : *«Restons unis autour de la FDSEA, nous sommes le syndicat qui cherche, propose et trouve des solutions. C'est avec notre organisation collective allant de l'échelon cantonal à l'échelon national que nous trouverons la meilleure route à suivre. De passionnants défis nous attendent, continuons de faire bouger les lignes pour une agriculture de production, créatrice de richesse et qui valorise les hommes et les femmes»*.

AURÉLIEN GENEST

Un travail qui porte ses fruits

Le secrétaire général Samuel Bulot et le premier vice-président Fabrice Genin ont présenté le rapport d'activités de l'année écoulée. Dans le contexte très difficile que tout le monde connait, le travail mené par le réseau FDSEA et Jeunes agriculteurs n'a pas été vain avec l'obtention de nombreux résultats profitant à tous. En cette année de sécheresse, une aide exceptionnelle du Conseil départemental a permis de prendre en charge les frais de transport de fourrages pour une enveloppe de 750 000 euros. La reconnaissance en calamité fourrages des zones Auxois, Morvan et Châtillonnais a permis le dégrèvement TFNB des surfaces en prairie à hauteur de 900 000 euros. Une avance de trésorerie remboursable a été mise en place avec le versement anticipé de 90% des soutiens Pac. Avec une enveloppe globale de 1300 000 € pour la Côte d'Or, le fond d'allégement des charges a permis à 750 éleveurs de bénéficier d'une prise en charge de leurs charges financières. L'année blanche, obtenue pour les éleveurs, a été ouverte aux producteurs de grandes cultures en difficulté économique, grâce à l'action conjointe de la FDSEA 21, de la FNSEA et de l'AGPB, cette mesure a permis une vraie bouffée d'oxygène pour les trésoreries. Samuel Bulot et Fabrice Genin ont également mentionné des prises en charge cotisations MSA à hauteur de 400 000 euros et des reports pour 235 000 euros. Toujours au niveau de la MSA, la possibilité de calculer les cotisations sur l'année N-1 permet à un exploitant éligible d'économiser en moyenne 7 000 euros. La réduction des charges sociales de sept points, mesure structurelle permettant une première avancée dans l'alignement des charges avec les concurrents européens, est pleine de promesses et ses effets seront pleinement mesurés lorsque les résultats redeviendront positifs.

À noter

Recherche de deux maîtres d'apprentissage

Une future lycéenne en Bac professionnel Conduite et gestion des entreprises agricoles (productions animales) recherche un maître d'apprentissage pour démarrer sa formation en septembre 2016 et ce pour une durée de 3 ans. Cette candidate, qui a déjà effectué des stages dans plusieurs types d'élevage dont l'un en élevage laitier, oriente ses recherches sur le secteur de la plaine de Saône ou dans un rayon de 20 km autour de Vitteaux. En dehors de ces secteurs, il lui sera nécessaire d'être logée sur place. Pour en savoir plus sur ce profil, contacter Jennifer Asdrubal, jasdrubal@fdsea21.fr ou 03 80 68 67 68.

Une future étudiante en BSTA Productions Animales recherche un maître d'apprentissage pour démarrer sa formation en septembre 2016 et ce pour une durée de 2 ans. Diplômée d'un Bac Professionnel Conduite et gestion d'une exploitation agricole (option Élevage et Valorisation du cheval), elle recherche un maître d'apprentissage dans tous types d'élevage et sur tout le département. Contact : Jennifer Asdrubal, jasdrubal@fdsea21.fr ou 03 80 68 67 68.

29/05 Marché de producteurs à Thorey-sur-Ouche

La mairie de Thorey sur Ouche organise pour la 3ème année consécutive, son marché de producteurs le dimanche 29 mai 2016 de 9h à 13h.

Une vingtaine de producteurs locaux seront présents : viande (bovine, ovine, porcine), volailles, fromages, légumes, chocolat, pain et vin bio, fleurs, bière, miel, escargots, champignons, cresson, safran… Une tombola sera organisée pour la 1ère fois.

Contact : mairie de Thorey sur Ouche : 06 48 08 71 16 ou mairiedethoreysurouche@orange.fr

Brune

Un petit «mondial» à Châtillon

Les éleveurs bruns repartent en concours, moins de deux mois après leur déplacement à Mende.

Plus de 80 vaches et génisses Brunes sont attendues samedi 4 et dimanche 5 juin à l'Esplanade du Cours l'Abbé pour la nouvelle édition des Journées châtillonnaises. Cette date avancée dans le calendrier sera sans doute bénéfique aux éleveurs et même aux étudiants du lycée La Barotte qui seront davantage disponibles que les autres années.

Cet événement intervient quelques semaines seulement après le concours mondial de Mende dans lequel seize élevages côte d'oriens étaient inscrits dans les différentes catégories. *«On retrouvera certainement plusieurs Brunes qui étaient en Lozère, la qualité d'animaux sera là»* annonce Mickaël Clerget, le président du syndicat des éleveurs bruns.

Celui-ci dénote toutefois une légère baisse du nombre d'exposants : *«les éleveurs du Nord seront sur un autre concours, certains de la Haute-Marne ont également une organisation, c'est dommage mais c'est comme ça. Il faudra peut-être un petit moment pour que tout le monde s'organise autour de cette nouvelle date qui nous convient bien, même si le temps des dernières semaines pourrait être propice à l'ensilage! Qu'importe, avec l'ancienne date, les moissons n'empêchaient pas une belle mobilisation»*.

Mickaël Clerget annonce un moment festif riches en rencontres : *«les journées châtillonnaises seront l'occasion de remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus et qui n'avaient pas pu venir à Mende. Je pense notamment à nos partenaires et en particulier à Dijon Céréales. Ce rendez-vous nous permettra aussi de rencontrer nos Politiques, de leur faire comprendre que les petits berceaux de race comme le nôtre existent et sont motivés. Nous avons besoin d'eux»*.

Mickaël Clerget se montre assez optimiste sur la vente aux enchères : *«cette année, il n'y aura que des petits veaux. On ne peut pas savoir quel en sera le résultat mais je pense qu'il s'agit d'une très bonne idée de la part de BGS, dans une telle conjoncture»*. Le lycée La Barotte, lui, sera également présent, comme au mondial. Une douzaine d'élèves emmèneront trois génisses de l'exploitation agricole du lycée. *«Ce sera une suite de Mende»* commente le professeur de zootechnie Éric Demouron, *«nous aiderons également les éleveurs et participerons au concours des jeunes présentateurs. Cette nouvelle date nous convient parfaitement car les élèves ne sont pas encore partis en stage»*. Une petite restitution du voyage en Lozère sera proposée par les élèves au travers d'une présentation de photos et de trophées.



Plusieurs élèves et animaux du lycée la Barotte seront présents.

AURÉLIEN GENEST

Le programme

Samedi 4 juin
10h30 : concours génisses (3 sections), 11h15: prix de championnat génisse, 11h45 : meilleure laitière (sur une lactation 305 j), meilleure fromagère (sur la carrière), prix longévité (meilleure production par jour de vie), 12 heures : visite officielle et pause repas, 14 heures : concours vaches en première lactation (3 sections), 14h45: miss BGS Est (primipares issues des taureaux français de BGS), 15h15 : meilleure mamelle espoir (primipares), 15h30 : championne et réserve espoir (primipares), 15h45 : vaches en deuxième lactation, meilleure mamelle jeune, championne et réserve jeune, 16 heures : vaches en 3ème lactation, 16h15 : vaches en 4ème lactation, 16h30 : vaches en 5ème lactation et plus, 16h45 : meilleure mamelle adulte, 17 heures : championne et réserve adulte, 17h15 : prix génétique (Isu), 17h30 : prix d'élevage, 17h45 : challenge inter-départemental, 18 heures : remise de prix diverses, 19 heures : vente aux enchères et remise des trois prix de la ville de Châtillon, 21 heures : repas des éleveurs.
Dimanche 5 juin
de 9h30 à 11h30: tournées en ferme pour achat de génisses à inséminer, génisses pleines et vaches, 12 heures : repas, 14 heures : challenge des meilleurs jeunes présentateurs, 15 heures : présentation des génisses par les enfants, 15h30 : défilé des championnes, réserves et miss BGS, 15h30 : animations grand public, à partir de 17 heures : départ des animaux.

Jeunes agriculteurs

Une haute Côte d'Or très dynamique

La fête du lait de Saint-Seine-l'Abbaye étant terminée, les projecteurs se tournent désormais vers la fête départementale de Châtillon-sur-Seine et le concert d'été Festiv'Agri.

Le monde agricole est en crise, mais cela ne freine pas le remarquable dynamisme des Jeunes agriculteurs du département et en particulier ceux de la haute Côte d'Or. Après la fête du lait du week-end dernier à Cestres dans le canton de Saint-Seine-l'Abbaye, deux nouvelles festivités vont pointer progressivement le bout de leur nez sur l'agenda 2016. La première -et non la moindre- se déroulera dimanche 21 août au lycée La Barotte. Les Jeunes agriculteurs de Châtillon/Laignes/Montigny organiseront de nouveau le plus grand événement festif de l'année. *«Ce site avait déjà été retenu en 2013, c'est avec un immense plaisir que nous remettrons ça cette année»* lance Victor Matrat, président des JA locaux et de cette fête de l'agriculture.

Du tracteur pulling

L'évènement aurait même pu revenir encore plus tôt à Châtillon-sur-Seine. Initialement prévu l'année dernière, celui-ci avait été reporté de par l'organisation de la Ferme de JAnne les 6 et 7 juin 2015 aux Allées du Parc à Dijon. Victor Matrat comptera sur son équipe de 30 JA pour proposer la plus belle fête possible : *«Notre groupe est très motivé à l'idée d'organiser cette festivité. Nous avons à coeur de réussir, de laisser d'énormes souvenirs. Les jeunes agriculteurs sont fiers de ce qu'ils font et le démontrent par ce type d'organisation. Cette expérience nouera des liens d'amitiés et renforcera encore plus l'équipe, c'est certain»*. L'animation phare sera une manche du championnat de France de tracteur pulling. *«Ce sera un magnifique spectacle, avec des châssis de tracteurs qui pourront monter jusqu'à 8 000 chevaux. Chacun d'eux devra déplacer des masses très importantes sur des distances données, les épreuves seront chronométrées. Une douzaine d'équipes concourront dans plusieurs catégories»* poursuit le président des JA. Des baptêmes en hélicoptère, des promenades en calèche, un labyrinthe de maïs, du moiss'batt cross et de nombreux jeux pour enfants seront également au programme.

Recherches de partenaires

Les Jeunes agriculteurs de Châtillon/Laignes/Montigny baignent déjà dans l'évènement depuis plusieurs mois. *«Nous sommes dans les papiers depuis cet hiver. La partie administrative et sécuritaire est énorme, nous avons de nombreuses autorisations à obtenir, encore plus que d'habitude de par l'ampleur de cette fête»* signale Victor Matrat. Un appel est lancé aux personnes désireuses de s'associer à l'évènement : *«nous aurons un marché du terroir, tous les exposants sont les bienvenus. Nous sommes également en plein démarchage pour compléter notre budget. A ce titre, les entreprises peuvent nous contacter. C'est assez difficile pour le moment par rapport au contexte économique mais nous persévérons»* indique le président des JA. L'épreuve de tracteur pulling sera la plus *«gourmande»* en moyens : *«nous serons dans l'obligation de demander une petite contribution économique pour pouvoir accéder à ce spectacle»* relève Victor Matrat, rappelant que cette idée avait vu le jour avec Arnaud Chauve, l'ancien président des JA de Châtillon/Laignes/Montigny, aujourd'hui décédé.
Contact : 06 70 36 79 33, 03 80 68 67 71 ou ja21.syndical@orange.fr



Victor Matrat annonce la venue de plusieurs dizaines de milliers de chevaux à La Barotte...

Recherche de bâtiment

Les Jeunes agriculteurs d'Aignay-le-Duc et de Baigneux-les-Juifs organiseront quant à eux une nouvelle édition de leur Festiv'Agri, un concert gratuit de fin d'été organisé tous les ans. L'évènement est prévu samedi 3 septembre mais certaines difficultés sont actuellement rencontrées pour trouver un bâtiment capable d'accueillir entre 600 et 700 personnes. *«Nous cherchons en ce moment. Nous nous donnons jusqu 'au 1er juillet pourt rouver»* indique Guillaume Moyot, le président de l'équipe locale. Contact : 06 73 25 44 52.

Dijon Céréales

Près d'un millier de micro-parcelles à visiter

Les rencontres Damier Vert se déroulent mercredi 1er juin à Flagey-Échézeaux.



Vue aérienne prise par un drone il y a un mois, sur l'exploitation de Benoît Collardot.

Après Poinçon-lès-Larrey l'an passé, Damier Vert pose ses valises à Flagey-Échézeaux, à proximité de Nuits-Saint-Georges, pour ses rencontres techniques 2016. Le service de la coopérative Dijon Céréales attend une nouvelle fois plusieurs centaines d'agriculteurs à ce rendez-vous qui se déroulera mercredi 1er juin dès le début de matinée. La visite de la plateforme sera très instructive avec la découverte de nombreux essais variétaux. Les micro-parcelles de blé seront majoritaires avec leurs thématiques principalement ciblées sur les variétés, les fongicides et la fertilisation. Elles seront suivies par l'orge d'hiver et par le colza. Les agriculteurs pourront assister à différentes présentations et échanger avec les techniciens de la coopérative. Les céréales de printemps seront aussi bien présentes. *«Nous avons également mis l'accent sur les protéagineux, ils seront encore plus présents que les précédentes éditions»* souligne le technicien d'expérimentation Loïc Haffner, monopolisé sur les lieux depuis l'été dernier avec son collègue Philippe Rozat et plusieurs stagiaires. Ces essais s'intéresseront notamment aux pois et aux féveroles. Un travail colossal a été effectué durant de longs mois afin de présenter la plus belle plateforme possible aux adhérents de Dijon Céréales, sur un total de six hectares appartenant à Benoît Collardot. Bien d'autres thématiques seront abordées ce mercredi 1er juin, comme la résistance aux herbicides, les cultures pièges à nitrates, l'agriculture de précision ou encore la pollinisation des abeilles et le réseau des fermes Dephy.

AURÉLIEN GENEST

Biodiversité

Une première en Côte d'Or

Un premier concours des prairies fleuries se déroule cette année dans le département. Quatre exploitations du Val de Saône sont inscrites.

Lancé en 2010 au niveau national, le concours des prairies fleuries est intégré depuis peu au concours général agricole, aux côtés des concours animaux, produits et lycées agricoles. La Côte d'Or se lance dans une première édition cette année, sur un territoire du Val de Saône. Quatre exploitations de la commune de Chivres sont en lice. Un jury d'experts passera le 3 juin et sera composé d'agronomes, de spécialistes en fourrages, de naturalistes, d'un apiculteur et d'un éleveur en retraite Les prairies qui présenteront le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique seront récompensées. *«La productivité, la valeur alimentaire, le fonctionnement écologique, le renouvellement et la valeur apicole seront également évalués, tout en considérant la place de la parcelle dans le système d'exploitation de l'agriculteur. Ce concours mettra en valeur le savoir-faire et les pratiques des éleveurs»* indique Géraldine Ducellier, technicienne à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et animatrice de ce concours organisé en partenariat avec le Conseil départemental. La remise des prix aura lieu le 7 juin. Le vainqueur sera qualifié pour la finale nationale qui se déroulera dans le cadre du prochain salon international de l'agriculture à Paris. Un compte-rendu de ce concours sera proposé dans une prochaine édition de Terres de Bourgogne.

AURÉLIEN GENEST



Les prairies qui présenteront le meilleur équilibre entre valeur agricole et valeur écologique seront récompensées.

▸ *Agenda*

30/05 Prestation analyse de fourrage:
La Chambre d'agriculture de Côte d'Or vous propose de faire analyser vos fourrages (ensilage, enrubannage et foin) et de commenter vos résultats. Vous pourrez déposer vos échantillons le lundi 30 mai de 9heures à 12heures sur l'un des trois sites de la Chambre d'agriculture (Chatillon-sur-Seine, Créancey ou Bretenière). Renseignements, modalités et tarifs : Chambre d'agriculture de Pouilly-en-Auxois au 03 80 90 68 79 ou au 06 80 92 89 65.

04 et 05/06 Journées châtillonnaises
Les journées châtillonnaises font le plein de nouveautés cette année, avec tout d'abord un calendrier modifié. L'évènement se déroulera désormais le premier week-end de juin. La vente aux enchères aura lieu le samedi en fin d'après-midi. Ce rendez-vous sera accessible à tous (20 génissons de 3 à 9 mois). Une tournée d'achat en fermes le dimanche matin avec une large disponibilité de génisses à inséminer, génisses pleines et vaches en lactation. Le concours interrégional réunira près de 100 femelles Brunes. Liste des lots à la vente disponible sur www.brune-genetique.com.

19-06 Salon du livre à Longvic
Le quatrième salon du livre de Longvic se déroulera dimanche 19 juin de 10 heures à 18 heures à l'Espace Jean Bouhey, route de Dijon. Soixante écrivains de Bourgogne-Franche-Comté et d'autres régions dédicaceront leurs ouvrages. Les collégiens ayant participé à l'action «Roman des Collèges» se verront remettre le livre qu'ils auront contribué à écrire.

Legta La Barotte

«Ici, il y a tout pour réussir»



Maxime de Waele est en classe de Terminale STAV (Sciences et technologies de l'agronomie et du végétal) au lycée La Barotte haute Côte d'Or. Ce jeune homme de 19 ans originaire de Bissey-la-Pierre livre ses impressions sur son établissement scolaire : *«Ce lycée est très accueillant, c'est l'une des raisons pour lesquelles je l'ai choisi. Le cadre est verdoyant et l'enceinte est très bien équipée avec notamment une exploitation agricole et un magnifique centre équestre, ce sont de très bons atouts pour étudier. Le cadre est très chaleureux, nous sommes aux environs de 200 élèves : cela permet une ambiance familiale très appréciable. Je ne suis pas interne car j'habite près de Laignes, mais je reste très souvent les soirs afin de travailler et parfaire les cours. En ce moment, nous sommes dans les révisions du bac, cela m'aide beaucoup. Nous serons en examen les 7, 8 et 9 juin. Nous pouvons compter sur des professeurs toujours à notre écoute, qui visent chacun notre réussite. De nombreux stages et visites d'exploitations nous aident dans la compréhension des cours, c'est très instructif. Ici, il y a tout pour réussir. Je suis tellement bien à la Barotte que j'ai envie d'y rester : pour l'an prochain, j'ai fait une demande pour entrer en BTS Acse, créé il y a deux ans. Ce sera donc la troisième promotion de cette formation. Ce parcours me permettra de parfaire ma formation et pouvoir intégrer un jour la ferme familiale. J'ai envie d'y instaurer un élevage bovin et ovins, en plus des cultures déjà présentes sur l'exploitation. Mon passage à La Barotte m'aura permis de murir mon projet professionnel. Ma future ferme, je la vois dynamique, écologique, en pleine harmonie avec l'environnement, comme cet établissement scolaire d'ailleurs...»*.

**La Barotte : route de Langres,
21400 Châtillon-sur-Seine. Téléphone : 03 80 91 43 20
Site internet : www.labarotte.educagri.fr**

AG de la Sicafome

Des prix de vente en hausse mais un chiffre d'affaires qui baisse en bovins

2015 n'a pas été une bonne année. C'est un lieu commun. Pour autant, le marché au cadran de Moulins-Engilbert ne s'en tire pas si mal. L'AG de la Sicafome avait lieu vendredi 19 mai après-midi.



L'AG de la Sicafome s'est tenue vendredi 19 mai après-midi à la salle polyvalente de Moulins-Engilbert.

Les résultats 2015 sont contrastés, forcément ! Mais pas si catastrophiques que ça... L'an dernier, la Sicafome a enregistré en moyenne chaque semaine 1085 bovins présentés, 998 vendus, et 831 ovins présentés pour 803 vendus. Au total, si 54 284 bovins ont été présentés l'an dernier (- 1,8%), seuls 49 922 ont trouvé preneurs, soit une baisse des ventes de 3,3% par rapport à 2014. En ovins, 22 440 animaux ont été présentés (+ 0,7%), 21 700 vendus (+2,1%). Ce qui se traduit dans les chiffres présentés sous la présidence de Philippe Martin : un prix de vente moyen encourageant de 1083 euros par bovin, soit une augmentation de 0,8% par rapport à 2014, et de +3,6% depuis 1989, mais un chiffre d'affaires en baisse de 2,5%, à 54 077 216 euros. Quant aux ovins, ils s'en sortent mieux : un prix moyen par agneau gras de 110 euros, stable depuis un an mais en augmentation de 34% en 32 ans d'existence du marché, pour un chiffre d'affaires lui aussi en hausse, de 2,2%, à 2 386 807 euros.

Poursuite des mesures d'encouragement

L'évolution des prix de vente des broutards et des agneaux gras en 2015 par rapport à 2011 marque même une progression intéressante : de 2,45 euros à 2,75 euros au kg de broutard et de 2,69 euros à 2,93 euros au kg d'agneau gras, même si ces chiffres bruts sont encore bien en-deçà des espoirs des éleveurs au regard de leurs coûts de production et des charges qui n'ont cessé d'augmenter sur la même période...

Voilà pour les chiffres. La FCO a donc rendu l'année 2015 compliquée pour les marchés. Malgré la politique accrocheuse sur le plan commercial de la Sicafome, malgré le courage des éleveurs et en dépit de l'excellente réputation du marché au cadran de Moulins-Engilbert, la situation reste préoccupante pour les professionnels. L'assemblée générale a donc décidé de poursuivre ses mesures d'encouragement. Une ristourne de 0,35% des frais de marché est accordée aux éleveurs vendeurs de plus de 80% de leurs animaux. Et une ristourne de 0,04% sur le chiffre d'affaires hors taxes est accordée aux acheteurs ayant réalisé plus de 100 000 euros de transaction en 2015. Cette politique de fidélisation sera reconduite, considérée comme la base même de la réussite du marché au cadran.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉ

Le rendez-vous annuel des Cuma a eu lieu à Entrains-sur-Nohain

Visite d'un investissement atypique

Le rendez-vous annuel des Cuma nivernaises se veut un moment d'échanges et de convivialité. Les Cuma nivernaises se sont donc retrouvées le 13 mai dernier à Entrains-sur-Nohain.


Les Cuma nivernaises se sont retrouvées le 13 mai à Entrains-sur-Nohain pour leur grand rendez-vous annuel.

La matinée était consacrée à la présentation des actualités du réseau Cuma. A noter : les Cuma ont été éligibles au Fonds d'allègement des charges, le FAC. 23 Cuma nivernaises ont bénéficié d'une enveloppe de 44000 euros. D'autre part, le Dina Cuma remplace les prêts MTS. Ce dispositif va permettre d'accompagner les Cuma dans leur conseil stratégique et dans les projets bâtiments. Pour répondre à cet appel à candidature, la Fédération des Cuma de Bourgogne s'est regroupée avec la Fédération des Cuma de Franche-Comté. L'antenne Nièvre des Cuma s'est aussi penchée, à Entrains-sur-Nohain, sur les comptes de l'exercice écoulé. Les 88 Cuma nivernaises réalisent un chiffre d'affaires cumulé de 3 400 000 euros soit un CA moyen de 38000 euros. La moitié des Cuma ont investi sur le dernier exercice. A noter la création de deux nouvelles Cuma pour du matériel de fenaison. Adhérer à une Cuma permet d'avoir recours à du matériel récent en maîtrisant ses charges de mécanisation. Après un buffet convivial, les participants ont pu découvrir les activités de la Cuma Vallée du Nohain. Cette Cuma est bien implantée dans son secteur car elle dispose de deux tracteurs, une moissonneuse-batteuse, d'outils de travail du sol... Trois adhérents sont en Cuma intégrale, c'est-à-dire qu'ils partagent tout le matériel qu'ils utilisent sur leurs exploitations. La Cuma Vallée du Nohain a également mis en place une banque d'entraide qui permet de comptabiliser les échanges humains et matériels de ses adhérents. L'activité triage et traitement de semences existe depuis les années 60 dans le secteur d'Entrains-sur-Nohain. *«Ce sont nos grands-parents qui avaient créé l'activité»* explique Sacha Blanchard, responsable de section. Au renouvellement de l'engin devenu vétuste et pour faciliter la gestion, les agriculteurs ont souhaité intégrer cette activité dans la Cuma locale. Une présentation de l'organisation collective et une démonstration de l'appareil a clôturé la journée.

SYLVETTE BERNARD ET BENJAMIN PINEL - FÉDÉRATION CUMA BOURGOGNE ANTENNE NIÈVRE

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
DRAINAGE - IRRIGATION
TRAVAUX de PELLE
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
et GRAPPIN COUPEUR
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 43 24 92 50
Tél : 02 48 74 11 90

Syndicalisme

Rencontre entre la FDSEA et le préfet

La morosité gagne la campagne, pas encore très visible mais pesante... Les cours bas de la viande, les charges lourdes, les trésoreries exsangues... Les agriculteurs nivernais n'ont pas le moral et veulent que cela se sache. Une délégation de la FDSEA 58 est donc allée rencontrer le préfet de la Nièvre, mercredi 18 mai, pour l'alerter.



La délégation de la FDSEA 58, conduite par Stéphane Aurousseau, a rencontré le préfet de la Nièvre, mercredi 18 mai.

«*Nous avons alerté le préfet sur la dégradation de la situation économique et du moral des agriculteurs nivernais, toutes productions confondues, à part peut-être les vignerons, et nous lui avons présenté les chiffres du baromètre trimestriel départemental productions par productions*» justifiait Stéphane Aurousseau, le président de la FDSEA58, en fin d'après-midi, à sa sortie de la préfecture. L'entretien avec Jean-Pierre Condemine a duré plus d'une heure et demi, tant les signaux et les revendications sont nombreux. Si, sur le marché de la viande, la question du broutard est celle qui pose le moins de problèmes, «*avec de bons espoirs sur les marchés méditerranéens*», le marché des femelles s'est complètement détérioré ces dernières semaines, notamment à cause de la crise laitière et de l'embargo russe qui créent de l'engorgement. «*On ne voit pas comment cela pourrait changer*» s'est inquiété le responsable syndical devant le représentant de l'État. Sur les ovins, Marcel Cottin, le président de section, a pris la parole pour lui aussi déplorer «*une baisse continue des prix payés aux producteurs qui ne les rémunèrent plus*». Quant aux céréales, «*2016 s'annonce bonne en rendements, et bonne partout dans le monde parce qu'il n'y a pas de problème climatique, et rien ne dit que les cours puissent remonter*». La délégation syndicale agricole a donc solennellement enjoint «*les pouvoirs publics à se mobiliser*», particulièrement en bovins «*pour développer l'exportation*». «*Nous avons pris l'exemple des sous-marins ou des Rafales, pour lesquels le ministre de la Défense s'implique à fond. Qui, en agriculture, s'implique de la même façon ?*» ont demandé les délégués de la FDSEA58.

Demande de rendez-vous avec François Hollande

Stéphane Aurousseau a résumé la liste des revendications. «*Sur les femelles, nous devons arriver à exporter hors de l'Union européenne. La consommation prévue jusqu'en 2050 va progresser partout sauf en Europe. Si nous voulons maintenir une agriculture qui pèse dans la balance commerciale, nous devons aller chercher ces marchés*». La FDSEA 58 a aussi demandé au gouvernement, via le préfet, de prendre «*des mesures de dégagement du marché, soit en mobilisant l'équarrissage, soit en sortant des volumes pour la consommation*». Et souhaité la mise en place d'une aide à l'immobilisation des animaux, suite à l'engorgement du marché, «*parce qu'un animal qui ne sort pas de l'exploitation coûte deux euros supplémentaires par jour et par exploitant, soit 700 euros sur un an*» ! Les syndicalistes ont par ailleurs exhorté l'État à «*accélérer les démarches pour la mise en place de la viande française dans la restauration collective publique. Que le préfet fasse preuve d'autorité pour obtenir un engagement des gestionnaires dans les contrats d'approvisionnement*» ! La réforme de l'étiquetage de la viande a aussi fait débat durant le rendez-vous : «*le système des étoiles ne marche pas. Ça n'apporte rien, ni aux éleveurs, ni aux consommateurs qui ignorent de quoi on parle, et résultat, on ne parle même plus de charolais*». Pour les cultures, la FDSEA 58 a estimé que «*la baisse des aides aux céréaliers est intolérable. Ils ne peuvent que vendre mais c'est la double peine. L'aide soja devait être proche de 150 euros par ha, elle finit à 58 euros/ha : nous ne savons pas faire*» !

Quant aux aides PAC, «*qu'elles ne soient pas payées à tous les exploitants du département ne fait que rajouter à l'exaspération générale*». Parmi les doléances transmises au représentant de l'État, figure en bonne place la demande d'un rendez-vous avec le Président de la République, lors de sa venue à Dun-les-Places le 26 juin prochain. «*Nous voulons pouvoir lui faire toucher du doigt les difficultés des agriculteurs dans ce département*» a justifié le président de la FDSEA 58. Jean-Pierre Condemine s'est engagé à relayer la demande au directeur de cabinet de l'Élysée. Tout comme il s'est engagé à relayer aux ministères concernés les revendications syndicales précitées, ou par exemple, le ras-le bol de «*l'excès de zèle lors des contrôles de l'étiquetage dans les magasins de producteurs : «Partout, chez les bouchers, on tolère une communication sur la race, les morceaux... Dans la Nièvre, la répression des fraudes exige une communication sur les étoiles*» ! Un exemple parmi d'autres constats que les agriculteurs nivernais sont loin de vivre au paradis...

Emmanuel Coulombeix

Alsoni Conseil Élevage 58

Moins d'adhérents, plus de bovins

Le Syndicat de contrôle de performance (ex-Bovins croissance 58) est devenu l'association Alsoni Conseil Élevage 58 l'an dernier. Les missions restent les mêmes et se sont mêmes un peu étendues. Pour autant, le nombre d'élevages bovins adhérents ne cesse de diminuer depuis 2010, en parallèle à une augmentation du nombre des vêlages suivis.

L'assemblée générale d'ALSONI Conseil Elevage 58 s'est tenue, sous la présidence de Nicolas Bouchard, vendredi 13 mai dernier à la ferme du Marault, traditionnellement juste après celle de la Société d'agriculture de la Nièvre. Il y a été question des «*flux de reproducteurs en race charolaise sur la zone Alsoni*» (ndlr : deux associations similaires existent en Saône-et-Loire et dans l'Allier) ainsi que de «*génomique pour les élevages allaitants*», ces deux présentations ayant été faites, après la partie statutaire, par l'invité du jour, Serge Miller, de l'Institut de l'Élevage. Les deux thèmes ont éclairé de façon très technique deux des critères d'avenir de la race charolaise dans la Nièvre et dans la région. Avant cela, pourtant, les chiffres 2015 de la structure, sans être alarmants, ont conforté une tendance lourde parmi les adhérents d'Alsoni. Leur nombre est en diminution. Au 1er août 2015, ils étaient 200 (dont 186 en race charolaise, soit 93%) dans le département. C'est 9 de moins qu'en 2014, 11 et 12 de moins qu'en 2013 et 2012 et surtout 22 de moins qu'en 2010. Rien d'inquiétant pourtant puisque le nombre de vêlages chez les adhérents, dans le même temps, reste stable. Il y en a eu 19 656 en 2015, contre 19 681 en 2014, 19 606 en 2013 et même 19 174 en 2012. La progression se révèle même assez impressionnante depuis 2006 : + 17% de vêlages, soit 2 800 vêlages supplémentaires. Cette statistique repose sur l'augmentation de la taille des élevages adhérents, qui en moyenne, augmente de 2,5 par an et par élevage, soit une progression de 30% en 9 ans (+ 22 vêlages par élevage). Quant au bilan de collectes avant sevrage, ils laissent apparaître 51 574 poids collectés en 2015 (dont 6 634 poids transmis par les éleveurs) contre seulement 44 456 en 2014. Par rapport aux moyennes nationales par races des poids des mâles PAT 210 jours, la Nièvre (par Aslsoni CE58) enregistre une augmentation moyenne de 4 kg par bovin charolais, de 13 kg par bovin limousin et de 15 kg par bovin Salers. Et en femelles, les poids diminuent en charolais de 8 kg quand ils augmentent de 4 kg en limousins et de 7 kg en Salers. Alsoni CE58, dans le même temps a continué à faire les contrôles des naissances pour Idele, réalisé des prélèvements de cartilage pour l'EDE 58 et du marquage pour le Herd Book Charolais et l'association a aussi renforcé sa carte de services depuis l'automne 2014 (conseil en alimentation, planning d'accouplement, ouvertures pelviennes et tri des génisses, vente de petits matériels d'élevage et parage bovins via un partenaire...). Quant aux ovins, les effectifs ont aussi diminué, passant de 16 à 13 élevages adhérents en 2015, avec un nombre d'agneaux nés stable (2330), pour un nombre d'agnelages en légère baisse (1233) et des poids collectés qui passent de 3462 à 3275.

E.C

▶ Agenda

29/05 - 6ème Fête écobiologique de Decize

La 6ème Fête écobiologique de Decize (et 17ème Fête écobiologique nivernaise) aura lieu à Decize (salle des fêtes), dimanche 29 mai prochain. Voulue comme une rencontre privilégiée entre citoyens et producteurs, cette journée est à la fois «un lieu d'échanges et d'informations sur une consommation écoresponsable, un marché biologique, artisanal et solidaire, une approche du savoir-faire des artisans et des producteurs et une découverte de solutions concrètes pour agir et préserver l'environnement, le bien-être et la santé» selon son Comité d'organisation.
Outre les stands des producteurs bio, d'artisanat, d'énergies renouvelables, d'hygiène et de relaxation et les libraires et associations, des ateliers seront (vie des abeilles, yoga du rire, modelage de la terre, sophrologie pour les enfants) seront proposés aux adultes comme aux plus jeunes. Deux conférences, à 11h et à 15h, exploreront «le gaspillage alimentaire» et «le changement climatique» (par Yves Richard, responsable du Centre de recherches de climatologie du CNRS à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté). La compagnie Tyrnanog proposera l'animation «des échassiers dans la fête».
Une Gratiféria permettra aux personnes de donner des objets dont ils n'ont plus besoin. L'entrée est libre. Un repas bio préparé par les producteurs présents sera aussi servi à midi et une buvette bio proposera de la bière, des jus de fruit, du cidre, du vin, du café, du thé et des casse-croûtes.

2/06 AG des Caves de Pouilly-sur-Loire

Les Caves coopératives de Pouilly-sur-Loire se réuniront en assemblée générale ordinaire, le 2 juin, à partir de 16h30, dans leurs locaux du 39 avenue de la Tuilerie à Pouilly-sur-Loire. Contact : 03 86 39 10 99 ou mail à : caves.pouilly.loire@wanadoo.fr.

Juin «Phytothérapie et aromathérapie en élevage» au CFPPA du Morvan

Le CFPPA du Morvan organise une formation de 1 à 2 jours, en juin prochain, sur la phytothérapie et l'aromathérapie en élevage, dont l'objectif est d'apprendre à connaître les principaux risques sanitaires de l'élevage, les principales techniques de prévention possibles et identifier les symptômes et les remèdes en phytothérapie et aromathérapie. Contact et inscriptions au 03 86 79 49 30

Départs simultanés du DDT et du DDCSPP de la Nièvre

Le salut à Yves Castel et à Wilfried Pellissier

L'un part en retraite, l'autre est nommé DDCSPP dans les Deux-Sèvres. Yves Castel et Wilfried Pellissier, les directeurs départementaux des Territoires et de la Cohésion sociale et de la protection des populations ont dit au revoir à la Nièvre, mercredi 17 mai, dans les salons de la préfecture.



Le préfet a salué ses deux anciens directeurs interministériels sur le départ : Wilfried Pellissier à sa droite et Yves Castel à sa gauche.

Jean-Pierre Condemine, le préfet, a retracé les parcours riches et diversifiés des deux directeurs en partance. Après 14 déménagements, Yves Castel prend sa retraite de la DDT, où il était arrivé en février 2011. Avec le même nombre de déménagements, Wilfried Pellissier rejoint le département de Ségolène Royal, les Deux-Sèvres, où il va occuper le même poste que dans la Nièvre. L'un et l'autre ont été, en tant que directeurs interministériels, *«la colonne vertébrale des services de l'Etat dans le département»*, selon le préfet qui les a salués, la semaine dernière, devant un panel de représentants du socio-économiques et administratifs nivernais. Le représentant de l'Etat a rappelé que les deux directeurs *«avaient su donner corps à ces nouvelles directions, en 2008-2009»*, à la suite de la réorganisation de l'Etat issue de la loi RGPP. Tous se souviennent des anciennes DDA, DDE, DDJS que les nouvelles entités ont remplacées. Pari réussi ? Depuis 2010, en tout cas, *«vous avez su construire à partir des compétences et des talents avec une vision à 360° des problématiques de l'aménagement des territoires»* a lancé Jean-Pierre Condemine à Yves Castel. Le désormais retraité, qui vit dans le Cher avec son épouse, va désormais occuper ses loisirs par la sculpture, notamment animalière, mais aussi la randonnée et la chasse. Issu du collège naval de Brest, l'ancien DDT a commencé sa carrière en 1974 aux Comores, après être sorti de l'Ecole nationale des travaux publics en tant qu'ingénieur. Sa carrière l'a conduit de la Bretagne à la Mayenne, puis de la Haute-Savoie à l'Aveyron jusqu'à la Nièvre. Le préfet a souligné, parmi les éléments marquants de son passage dans le département, *«la gestion difficile des relations avec le monde agricole, notamment du fait de la crise de la FCO»*. Tout comme Wilfried Pelissier, d'ailleurs, puisque la DDCSPP a été elle aussi en première ligne dans la gestion sanitaire de la crise, notamment dans la répartition des vaccins. L'ancien DDCSPP, qui part donc en Poitou-Charentes, a lui aussi connu 14 déménagements au cours d'une carrière aussi riche que variée, *«l'exemple de l'ascension républicaine»*, qui l'a conduit de l'Ecole nationale de la police de Fos-sur-Mer jusqu'au Secrétariat général de la préfecture de Lozère, en passant par l'inspection de la Jeunesse et des sports en Ariège... Outre l'accueil des migrants dans la Nièvre ces derniers mois, l'ex-DDCSPP aura été marqué par la FCO de l'automne dernier *«avec le double enjeu de préserver la qualité des cheptels et de limiter l'impact de la crise sanitaire sur des éleveurs déjà très fragilisés»*. Quant à Yves Castel, il a conclu son intervention en faisant part de *«quelques regrets. Quand on s'aime, on doit se dire la vérité : le roi est nu. La Nièvre est un département attachant, agréable, diversifié, plein de ressources... et je suis désolé de cette ambiance si morose. Le «Nièvre bashing» est dévastateur. Pourquoi ne regarde-t-on que les côtés sombres»* s'est-il demandé en souhaitant le meilleur pour la Nièvre.

E.C.

Rendez-vous

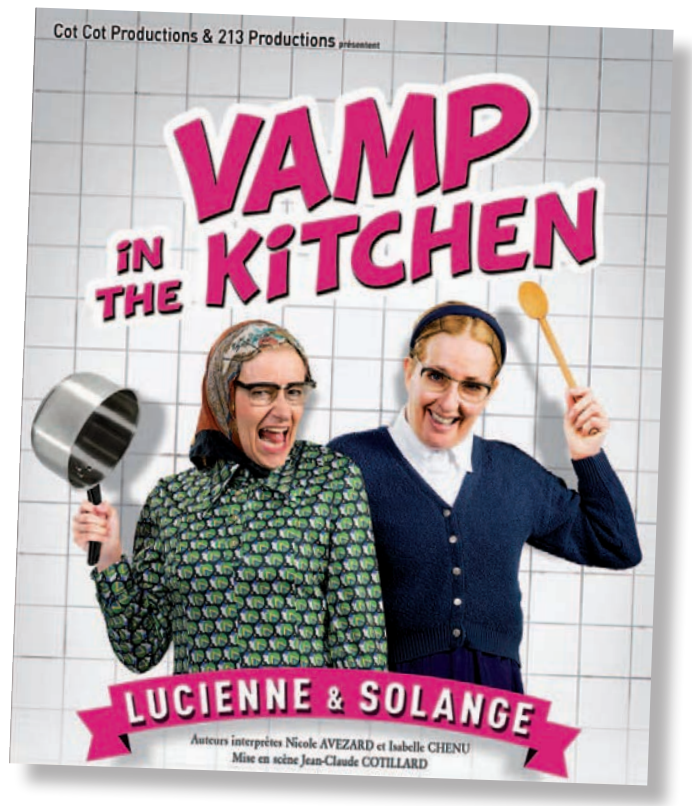
Solidarité **Spectacles des «Vamps» le 3 juin à Nevers**

Pour la troisième fois, les élus MSA Bourgogne de la Nièvre organisent un spectacle à caractère caritatif. Cette fois-ci, ce sont les Vamps qui sont invitées à présenter leur nouveau spectacle, *«Vamp in the kitchen»*, le 3 juin prochain à la Maison de la culture de Nevers.
Lucienne et Solange seront sélectionnées pour participer à un célèbre jeu de télé-réalité... Les bénéficies de cette soirée seront reversés à l'association Handi'chiens, pour aider à l'achat et à l'éducation d'un chien d'assistance à une personne handicapée.

En 2015, grâce au spectacle de Paulo l'humoriste, les élus MSA Bourgogne de la Nièvre avaient pu verser 4900 euros pour la recherche sur la sclérose en plaque.

Ce sera donc encore un moment de détente et de plaisir avec un grand effet philanthropique.

Pour tous renseignements, contacter Claire Bruandet au 06 81 17 27 65.
Les billets (25 euros) sont en vente directement à la Maison de la culture de Nevers.



Centre de formation des Apprentis

Du CAPA viticole au CAP «Métiers de l'agriculture»

Le CFA de la Nièvre a démarré sa campagne de recrutement d'apprentis pour la prochaine rentrée 2016-2017. Les référentiels de formation ont changé, déroutant un peu les professionnels prêts à embaucher des stagiaires.



L'apprentissage agricole, ce sont des opportunités d'apprendre de multiples taches et savoir-faire, dans toutes les filières, le tout en alternance entre le centre de formation et l'entreprise.

«Depuis la rentrée de septembre 2015, le Certificat d'aptitude professionnel agricole (CAPA) a été rénové. Le CAPA est devenu le CAP «Métiers de l'agriculture» et il englobe tous les anciens champs professionnels de l'élevage, de la viticulture, des productions florales et légumières. Désormais le code diplôme est le même, quelle que soit la filière, ce qui brouille le message vis-à-vis du monde viticole» s'interroge Daniel Barbier, le directeur du CFA de la Nièvre. Si les contenus de la formation ont changé, avec cette évolution des référentiels, le CFA s'inquiète plus particulièrement pour le recrutement de son antenne du lycée viticole de Cosne-sur-Loire. Le CAP *«métiers agricoles»* préparera bien les apprentis aux métiers de ces différentes filières, mais la finalité viticole de l'ancien CAPA de Cosne désarçonne les professionnels dans le vignoble. *«Ils s'interrogent sur la possibilité de ce nouveau diplôme de bien spécialiser les stagiaires vers leur propre métier, celui de la vigne, alors que le nouvel intitulé est commun à toutes les filières de production»* dit Daniel Barbier. Il ne faudrait pas que les vignerons se détournent de cet outil de formation utile, pour lesquels ils étaient jusqu'alors motivés à engager des jeunes. Aux Cottereaux, jusqu'à maintenant, ont pouvait suivre un CAPA viticole et un CAPA production animale bien distinctifs... Le trouble est d'autant plus grand que les méthodes pédagogiques d'évaluation ont aussi changé. Désormais, à l'instar du BPREA, toutes les évaluations des apprentis se font en contrôle continu durant les deux ans de formation, alors qu'auparavant, un examen était prévu par Unité capitalisable (UC). *«Maintenant, on prend plus en compte la situation sociale et professionnelle»* justifie le directeur du CFA. Du coup, *«comme le référentiel commun est très vague, nous nous sommes rapprochés des professionnels agricoles, en viticulture et dans les autres filières, afin de leur demander les taches, activités et savoir-faires qu'ils souhaitent intégrer dans la formation. Les professionnels ont aidé dans le choix des matières que les apprentis étudieront dès la rentrée prochaine»*. Cela ne peut que rassurer tous les futurs éventuels maîtres de stage, selon leurs spécialités. *«Nous souhaitons sur Cosne, constituer un groupe conséquent pour un CAP «Métiers de l'agriculture» à finalité viti-vinicole»*.



Daniel Barbier et Hervé Laurent, le directeur et le responsable pédagogique du CFA de la Nièvre, craignent que le nouveau CAP *«Métiers agricoles»* ne perturbent les professionnels viticoles qui étaient habitués à l'ancien CAPA « viti-vinicole ».

210 places au CFA de la Nièvre

Pour le reste, la rentrée au CFA s'annonce relativement habituelle. Les sites de Château-Chinon et Challuy proposeront bien ce même CAP *«métiers de l'agriculture»* avec un support *«élevages ruminants»*. Et les autres formations sur les trois sites restent inchangées : Bac pro CGEA et Aménagement paysager en trois ans à Challuy, Bac pro Agroéquipement à Saint-Saulge en partenariat avec l'Iperma, BPREA à Challuy, BTS Aménagement paysager à Challuy, BTS Génie des équipements agricoles à Saint-Saulge (avec l'Iperma), BTS ACSE (Analyse et conduite de la stratégie de l'entreprise) à Château-Chinon. Et, sous un statut scolaire, et non par apprentissage, le CFA propose également le DIMA, le Dispositif d'initiation aux métiers agricoles, par alternance, pour des jeunes de 15-16 ans qui souhaitent découvrir les métiers du monde rural. Cette opportunité, qui se déroule sur un an, est très souple et permet à des jeunes parfois en rupture sociale, de tester l'agriculture sans s'engager trop en avant. Encore scolaires, ils pourront encore bifurquer dans leur orientation, selon leurs affinités. Reste que, comme chaque année, les responsables du CFA s'y prennent suffisamment tôt pour tenter de séduire des jeunes pas toujours attirés par l'apprentissage agricole. Une communication nationale vient d'être faite sur les médias en faveur de l'apprentissage, en général, mais l'apprentissage agricole souffre encore d'une image un peu dégradée dans l'esprit des jeunes. *«Il est moins difficile de trouver des entreprises que des gamins»* explique Daniel Barbier. Hervé Laurent, responsable pédagogique du CFA et enseignant, développe : *«le principal souci, c'est la mobilité. Quand on a qu'un scooter à 16 ans et que l'on doit se rendre chez un maître de stage à la campagne, cela pose des problèmes de locomotion et de logement. Il y a parfois des jeunes intéressés qui sont obligés de renoncer»* ! Le logement est aussi un frein : *«les agriculteurs sont plus timides pour loger les jeunes. Ce n'est pas évident de les placer»* dit le cadre du CFA. Et le directeur d'enfoncer le clou : *«d'autant qu'il y a encore des agriculteurs, même à proximité de Challuy, qui ne nous connaissent pas. Contrairement au CFA des métiers de Marzy, qui est seul sur son site, nous, au CFA agricole, nous passons un peu inaperçus puisque notre site se trouve dans les locaux du lycée agricole et que l'on ne pense pas forcément à nous»* témoigne Daniel Barbier. Un frein qui se vérifie aussi à Cosne où, pour être mieux identifié, le CFA a aussi du mal à recruter parce que *«les jeunes ne sont pas attirés par l'agriculture. Ils trouvent cela souvent trop dur, surtout quand les travaux se font en plein froid et que le métier viticole est physique et peut entraîner le mal de dos»*. pourtant, les dispositifs d'accompagnement et de financement de l'apprentissage sont souvent incitatifs (lire ci-dessous) et l'apprentissage peut conduire à des emplois tout ce qu'il y a de plus intéressants. **E.C.**

Les aides en faveur de l'apprentissage

C'est le Conseil régional qui gère les aides financières pour les entreprises qui emploient des apprentis. Elles sont au nombre de trois et sont cumulables. La prime à l'apprentissage pour les entreprises de moins de 11 salariés sont versées (1000 euros en 2 versements par année de formation) pour les contrats conclus depuis le 1er janvier 2014, pour une durée minimum de 6 mois. L'aide au recrutement atteint 1000 euros en un seul versement pur les entreprises de moins de 250 salariés pour des contrats conclus depuis le 1er juillet 2014, selon deux conditions : l'entreprise n'avait pas de contrat d'apprentissage entre le 1er janvier de l'année précédente et la date de conclusion du contrat ; à la date de conclusion du contrat, l'entreprise avait déjà un contrat d'apprentissage dont la période d'essai de deux mois est échue et le nombre de contrats d'apprentissage à la date de conclusion du nouveau contrat est supérieur au nombre de contrat d'apprentissage au 1er janvier de l'année de conclusion du contrat. Enfin, l'aide régionale concerne tous les entreprises de la région (500 euros par contrat d'apprentissage en une seule fois) sans distinction d'effectifs pour des contrats signés à compter du 1er janvier 2014. Par ailleurs, il existe une autre aide depuis 2015 : l'aide TPE jeune apprenti qui concerne les entreprises de moins de 11 salariés pour le recrutement d'un apprenti de moins de 18 ans et pour un contrat signé à partir du 1er juin 2015. Elle consiste en une somme de 4400 euros la 1ère année du contrat versée par l'Etat (1100 euros par trimestre).



Syndicalisme

Les anciens de la FDSEA réaffirment leurs revendications

Le 12 mai dernier, la Section Départementale des Anciens Exploitants de la FDSEA était réunie en assemblée générale annuelle, à Saint Benin d'Azy. L'occasion de réaffirmer les revendications en faveur des retraites agricoles et quelques principes et valeurs, essentielles à la cohésion syndicale.


160 personnes étaient présentes lors de cette assemblée générale 2016

Ils étaient encore près de 160 cette année à avoir répondu à l'invitation du président Yves Delfolie pour l'assemblée générale de la Section Départementale des Anciens Exploitants de la FDSEA de la Nièvre. 160 à avoir réaffirmé tout au long de la matinée, leurs revendications syndicales en faveur des retraites agricoles. 160 à avoir dénoncé la latence de l'action politique malgré les promesses passées de l'ex-candidat Hollande, désormais président de la République. Bref, c'est sur une tonalité pour le moins syndicale, que tour à tour, Yves Delfolie, président, André Morle, vice-président et Paul Labonde, secrétaire général de la Section Départementale des Anciens Exploitants de la FDSEA ont fait état de l'action qui aura été menée tout au long de l'année 2015 et qui sera conduite au cours de la campagne syndicale à venir.

Des avancées et du soutien aux actifs

Yves Delfolie l'aura rappelé dans son discours, 2015 aura vu avancer le dossier depuis toujours porté par la SNAE, de l'atteinte des 75 % du SMIC pour les plus petites retraites pour carrière complète. Ainsi, l'an passé, le niveau de 73 % du SMIC aura été atteint, et ce seuil passera à 74 % puis 75 % en 2016 puis en 2017. Par ailleurs, les retraités les plus modestes auront vu une prime de 40 € leur être versée. Enfin, depuis le 1er janvier 2015, les bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées peuvent cumuler partiellement leur allocation mensuelle avec des revenus d'activité.

Mais indépendamment de ces avancées, l'année 2015 aura été une année «*difficile*» pour l'agriculture Nivernaise, notamment pour les actifs auxquels les anciens ont chaleureusement réaffirmé leur soutien, tant au travers des mobilisations syndicales pour la revalorisation des prix, qu'au travers de l'accompagnement quotidien sur les exploitations. Et de se vouloir volontaire dans l'expression de cette solidarité : «*En 2017, la Nièvre accueillera le congrès de la FNB à Nevers. Les anciens seront aussi là pour vous aider à réussir cet évènement important pour la valorisation de notre département, de ses éleveurs et de son agriculture*».

Enfin, Paul Labonde aura présenté à l'assemblée le contenu des orientations de la section départementale des anciens exploitants et du réseau de la SNAE au travers d'une motion qui aura été votée à l'unanimité par les adhérents, fixant le cap à suivre pour l'année 2016. Du travail en perspective pour des anciens toujours actifs et revendicatifs, qui auront en conclusion de cette assemblée bénéficié de l'intervention très qualitative du docteur Jean-Claude Laplante, directeur de la santé à la MSA Franche-Comté, sur le «*bien vieillir*».

SL – FDSEA 58

Motion – Les orientations 2016

Les retraites des anciens exploitants agricoles sont abandonnées par les gouvernements successifs depuis plusieurs années. Nous demandons l'équité avec les autres retraités de notre pays.

Les retraités du réseau FNSEA :

- S'INQUIETENT pour nos zones rurales des risques d'aggravation de la désertification des services de santé et de la difficulté d'accès à certains moyens de communication indispensables à la vie de tous les jours.

- DÉNONCENT la non-revalorisation des retraites depuis le 1er avril 2013. Une revalorisation de 0,1% ne peut pas être considérée comme une revalorisation.

- DÉPLORENT la baisse de leur pouvoir d'achat, qui est la conséquence du blocage de leurs pensions, de la fiscalité en hausse, des charges croissantes de la vie courante plongeant beaucoup de retraités dans la précarité et parmi eux les conjointes.

- EXIGENT que le financement des revalorisations repose sur la solidarité nationale comme promis par François Hollande dans son courrier du 17 avril 2012 et non sur la profession agricole par la RCO.

- SONT RÉVOLTÉS que la mesure garantissant une retraite minimale à 75 % du Smic pour les chefs d'exploitation à carrière complète n'entre en vigueur qu'en 2017.

- INSISTENT sur l'objectif d'obtenir des retraites agricoles atteignant 85% du SMIC net et indexé pour une carrière complète, comme c'est le cas pour les salariés depuis 2003.

- S'INSURGENT contre la fiscalisation de la majoration de 10% des pensions des retraités ayant eu au moins trois enfants et exigent sa forfaitisation.

- EXIGENT le relèvement du revenu fiscal de référence (10 676 € pour une part en métropole) de 2 000 € par an permettant ainsi l'exonération fiscale des bas revenus (à l'impôt sur le revenu, à la taxe d'habitation, à la taxe audiovisuelle, à la Casa).

- EXIGENT le rétablissement de la demi-part fiscale supplémentaire pour les veuves, les veufs et les Invalides.

- RÉCLAMENT la prise en compte de l'urgence à rétablir l'équité dans l'attribution des points de la retraite proportionnelle (pour la tranche de revenus allant de 7 736 € à 15 111 €).

- DÉPLORENT que la réforme des retraites n'ait pas créé plus de justice et d'équité entre les régimes et regrettent que la demande de la FNSEA sur la mise en place des 25 meilleures années pour les retraites agricoles soit refusée.

- EXIGENT la participation des FDSEA et UDSEA aux CDCA (comités départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie) mis en place dans le cadre de la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement et demandent que le financement des mesures soit assuré sur l'ensemble du territoire français

Stéphane Aurousseau, président de la FDSEA

Présent aux côtés des anciens exploitants de la FDSEA dont il a salué la détermination toujours intacte et l'engagement, Stéphane Aurousseau, a profité de cette assemblée générale pour saluer les anciens présidents de la FDSEA présents dans la salle (Lucien Blaudier et Guy Roy) et rappeler que son mandat s'inscrivait dans la droite ligne de ce qu'avait pu construire ses prédécesseurs : faire en sorte de maintenir une FDSEA forte et représentative. ***«Une FDSEA capable de représenter les agriculteurs Nivernais avec professionnalisme et rigueur, le tout en s'adaptant aux mutations sociales et économiques qui nécessitent une adaptation quotidienne de la structure, au travers d'un budget consolidé et l'évolution des services proposés aux agriculteurs».*** **Et de renchérir :** ***«70 ans plus tard, la FDSEA est toujours là à agir au service des paysans du département et continue à rendre des comptes, sur le terrain, à ses mandants. C'est ce qui anime notre ation au jour le jour»***

Viticulture

Après le coup de froid, le préfet dans les vignes

Mardi 17 mai, Jean-Pierre Condemine, préfet de la Nièvre, était au chevet des viticulteurs Nivernais, après l'épisode de gel de la nuit du 26 au 27 avril.

Première étape de cette visite préfectorale chez Emmanuel Charrier, céréalier et viticulteur sur la commune de Saint-Martin sur Nohain. C'est sur une de ces parcelles, située sur l'aire des Coteaux du Giennois, que la délégation a une première fois fait étape pour constater l'ampleur des dégâts. Sans appel … des pieds nus de tous bourgeons et des dégâts estimés à plus de 80 % par le représentant des producteurs de l'aire d'appellation des Coteaux du Giennois, Philippe Poupat.

Puis détour par Saint-Andelain, sur l'aire AOC de Pouilly où Kathia Mauroy, présidente du syndicat viticole de Pouilly, dresse un constat globalement identique fait état d'une récolte qui demeura altérée d'un point de vue quantitatif. Dans l'attente, le temps reste à la patience avec des travaux d'ébourgeonnage qui n'auront pas lieu et l'espoir de voir la vigne partiellement se refaire … Tout en restant lucide sur le fait que les cuvées 2016-2017 ne resteront pas dans les mémoires comme les plus paisibles que les vignobles Nivernais aient pu connaître.


Les représentants viticoles alertent le préfet sur les conséquences du gel, sur une parcelle de l'exploitation de Emmanuel Charrier.

S.L – FDSEA 58

Des demandes d'accompagnement relayées par la FDSEA

Au côté des vignerons depuis fin avril, et après une réunion commune avec la FDSEA 18 et les appellations de Sancerre, Quincy-Reuilly et Menetou-Salon, la FDSEA de la Nièvre a relayé auprès du préfet, au travers de l'intervention de Stéphane Aurousseau, les principales demandes portées par les représentants viticoles. Des démarches sont ainsi en cours pour déclencher une procédure de reconnaissance en calamités agricoles. De même, des initiatives ont été prises en direction de la MSA ainsi que des services de l'État (DDFIP et Dirrecte)

▶ Rendez-vous

FDSEA – Baisse des cours en élevage allaitant : Réunion le 2 juin à St-Péreuse

Face à la baisse des cours sur les vaches maigres ainsi que sur l'intégralité des animaux gras, et aux difficultés d'écoulement des animaux qui restent stockés en ferme, de vives inquiétudes se font ressentir sur le terrain. De même le manque de perspective à moyen terme est très anxiogène pour les éleveurs.. Pour répondre aux interrogations des éleveurs et affiner la stratégie syndicale de la FDSEA et de la FNB face à la crise structurelle à laquelle fait face l'élevage allaitant, une réunion publique, ouverte à tous les éleveurs, se tiendra le jeudi 2 juin prochain à 19h00, à la salle des fêtes de Saint-Péreuse.

CERFrance Yonne

L'heure des comptes

Le CERFrance Yonne vient de tenir son Assemblée Générale, à l'issue d'un exercice marqué par une stabilité du nombre de dossiers, en dépit d'une légère érosion de nombre de clients



Laurent Beurienne, directeur général du CERFrance Yonne et le président, Eric Coquille (de gauche à droite)

En dépit d'une légère diminution du nombre de clients agriculteurs, le CERFrance Yonne est parvenu à maintenir le volume de son activité *«Agri/Viti/Elevage»*, grâce à certaines diversifications sur les exploitations, générant des dossiers connexes. En secteur ACSPL (Artisans Commerçants Services et Professions Libérales), l'Association de Gestion et de Comptabilité de l'Yonne avait réussi à conserver depuis 2011 le même nombre de clients.

Un chiffre qui enregistre aujourd'hui une légère baisse, avec un total de 1 137 clients, du fait notamment d'un surcroît d'arrêts ou de défaillances d'entreprises, mais on note toutefois 227 nouveaux dossiers, provenant en majorité de la clientèle existante, suite là aussi à des diversifications d'activité.

Concernant le Service Employeurs, 28 000 feuilles de paie ont été éditées en 2015 pour le compte de 907 employeurs de main d'œuvre, soit une moyenne mensuelle de l'ordre de 2 300 fiches de paie, pour un nombre moyen de deux à trois salariés par employeur, précise Laurent Beurienne, directeur de CERFrance Yonne : *«on est vraiment sur de la Très Petite Entreprise, qui est assurément notre cœur de métier…»* Rappelant par ailleurs que la Déclaration Sociale Nominative (DSN), visant à remplacer et simplifier la majorité des déclarations sociales en automatisant leur transmission à partir des données de paie, était entrée désormais dans sa phase opérationnelle.

Le secteur agricole a généré 3 224 dossiers sur l'exercice

En ce qui concerne l'activité agricole, la migration vers le logiciel *«Isacompta»* ne s'était pas effectuée sans mal depuis cinq ans. Une époque qui semble désormais révolue, puisqu'à la date du 30 septembre dernier, on comptait plus de 800 liasses fiscales envoyées, pour à peine 250 la première année. Un peu de retard accumulé en fin d'année toutefois, du fait notamment d'une partie de l'équipe salariée mobilisée autour du dispositif du Fonds d'Allégement des Charges à destination des exploitations. Suite à une enquête menée auprès du public agricole, deux axes d'amélioration vont être poursuivis : le renforcement de la disponibilité des conseillers, ainsi que des pôles d'expertise. Conséquence, explique Laurent Beurienne, *«d'entreprises qui se développent et se complexifient, avec des problématiques de gestion fiscale et patrimoniale de plus en plus prégnantes, au moment où vous envisagez la phase de transmission de votre exploitation…»*.

Au total, l'activité agricole aura généré au cours de l'exercice, 3 224 dossiers, pour 112 salariés en équivalent temps plein, dédiés exclusivement à ce secteur. Si les délais sont globalement satisfaisants, « des marges de progrès sont néanmoins possibles et on y travaille », souligne le directeur de CERFrance Yonne.

DOMINIQUE BERNERD

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Fax 03 84 65 19 47

▸ Agenda

03/06 Journée découverte de l'Agriculture Biologique

La Cocebi, coopérative bio, collecte sur la Bourgogne et départements limitrophes, les productions biologiques et conversions depuis plus de 30 ans. Depuis 2011, elle s'est regroupée avec Biocer, dans Union Bio Semences (station de semences à Maisse), pour commercialiser les semences certifiées sous la marque "*Ubios*". La Cocebl et Ubios invitent les exploitants qui s'interrogent sur l'agriculture biologique (technique, marché…), à découvrir cette filière, vendredi 3 juin, en visitant l'exploitation EARL Conseil à Villemer (89). Au programme : présentation de l'exploitation, destruction des luzernes sans labour, visite de parcelles

Rendez-vous le vendredi 3 juin à 14 h, 5 route de Branches, à Villemer. Renseignements et inscriptions au 03 86 33 64 44 et sur cocebi@biobourgogne.fr

01/06 Conférence à Auxerre sur les circuits de proximité

En partenariat avec la Ville d'Auxerre et le Conseil départemental, la Chambre d'agriculture de l'Yonne organise mercredi 1er juin, à partir de 14 h, en la Salle Vaulabelle à Auxerre, une conférence sur les circuits de proximité. Une réunion à destination d'une part des agriculteurs intéressés par des débouchés locaux et des perspectives de diversification de leurs productions et, d'autre part, des collectivités de l'Yonne, qui aura pour objectif de :

- Informer de ce que recouvre ces circuits de proximité à l'heure où la plupart (producteurs, consommateurs, décideurs politiques), souhaitent développer la consommation locale
- Présenter l'action portée par la ville d'Auxerre et les besoins en produits (quantité, qualité, cahier des charges), qu'elle exprime pour la restauration collective dont elle a la charge
- Informer de l'action entreprise par le Conseil départemental auprès des collèges, collectivités, établissements publics pour encourager le développement de ces circuits de proximité
- Bénéficier du témoignage d'entreprises intermédiaires spécialisées dans l'approvisionnement des cuisines centrales et dans la confection de repas, sur leurs pratiques d'achat locales et leurs besoins
- Echanger et répondre à toutes les questions que vous vous posez sur l'approvisionnement local

Renseignements auprès de François Avez (Chambre d'agriculture de l'Yonne), au 06 32 54 30 78

Instants Santé MSA pour le canton de Courson les Carrières

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton de Courson les Carrières, âgés de 25 à 74 ans, du mercredi 1 au vendredi 3 juin, à la mairie, Place du Château

L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun. Bilans approfondis, ciblés suivant les pathologies propres à chaque tranche d'âge : pour les 25 à 44 ans, l'examen porte plus particulièrement sur la prévention et le dépistage des risques cardiovasculaires. Pour les plus âgés : 65 à 74 ans, il est centré sur le repérage de certains facteurs de risque de dépendance (troubles de la vision, troubles de l'audition…) Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, vous avez reçu dernièrement un imprimé d'inscription. Il est impératif de le retourner au plus vite à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

09/06 Permanence Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra jeudi 9 juin à la Chambre d'agriculture, 62 rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous au 03 80 70 27 37 - Email : mel.dijon@apecita.com

Prochaines Journées Portes Ouvertes dans les MFR

Journée Portes Ouvertes dans les Maisons Familiales et Rurales de l'Yonne :

MFR de Gron : samedi 4 juin, de 9 h à 17 h

MFR de Toucy : samedi 25 juin, de 9 h à 17 h

05/06 Véhicules anciens à Bussy-en-Othe

Rassemblement de véhicules anciens dimanche 5 juin, de 8 h à 17 h, à Bussy en Othe, aux Etangs de Saint-Ange, organisé par l'association Bussy Auto Retro. Au programme : balade en pays d'Othe, présentation de voitures rétro, exposition de miniatures, bourse d'échanges, fête foraine… Renseignements au 09 83 73 19 48

Assemblée générale de la FDSEA 89

70 ans d'action syndicale dans l'Yonne aussi !

Les années passent, mais la mémoire demeure et les photos aussi. Petite rétrospective pour illustrer les actions menées au fil du temps.

Mais il devient difficile de retracer tous les évènements qui se sont déroulés tout au long de ces 70 ans de mémoire syndicale et il faut s'y mettre à plusieurs pour tenir le fil de notre histoire FDSEA 89.

Les déménagements n'ont pas épargné les archives qui se trouvent aujourd'hui assez réduites. Quelques photos, dont celle illustrant une fameuse manifestation à Avallon en juillet 1973 ont subsisté. Et les photos qui demeurent nous montrent que l'action syndicale est un éternel combat renouvelé : meilleure valorisation des produits, moins de contraintes réglementaires ont été des revendications portées par le syndicat depuis sa création même si les modes d'action syndicale changent : moins de *«masse»*, plus de communication.

L'action de la FDSEA s'est toujours structurée de la même façon :
Proche du terrain. C'est le mot d'ordre absolu. Proche des adhérents et de leurs projets, préoccupations, interrogations, que ce soit par le contact quotidien avec les représentants professionnels ou l'équipe salariée ou en emmenant au contact du terrain les représentants administratifs ou politiques, dont par exemple un ministre de l'Agricultur.

Pour mieux défendre les intérêts de la profession. Si les rassemblements sont moins massifs qu'auparavant, les manifestations rentent le marqueur d'une tension particulière. La manifestation à Dijon en octobre 2009 interpelait à l'époque le président Sarkozy *«l'agriculture doit-elle payer ce prix ?»* et montrait une carte de Bourgogne qui risquait d'être vidée de ses agriculteurs.

Par des actions de lobbying régulières. Quel que soit l'interlocuteur, quel que soit son orientation politique, la ligne syndicale reste la même. Les relations sont respectueuses et cordiales, parfois détendues, parfois acérées. Mais l'action syndicale actuelle passe de manière incontournable par les relais parlementaires.

Tout en prenant soin de l'image du métier, grâce à des actions de communication comme entre autres le fameux marché rue de Chine organisé de manière conjointe par la FDSEA 89 et la FNSEA depuis 22 ans… grâce à la mobilisation des producteurs de l'Yonne.

Tout en étant moteur dans des projets innovants qui mettent en œuvre les synergies départementales, comme le projet diester mené dans l'Yonne il y a quelques années, ou de manière plus modeste mais toujours au service des agriculteurs et viticulteurs la mise en place d'AVE 89, groupement départemental d'employeurs.

Et pour orienter l'action de la FDSEA 89, les adhérents ont rendez-vous lors de l'AG le 3 juin à Domats à 8h45. En matière d'histoire syndicale, il y a celle du passé et celle qui reste à écrire ! Soyez présents !

Clarisse bachelay
Directrice FDSEA de l'Yonne


C'était il y plus de 40 ans, en juillet 1973 : plusieurs centaines d'agriculteurs étaient réunis à Avallon, pour manifester leur colère.


Février 2005 : protestant contre les *«sur-contrôles»* et la paperasse, 200 agriculteurs défilaient dans les rues d'Auxerre, avant d'aller déposer devant les grilles de la DDT un cercueil empli des documents qui avaient suscité leur révolte.



Février 2009 : *«Votre filière est un peu l'arme anticrise. Si l'on pouvait m'en faire dix comme ça, ce serait la meilleure réponse à la crise actuelle…»* Propos du Secrétaire d'Etat à l'industrie et à la consommation de l'époque, Luc Chatel, venu inaugurer le site de transformation des oléagineux et de production de diester du Mériot.


Avril 2009 : L'action de lobbying commence parfois autour d'un verre, comme ici, à l'issue de l'assemblée générale de la FDSEA 89, en présence du député Jean-Pierre Soisson, du Sénateur Henri de Raincourt et du président Francis Letellier.


Avril 2010 : Un évènement resté dans toutes les mémoires et qui aura marqué l'histoire de la FDSEA de l'Yonne : l'organisation du 64e Congrès national à Auxerre.



Octobre 2009 : Plus de 2 000 manifestants venus des quatre coins de la Bourgogne, réunis à Dijon, avec pour symbolique, une carte de la région dessinée au sol, pour dénoncer la déprise s'accentuant dans les territoires ruraux.


Octobre 2013 : Seule manifestation à pérenniser le *«Marché des Terres de France»* qui s'était tenu en septembre 1991 à Paris, le Marché de la rue de Chine, organisé chaque année par la FDSEA de l'Yonne dans le 20e arrondissement, a fêté en octobre 2013 ses 20 ans. Avec pour souffler les bougies : André Thomas, ancien président de la FNSEA et initiateur de la manifestation, le président actuel, Francis Letellier et Michel Masson, administrateur à la FNSEA.


Juin 2014 : En déplacement dans l'Yonne, le ministre de l'Agriculture Stéphane le Foll s'est arrêté sur une exploitation laitière où l'attendaient de nombreux adhérents, venus lui faire part de leur mécontentement et de leurs inquiétudes. Un accueil républicain et courtois, mais des dialogues fermes et des échanges vifs, avec au final des agriculteurs peu convaincus par le discours ministériel.

Assemblée Générale de la FDSEA 89

Clap de fin pour le président

Il y aura sans doute un peu d'émotion le 3 juin prochain, pour Francis Letellier, qui présidera sa dernière Assemblée Générale, après avoir décidé de ne pas postuler un 4e mandat à la tête de la FDSEA de l'Yonne.



Manifestation à Paris le 7 septembre dernier;

Elu président pour la première fois en 2007, succédant ainsi à Gilles Abry, lui-même élu la même année, à la tête de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Francis Letellier a conservé depuis lors, les rênes de la FDSEA 89. Il a décidé, après trois mandats successifs, de quitter la présidence de l'instance départementale, une fois renouvelées l'hiver prochain, les nouvelles équipes cantonales. Retour sur près de 40 ans d'engagement, alors que la FNSEA fête cette année ses 70 ans

La FNSEA est aujourd'hui septuagénaire. Une vieille dame ?
Francis Letellier : *«Aujourd'hui, 70 ans, ce n'est pas si vieux, mais c'est une date dans le temps que l'on fête, pas un âge donné. Créée il y a 70 ans, elle n'a cessé depuis de changer, de bouger, mais toujours avec les mêmes valeurs, qui ont vu naître l'unité paysanne. Ni passéiste, ni nostalgique, la FNSEA a su évoluer et si elle revendique régulièrement, elle a su aussi construire. C'est la particularité de notre syndicat et ce qui en fait sa force. Où en serions-nous aujourd'hui si, à l'arrivée de la PAC, nous n'étions pas montés au charbon pour bosser sur son amélioration. La FNSEA a toujours été acteur dans le changement et veut le rester»*

Ces valeurs sont restées les mêmes aujourd'hui ?
«Je suis convaincu que oui, même si l'on est dans un monde qui s'individualise beaucoup et si l'on n'y prend pas garde, la baisse du nombre de paysans fait que l'on aura de plus en plus d'agriculteurs isolés dans leur campagne. Et être isolé, par les temps qui courent, ne serait-ce qu'au travers de la question environnementale, fait que le gars peut rapidement être confronté à des difficultés de communication, de voisinage. D'où l'importance de lui rappeler que même s'il se retrouve seul sur sa commune, le syndicat est là pour le conseiller et l'entourer».

L'AG se déroulera à huis clos le 3 juin prochain à Domats et sera réservée aux adhérents, une raison à cela ?
«Il n'y aura en effet, ni politiques, ni OPA. C'est une volonté du Conseil d'administration, sur proposition du bureau. Trop de promesses ont été faites par les élus politiques de tous bords. Sans que ce soit une défiance à leur égard, on veut montrer ainsi que l'on peut essayer de se prendre en main et que l'on a sûrement une partie des solutions. On a trop attendu de la puissance publique et techniquement, il faut nous prendre en charge, continuer et accentuer le travail sur les coûts de production, la maîtrise des charges».

La mobilisation syndicale semble parfois marquer le pas aujourd'hui. Comment expliquer cette forme de désintérêt ?
«Je pense que la mobilisation a changé avec l'arrivée d'Internet et des réseaux sociaux. A une époque, les manifestations de masse se devaient d'être nombreuses dans ce département, comme ailleurs, pour être visible d'un député ou autre élu, qu'on allait réveiller au petit matin et lui faire part de nos revendications. Aujourd'hui, on lui envoie un mail qui, bien rédigé, porte autant. Des manifs de masse, il en faudra toujours, mais pour aider à faire plier, près avoir mené toutes les actions de lobbying auxquelles nous sommes désormais habitués. Avec l'atout d'avoir à la FNSEA un lobbying réalisé par des professionnels, à l'attention de professionnels. Un avantage certain, qu'on ne lâchera jamais».

Le monde agricole a de plus en plus de mal à accepter une Europe soumise à une bureaucratie la coupant de la réalité. Faut-il pour autant la quitter, comme prônent certains ?
«Non, bien sûr que non ! Il suffit de regarder ce qui se passe avec le «Brexit», les paysans anglais n'en veulent pas et souhaitent rester dans l'Europe. Ce qu'on lui reproche surtout et c'est là qu'elle a failli, c'est qu'en cas de difficultés rencontrées, elle renvoie aux Etats membres répondre à l'urgence… Tout en expliquant la nécessité de lever la tête et regarder encore plus loin. Il est parfois compliqué d'aller dire que l'on est déjà dans la PAC 2020/2026, alors qu'on se bat encore pour la précédente».

Qu'attendez-vous de cette dernière Assemblée générale en tant que président ?
«Qu'il y ait du monde bien sur et surtout, que mon engagement passé soit bien compris et donne envie, aux jeunes notamment, de s'investir à leur tour. Le syndicalisme est plus que jamais indispensable dans notre société actuelle, mais une chose est sure et ce sera un peu la trame de mon discours, ils ne feront pas le même syndicalisme que celui que nous avons pu vivre, en s'investissant corps et âme, 7 jours sur 7. Ils le feront avec les moyens technologiques d'aujourd'hui, facilitant la communication, la rapidité d'exécution… Ils ne feront peut-être pas autant d'années que moi, mais peu importe ! Investissez-vous ! N'ayez pas peur du poste que l'on vous confie, ce n'est pas l'Homme qui fait la fonction, c'est la fonction qui fait l'Homme».

Vous êtes également administrateur à la FNSEA, est-ce toujours facile de faire redescendre les positions nationales au départemental, voire au cantonal et qu'elles soient acceptées par tous ?
«Mon rôle est plutôt de faire remonter les doléances Bourgogne-Franche Comté jusqu'à Paris. Mais l'inverse est de plus en plus facile aussi et de mieux en mieux compris. Le rôle d'un président comme moi, également administrateur national, est d'aller dire sans son département : « oui c'est la crise, oui, on doit le problème à régler. D'où une transposition «à la française» qui devient absolument insupportable et fait voler en éclats les fondamentaux européens. Aujourd'hui, le renforcement de l'Europe ne peut passer que par une simplification de cette démocratie qui en fait, n'en n'est pas une, avec une Commission Européenne ayant autorité sur tout… La profession agricole est là pour produire. Différemment certes, en fonction des marchés, des attentes des citoyens, mais produire ! Et l'Europe doit nous encourager à cela et non pas nous mettre des bâtons dans les roues en permanence en nous disant que le marché fera tout, ouvrant ainsi la porte au Traité Transatlantique, au bœuf aux hormones, au poulet chloré, ce n'est pas vrai !»

Que retiendrez-vous de ces années passées à la tête de la FDSEA de l'Yonne ?
«Comment répondre sans tomber dans l'émotion… ? J'ai toujours eu besoin du contact humain, c'est ce qui me caractérise le plus et à cet égard toutes ces années passées ont été formidables. On peut être déçu par les personnes, mais je crois plus que tout au potentiel humain. On me dit parfois que je suis naïf, mais j'ai toujours fait confiance au genre humain. La fierté aussi, d'avoir accompagné les agriculteurs dans le changement et d'avoir participé à l'action. Comment ne pas penser à cet instant, à ce Congrès national de 2010 à Auxerre, qui restera pour nous tous et pour l'équipe salariée, un moment inoubliable»

PROPOS RECUEILLIS PAR
DOMINIQUE BERNERD



Le président de la FDSEA de l'Yonne est également administrateur national, à la FNSEA.



La Bourgogne agricole toute entière s'était retrouvée dans les rues de Dijon, le 5 novembre 2014

Viticulture

Un parcours forgé par la passion du vin

Le vignoble auxerrois n'a pas été épargné par le gel. Parmi les viticulteurs touchés, Edouard Lepesme, jeune vigneron installé hors cadre, à Vaux, depuis deux ans

Les coteaux surplombant la vallée de l'Yonne, de l'autre côte de la rivière, dessinent un panorama au format cinémascope dont Edouard Lepesme ne se lasse pas : *«c'est quand même sympa de bosser là ! Le lieu est juste superbe…»* Mais pour l'heure, son regard se limite aux bourgeons et premières feuilles victimes des gelées noires ayant touché le vignoble de l'auxerrois, en même temps que celui du chablisien. On est ici aux portes d'Auxerre et la ville se profile à l'horizon. Un parterre mosaïque rythmé par les vignes, les cerisiers et les parcelles de céréales ou colzas. *«La première inconnue est de savoir comment les bourgeons vont repartir et s'ils vont bien réagir. Il y a des endroits, notamment en chardonnay, je sais déjà que tout est grillé»*

Commercial dans un Domaine champenois, Edouard Lepesme s'est pris de passion pour le vin et en 2011, a entamé une formation à Beaune pour devenir viticulteur. Multipliant ensuite pendant trois ans, les expériences, que ce soit dans le chablisien, en Côte de Nuits ou en Nouvelle-Zélande. Avant de racheter en 2014, un vignoble planté dans les années 60, sur les coteaux de Vaux-Auxerre. Un domaine de 14 ha, conduit depuis une quinzaine d'années en viticulture biologique, où le jeune vigneron commence à apporter sa touche personnelle : *«au moins, continuer sur le plan agronomique tout le travail fait par mon prédécesseur et commencer cette année, à travailler certains plants en phytothérapie, après avoir depuis l'an passé, remis en route des vendanges manuelles et retravaillé avec des fûts»*

Installé depuis deux ans

Pas facile, après seulement deux années d'installation, de subir un coup de gel comme celui là : *«je fais une moyenne de 40 à 45 hl à l'année par ha, si je perds 5 hl, je suis encore dans ma fourchette de viabilité et pense pouvoir tenir le coup, mais si ça devait se renouveler, c'est sûr que ce serait beaucoup plus difficile…»* Même s'il a eu la sagesse de contracter une assurance récolte à son installation, faute de stocks suffisant pour pallier les coups durs, l'avenir pourrait s'en trouver assombri : *«ma production annuelle s'établit à près de 550 hl, commercialisés essentiellement auprès de négociants mais je souhaiterais à terme développer la vente aux particuliers. En 2014, pour le premier millésime, j'ai commencé avec 8 000 bouteilles, 15 000 l'an passé et il y a encore un mois, j'avais la volonté de passer à plus de 25 000 bouteilles, mais il est vrai que les évènements ont un peu tout remis en cause»*. Les premiers retours sur ses vins sont encourageants et le portefeuille clients s'étoffe progressivement, mais le fait de s'installer hors cadre est loin d'être atout : *«même si j'ai été bien accueilli par mes collègues vignerons, le premier stress est de savoir si l'on va réussir à maîtriser la plante et l'amener à produire des raisins qualitatifs pour la récolte. Après, au moment de vinifier, on ne peut qu'espérer que ça plaise, faute d'avoir l'historique et les repères pour à la fois se rassurer dans ses choix et se dire que tout va bien…»*
Ses atouts, Edouard les place aussi dans ce lieu choisi, ouvrant les portes du sud-auxerrois : *«j'a découvert l'histoire viticole d'Auxerre, une histoire fabuleuse, avec des vignes implantées par les Romains, cultivées ensuite par l'Eglise. La rivière, comme vecteur de commerce pour le vin, la pierre, le bois, qui s'achevait aux quais de Bercy. A mon avis une voie de développement sans pareil pour l'œnotourisme, à l'heure où l'on est un peu à la recherche d'un second souffle en matière économique, dans le secteur»* Avant de voir édifiée sur les quais à Auxerre, la maison du vignoble qu'il appelle de ses vœux, le jeune Auxerrois d'adoption souhaiterait pour le moins qu'un panneau soit installé au dessus du village, sur l'ancienne voie romaine, aujourd'hui dévolue aux véhicules : *«pour rappeler aux automobilistes, le patrimoine viticole existant à leurs pieds, que certains ne soupçonnent même pas»* Une histoire qui s'est écrite au fil des siècles et à laquelle Edouard Lepesme espère bien rajouter quelques pages…


L'heure du premier bilan pour Edouard Lepesme, après les gelées noires qui ont touché le vignoble


Une passion du vin qui a conduit l'ancien commercial à se forger un nouvel avenir professionnel

DOMINIQUE BERNERD

Chambre d'agriculture de l'Yonne

Quelles formations souhaitez-vous suivre l'hiver prochain ?

La formation est un outil efficace pour accompagner les mutations du monde agricole. Une liste des différents choix possibles a été dressée sur le site Internet de la Chambre d'agriculture de l'Yonne. Faites savoir ceux qui vous intéressent !

Avec plus de 1 000 participants et plus de 100 stages de formation organisés sur tout le territoire sur la campagne 2015/2016, la Chambre d'agriculture, avec ses partenaires, est aujourd'hui leader dans ce domaine. Une réussite que vous plébiscitez puisque plus de 97 % des participants se disent satisfaits des stages proposés.
La clef de cette réussite repose sur le soin que nous mettons à écouter et comprendre vos besoins.
Dans le but de parfaire cette écoute et préparer la prochaine campagne de formation, nous souhaitons aujourd'hui recueillir vos avis sur les formations qui vous intéressent.
Pour cela un questionnaire en ligne recense une large panoplie de formations.
Nous comptons sur vous pour sélectionner dans cette liste seules les formations auxquelles vous souhaiteriez vous inscrire.

La démarche est simple : rendez-vous sur yonne.chambagri.fr pour accéder au questionnaire.
Vous avez jusqu'au 31 mai 2016 pour remplir cette enquête (durée estimée entre 5 et 10 minutes).
Cette démarche est primordiale afin de garantir que l'offre de formations que nous mettrons en place soit à la hauteur de vos attentes et corresponde à vos besoins.

CHAMBRE D'AGRICULTURE 89

Afdi Bourgogne Franche-Comté

Changements climatiques, du Nord au Sud

Les adhérents d'Afdi Bourgogne France-Comté étaient réunis jeudi 19 mai dernier en assemblée générale annuelle. A cette occasion, une table ronde était organisée, avec pour thème : *"Comment l'agriculture familiale est aujourd'hui à même de répondre aux contraintes dues au changement climatique ?"*.



Au Nord comme au Sud, l'agriculture doit s'adapter au changement climatique.

C'est un fait aujourd'hui établi, l'agriculture est en crise. Une crise conjoncturelle mais également structurelle. Ce qui va l'amener à engager des mutations profondes. Une orientation nouvelle qui devra composer avec le changement climatique dont nous observons déjà les effets. Cest sur ce dernier espect que l'Afid Bourgogne Franche-Comté a tenté d'apporter un éclairage à l'occasion de la table ronde organisée dans le cadre de son assemblée générale.
Autour de la table : Thierry Desvaux, agriculteur de l'Yonne engagé dans une pratique de conservation des sols; Dominique Girard, vice-président du Conseil départemental de Côte d'Or; Marc Gansoré, secrétaire général de la fédération des producteurs agricoles du Burkina-Saso (FEPAB).
Organisée en deux temps (l'agriculture et le changement climatique vue du Nord, puis vue du Sud), la réunion a présenté, par l'exemple des pratiques destinées à faire face aux modification du climat. Un débat qui se voulait interactif et qui a permis de nombreux échanges avec l'assistance.

L'agriculture et le changement climatique vu du Nord

La première partie de la table ronde était consacrée à la présentation vidéo de la SEP de Bord située à Bligny-en-Othe, dans l'Yonne. Depuis 2008 et la création de la SEP (Société en Participation), les cinq associés ont mis en œuvre un assolement commun et des techniques culturales à fort potentiel environnemental. Une aventure dictée par plusieurs motivations. Un intérêt particulier pour le façonnage des paysages et la maîtrise de l'impact environnemental (l'exploitation est située sur une plaine de captage). Le volet économique arrivant en dernière position. Les pratiques de la SEP de Bord, engagée en agriculture de préservation, repose sur trois piliers : une couverture permanente pour nourrir et protéger le sol vivant, une rotation des cultures efficace et plus protectrice de l'eau et, enfin, la protection de la structure biologique du sol grâce à un semis direct, sans labour.
«C'est l'activité biologique des sols qui a remplacé l'activité mécanique» soulignait Thierry Desvaux en rappelant qu'*«un sol plus fertile est également plus performant»*. Un aspect non négligeable sur le plan économique avec notamment une diminution de près de 50% de la consommation de carburant et une baisse de l'utilisation d'intrants.
Dominique Girard, pour sa part, a tenu à rappeler les enjeux du réchauffement climatique. *«Même si nous constatons un maintien global de la quantité d'eau annuelle, elle va tomber différemment, et à différentes périodes»* Soulignait le vice-président du Conseil départemental du Côte d'Or. Le réchauffement planétaire a également des incidences sanitaires liées notamment à la migration de certains insectes. *«Certains chercheurs considèrent que les insectes remontent de 15 km par an»* indiquait Dominique Girard rappelant «*l'émergences de nouvelles maladies comme la FCO ou la maladies de Lyme»*. Pour l'élu départemental, «*il est nécessaire d'anticiper avec bon sens et d'adapter les politiques au contexte»*.

…et vue du Sud

S'adapter, c'est le maître mot des agriculteurs du Sud. Et ce depuis bien longtemps. C'est ce qu'est venu rappeler Marc Gansoré agriculteur du Burkina-Faso. *«Dans une région où il ne pleut que 4 mois sur 12, avec seulement 700 mm cumulés sur l'année, nous avons dû nous implanter des variétés à cycle court, rationnaliser l'utilisation de l'eau...»*.
Alors, dans ce contexte déjà difficile quelles nouvelles réponses apporter pour faire face au réchauffement ? *«Nous sommes aujourd'hui victimes d'une situation que nous n'avons pas créée»* a rappelé le secrétaire général de la fédération des producteurs agricoles du Burkina-Faso.
Comme un cri du cœur provoquant une émotion palpable dans la salle. *«Nous avons un point commun, nous sommes agriculteurs !»* déclarait Marc Gansoré. *«Notre travail est différent, notre environnement est différent, mais nous devons trouver ensemble des solutions communes à une définition commune de notre mission : nourrir la planète en mettant en œuvre une agriculture intelligente !»*.

F. Duclos

(1) La SEP de Bord a fait l'objet d'un reportage dans le cadre des journées sur l'agro-écologie en Bourgogne en juin 2015. Voir notre édition N°1327 du 19 juin 2015, page 11 ou sur notre site internet en effectuant une recherche avec les mots clés «Innov' Action».



De nombreux échanges ont eu lieu entre la salle et les intervenants



Made in Viande

Les consommateurs dans le «vrai» d'une exploitation

Petite visite et découverte d'un élevage du Morvan, le Gaec Pompon, qui a chaleureusement ouvert ses portes à l'occasion de l'opération Made In Viande, organisée par Interbev Bourgogne.

Quand on vous raconte avec talent et conviction -et par le menu- l'histoire d'une famille d'éleveurs, un parcours de vie et la réalité quotidienne d'une exploitation d'élevage ; le tout en visitant les bâtiments, en découvrant les multiples facettes d'une activité qui va bien au-delà d'un simple métier... On en ressort avec un peu moins de stéréotypes et un peu plus d'ouverture d'esprit, riche d'une nouvelle compréhension du quotidien d'une exploitation d'élevage, de la passion transmise et des angoisses partagées d'une entreprise qui n'a plus grand chose à voir avec les fermes d'antan.
L'enjeu de l'opération Made In viande, c'est tout cela, découvrir, voir, écouter et partager... en ouvrant ses portes pour dialoguer en direct avec les consommateurs et parler avec coeur et fierté de son métier d'éleveur. Dans le Morvan, ils étaient peu nombreux à relayer l'opération. Michel Loison avec toute l'équipe du Gaec des Pompons, jeunes et plus anciens réunis, a joué le jeu de la transparence et de la convivialité en participant cette année à l'opération Made In Viande. Pas facile de s'improviser *«communiquant»* du jour au lendemain, mais l'ouverture aux autres c'est une constante dans ce Gaec et Michel Loison ouvre volontiers ses portes, même en dehors de toute action de communication ciblée.

Au programme une visite commentée des installations et surtout une approche particulièrement humaine et chaleureuse d'une activité méconnue et souvent injustement décriée. Alors que la jeune génération se prépare à reprendre le flambeau, les difficultés actuelles de l'élevage entâchent de quelques nuages cette perspective heureuse d'une transmission bien préparée. Quid de l'avenir, quid de l'évolution de l'activité ? Sous le discours mesuré, l'angoisse pointe quand même. Depuis sa constitution en 1982, le Gaec a su s'adapter aux évolutions de l'agriculture et à celles de la société ; mais là le manque de perspectives laisse planer un doute, la jeune génération va devoir s'adapter rapidement au nouveau contexte du métier et elle n'aura pas droit à l'erreur...

Dernière adaptation en date, le Gaec s'est donné les moyens de développer la vente directe, encore un nouveau métier et un nouveau challenge, la commercialisation avec ses contraintes et ses risques, cela ne coule pas de source, mais le défi a été relevé. L'avenir dira si cette nouvelle orientation prendra plus d'importance ou non au sein du Gaec. Le coeur de métier cela reste quand même l'élevage de bovins et d'ovins et la production de broutards et d'agneaux d'herbe.
Côté convivialité, dégustation de viande et barbecue savoureux étaient au menu et ont permis d'apprécier le travail du naisseur autant que celui de l'engraisseur.



Plusieurs générations sous la bannière de Made In Viande se sont livrées de bonne grâce à un exercice de communication grand public pas si évident que cela.

Anne-Marie Klein

Bien-être animal et abattoirs

Pas si mal, mais peut (doit) mieux faire

Auditionné le 18 mai par la commission chargée d'enquêter sur les conditions d'abattage des animaux, le ministre de l'Agriculture a donné les résultats de l'inspection diligentée suite à la diffusion des vidéos rendues publiques par L214. La grande majorité des abattoirs ne présente aucun défaut de conformité ; les non conformités les plus graves concernent 5 % des chaines d'abattage inspectées.

L'inspection générale demandée par le Gouvernement suite à la publication en mars d'une troisième vidéo de l'association L214 dénonçant des maltraitances animales dans un abattoir s'est achevée le 30 avril : 259 abattoirs sur 263 ont ainsi été contrôlés, soit 460 chaines d'abattage, a indiqué le ministre de l'Agriculture. Auditionné le 18 mai par la commission d'enquête sur les conditions d'abattage d'animaux de boucherie, Stéphane le Foll a fait savoir que « pour les deux tiers, aucun défaut de conformité » n'avait été observé. Dans le tiers restant, il s'agit dans la majorité des cas *«d'absence de preuve documentaire, mais pas de manquements constatés envers les animaux»*.

Des défauts de conformités moyens à graves ont cependant été relevés : défauts d'étourdissement dans 39 chaînes d'abattage, avec *«dans la plupart des cas des mesures correctives immédiates exigées par les services»* et la possibilité de reprendre l'activité. *«Les manquements les plus graves ont concerné 5 % des chaînes inspectées, soit 19 chaines»*, a précisé le ministre. 99 avertissements ont été signifiés et 77 exploitants ont été mis en demeure d'apporter des corrections à leur système, dans un délai fixé par les services d'inspection. Enfin, *«dans deux établissements, des arrêts d'activité ou retrait d'agrément ont été ordonnés»*, indique Stéphane Le Foll, pour qui *«cette inspection démontre que nous avons encore des progrès à faire»*. Ce qui est bien l'objectif de la stratégie *«bien-être animal»* mise en place par le ministre, et de la commission d'enquête qui auditionne depuis le 4 mai des représentants de la filière (Interbev, Inaporc), des chercheurs, les syndicats d'abatteurs, et des ONG.

Améliorer les conditions de travail des salariés

Il ressort ainsi qu'une attention plus forte doit être apportée aux salariés des chaînes d'abattage. Le faible nombre de candidats à ces postes ne permet pas d'être très sélectif en amont, mais leur formation pourrait être améliorée. Stéphane Le Foll avance l'idée d'une sécurisation des parcours professionnels avec des certificats de compétence pour faciliter les évolutions de carrière dans ces métiers que l'on peut difficilement exercer sur une longue durée. Si le ministre n'est pas opposé à la vidéosurveillance, il met en garde contre la pression supplémentaire que cela pourrait exercer sur les employés.
Au-delà de la formation, *«on peut encore investir pour améliorer les conditions de travail»*, a indiqué Stéphane Le Foll : environ 32 millions d'euros sont encore disponibles sur les 50 millions d'euros débloqués au titre du PIA2 (Programme d'investissements d'avenir). 4 millions d'euros sont par ailleurs consacrés au projet de sexage des poussins *«in ovo»*, dans l'œuf, pour éviter le broyage des poussins mâles à la naissance. Le ministre a également rappelé les principales mesures de sa stratégie bien-être animale : nomination obligatoire d'un responsable de la protection animale dans tous les abattoirs, renforcement des sanctions pénales, transparence des résultats des contrôles.

Les contre-vérités de Libération

Dans son édition du 17 mai, le journal Libération a publié au sujet des abattoirs un dossier remarqué pour la virulence de sa charge. Interrogé par la commission d'enquête le 18 mai, Stéphane Le Foll a apporté des précisions sur le témoignage de Martial Albar, présenté comme *«ex-inspecteur des services vétérinaires»* qui aurait *«travaillé dans de nombreux abattoirs»*. Selon les informations du ministère, il s'agirait d'un technicien vétérinaire en poste entre 1999 et 2012 mais n'ayant travaillé en abattoir que lors de trois vacations entre 2009 et 2012, avant une démission sans rapport avec ces missions. *«Je respecte toutes les opinions et les opinions des militants sont respectables, mais la présentation qui était faite est que c'était un vétérinaire, or ce n'est pas un vétérinaire»*, a déclaré le ministre, dénonçant à mots couverts la partialité du témoignage.
Dans un communiqué du 18 mai, Culture Viande (entreprises de la viande) s'est également attaqué à l'article de Libération en relevant des contre-vérités. Alors que le journal considère qu'en 20 ans *«rien n'a bougé pour les animaux»*, Culture Viande rappelle ainsi les progrès réalisés ces dernières années en matière de bien-être animal avec la mise en place du règlement européen 1099/2009 sur la protection animale entré en vigueur le 1er janvier 2013, obtention de 6000 *«certificats de compétence opérateur»* par les salariés, formation de 1000 Responsables protection animale (RPA). *«Les actes condamnables diffusés dans certaines vidéos ne sont ne rien une généralité dans les abattoirs français. Vouloir faire croise à cette généralisation relève du militantisme anti viande, pas du bien-être animal»* rappelle Culture Viande.

Salers de Bourgogne

D'autres schémas possibles !

La race salers continue de gagner du terrain en Bourgogne. À l'origine de son succès : ses facilités de vêlage et sa rusticité préservée. Enclins à la remise en question, les éleveurs de salers de Bourgogne n'hésitent pas à explorer des schémas alternatifs, que ce soit en médecine vétérinaire ou bien sur le plan de la valorisation de leurs animaux.

Le 27 avril, l'association Salers de Bourgogne tenait son assemblée générale à Champagnat, près de Cuiseaux. Un lieu choisi pour la présence sur place d'un élevage adhérent, en l'occurrence celui de la famille Lyonnais, détentrice d'une quarantaine de mères salers dont la production bio est entièrement valorisée en vente directe (nous y reviendrons dans une prochaine édition). Ce témoignage fut l'occasion d'évoquer l'intérêt économique de la vente directe en race rustique, mais aussi la filière bio. L'association compte une quarantaine d'adhérents. Pour sa dernière assemblée générale, elle accueillait des éleveurs des quatre départements bourguignons, mais aussi du Loiret, du Jura et de l'Allier. *«La salers est l'une des races bovines qui progresse le plus au niveau national et elle gagne notamment du terrain en Bourgogne et dans les départements limitrophes»*, confiait Olivier Tournadre, technicien du Herd-book salers (HBS). La race aurait ainsi progressé d'environ 5.000 vaches à l'échelle nationale pour un total de 215 000 mères. En Bourgogne, la hausse serait de +11% sur les deux dernières campagnes portant ainsi l'effectif à près de 4 800 mères détenues par 113 élevages de plus de 15 vaches, détaillait le président Jean-Pierre Mauguin. La clé du succès est avant tout la facilité de vêlage de la salers, confiait Olivier Tournadre. C'est en effet en plein hiver que les projets de conversion de troupeaux germent dans les têtes, observe le technicien. Les frais vétérinaires et le critère "Nombre de veaux vêlés par nombre de vaches vêlées" sont les autres motifs du désir de changement de race.



Taureau et génisses : En Bourgogne, la race salers compte 4 800 mères détenues par 113 élevages de plus de 15 vaches.



Visite élevage : Le 27 avril, l'association Salers de Bourgogne tenait son assemblée générale à Champagnat où la famille Lyonnais détient une quarantaine de mères dont la production bio est entièrement valorisée en vente directe.

Rustique assumée

La salers est *«une race rustique et de grand format»* qui s'assume. *«Elle ne cherche pas à réduire son squelette, ni son format»*, reconnaissait volontiers le directeur du HBS, Bruno Faure. Tout dans l'énoncé des orientations de la race semble privilégier la préservation du *«moule à veau idéal»*, avec l'impératif *«qu'elle soit capable de nourrir son veau»*. À chaque étape d'indexation, *«la longueur, le développement, les aptitudes fonctionnelles»* que sont *«les aplombs, la rectitude du dessus ainsi que la qualité du bassin (largeur, inclinaison)»* figurent en bonne place.
58% des mères sont croisées avec des taureaux charolais pour l'essentiel, donnant d'excellents broutards croisés. Cette conduite originale qui permet d'exploiter habilement les qualités maternelles de la salers combinées aux aptitudes bouchères du charolais, implique de bien savoir trier les futures reproductrices de race pure. Pour cette raison, le HBS promeut le pointage post-sevrage.

Méthodes alternatives

Réunissant des éleveurs qui, de par leur choix de race, ont été amenés à rompre avec les schémas conventionnels, l'association cultive une certaine ouverture aux méthodes alternatives. C'est en ce sens qu'elle avait invité Jean-Pierre Siméon, vétérinaire du GIE Zone verte, lequel a présenté *«l'utilisation des médecines alternatives en races allaitantes»*. Rappelant en préambule que la rusticité est un atout face aux maladies, le praticien a exposé sa philosophie de la médecine vétérinaire : une approche innovante qui, *«plutôt que de s'intéresser qu'aux malades, s'intéresse aux individus en bonne santé»*. En clair, l'idée est de se placer davantage dans la prévention en faisant en sorte de ne plus être malade, plutôt que de ne faire que soigner, au sens *«pompier»* du terme.
Les conseils prodigués par Jean-Pierre Siméon rejoignent les principes de la méthode Obsalim. L'observation attentive des animaux dans leur environnement y est primordiale. Avec en tête des principes fondamentaux tels que *«la vache est un ruminant qu'il faut faire ruminer»*. Ce sens de l'observation, on le retrouve dans l'homéopathie pratiquée dans le cadre du GIE. *«On ne soigne pas des maladies mais des individus»*, résume le praticien qui explique qu'en homéopathie, la médication répond à une somme de symptômes ou comportements exprimés par le malade. Jean-Pierre Siméon évoquait également la phytothérapie, une médecine complémentaire à l'homéopathie qui repose sur des préparations à base de plantes. Un exposé certes un peu déroutant, mais qui a littéralement captivé son auditoire avec des méthodes alternatives qui commencent à bien faire leurs preuves sur le terrain.

MARC LABILLE

Chronique ovine

C'est le moment d'engraisser les brebis de réforme

Dégager une marge de l'ordre de 30 € par brebis de réforme est possible mais quatre conditions sont nécessaires. L'une d'elles concerne le type de ration. Son coût ne doit pas dépasser 20 centimes d'euro par jour. Avec de l'herbe de printemps qui présente une très bonne valeur alimentaire, la ration est la moins couteuse avec 7 centimes d'euro. Toutefois, si le chargement à l'herbe est déjà élevé pour le reste du troupeau, cette solution ne doit pas retenue. Car l'engraissement des brebis de réforme n'est pas prioritaire sur l'exploitation et cette technique ne se justifie que si les stocks sont supérieurs aux besoins des brebis qui produisent des agneaux.

100 jours d'engraissement

Mais la principale condition réside dans l'état corporel initial des brebis. En effet, ce sont les brebis maigres en début d'engraissement qui dégagent les meilleures marges. Celles qui ont suffisamment de potentiel assurent des croissances soutenues de l'ordre de 150 grammes par jour et sont finies en moyenne après 100 jours d'engraissement. Pour les autres, mieux vaut les vendre une fois ce délai passé quel que soit leur état d'engraissement. Les brebis peuvent par exemple être identifiées à la peinture en début d'engraissement en notant le mois. Choisir alors des bombes de couleur qui perdurent dans le temps : vert, rouge et bleu par exemple.
Pour calculer l'intérêt économique de la finition de vos brebis de réforme, une feuille de calcul *«outil de simulation de l'intérêt économique de l'engraissement des brebis de réforme»* est disponible sur www.idele.fr et www.inn-ovin.fr.

RÉSEAU DE RÉFÉRENCES OVIN DE BOURGOGNE ET LAURENCE SAGOT, INSTITUT DE L'ELEVAGE/CIIRPO



Seules les brebis maigres sont économiquement intéressantes à engraisser.

Céréales

Une fin de campagne céréalière 2015/2016 dynamique à l'export

Blé tendre et orge bénéficient d'une demande soutenue des pays tiers et de l'Union européenne.

Dans son bilan mensuel établi le 11 mai, FranceAgriMer a revalorisé de 500 000 tonnes (t) à 12 millions de t (Mt) ses prévisions d'exportation de blé tendre vers les pays tiers en 2015/2016. Après dix mois de campagne, les ventes françaises vers ces pays s'inscrivent clairement en hausse (+3,3 %) par rapport à l'an passé. Les chargements ont été importants en mars et en avril, respectivement 1,4 Mt et près de 1,6 Mt, a souligné Olivia Le Lamer, chef de l'unité grandes cultures de FranceAgriMer. A la vigueur des achats algériens s'est ajouté un supplément de demande émanant du Maroc, en raison de la sécheresse qui sévit dans le pays depuis plusieurs mois. Au 6 mai, 1,9 Mt de blé tendre avaient été embarqués des ports français en direction du royaume chérifien.
Concernant le débouché égyptien, c'est en revanche toujours la déception. Les ventes de blé français sur cette destination (720 000 t au 12 avril) étaient largement inférieures à celles de l'an passé à la même date (- 1,32 Mt). Le débouché communautaire passe quant à lui à 7,26 Mt (+ 195 000 t) alors que les prévisions d'utilisation par les fabricants d'aliments du bétail sont stables à 5,2 Mt.

Vers un stock de fin de campagne de 6,43 Mt

Pour établir son bilan, FranceAgriMer a revu à la baisse la collecte de 943 000 t à 36,5 Mt et parallèlement l'organisme public a rehaussé le stock final à la ferme de 905 000 t à 2,56 Mt. En ajoutant ce volume au stock de report présent sur le marché (3,86 Mt), le bilan blé tendre devrait se conclure sur un stock de fin de campagne de 6,43 Mt. Un stock qui reste particulièrement élevé au regard du stock de report moyen des cinq dernières campagnes : 2,6 Mt.
Pour l'orge, on s'achemine, en revanche, vers un stock de report inférieur à la moyenne quinquennale (1,14 Mt). Comme pour le blé tendre, la sécheresse qui touche le Maroc crée un besoin supplémentaire à l'importation (640 000 t au 30 avril contre 179 000 t un an plus tôt). La demande de l'Arabie Saoudite s'est stabilisée. La Chine continue d'acheter des orges brassicoles françaises. FranceAgriMer n'a modifié qu'à la marge le bilan maïs. Le stock de fin de campagne devrait atteindre 2,4 Mt, légèrement en deçà de la moyenne des cinq dernières années (2,5 Mt).

Bon potentiel des cultures

Pour les céréales d'hiver, les conditions de cultures sont toujours globalement satisfaisantes à quelques semaines des moissons. Ainsi, au 2 mai, 87 % des blés tendres étaient dans un état *«bon à excellent»*, selon Céré'Obs, le programme de suivi des céréales mis en place par FranceAgriMer. C'est un peu moins bien que l'année dernière, où, à la même période, ce niveau était de 90 % mais beaucoup mieux qu'il y a deux ans (73 %). En orge d'hiver, les proportions sont presque identiques (86 % contre 89 % en 2015 et 73 % en 2014).

Les surfaces de blé confirmées à un haut niveau, celles de maïs en baisse

S'achemine-t-on vers des niveaux de production record compte tenu de ces bons potentiels et de la progression des surfaces (+1,7 % pour le blé tendre et + 4,3 % pour l'orge d'hiver) ? Rémi Haquin, président du Conseil spécialisé céréales de FranceAgriMer, se refuse à tout pronostic d'autant que les conséquences de la pression des maladies très présentes début mai (rouilles, septorioses, helminthosporioses et rhynchosporioses sur orges) sont, selon lui, encore difficiles à appréhender. En ce qui concerne le maïs, 44% des cultures avaient été semés au 2 mai contre 80 % l'an passé à la même date alors que 9 % des surfaces avaient levé à comparer aux 50 % de 2015. Les bonnes conditions climatiques de la première semaine du mois de mai auront, cependant, permis une nette avancée des semis et des levées.
Presque concomitamment, FranceAgriMer et le ministère de l'Agriculture ont diffusé leurs estimations de surfaces consacrées aux grandes cultures. D'une manière générale, ces chiffres confirment ceux annoncés le mois précédent.

Ainsi, selon le ministère de l'Agriculture, la surface de blé tendre (hiver et printemps) s'affiche à 5,25 M ha, soit une progression de 1,4 % sur l'an dernier et de 5 % sur la moyenne quinquennale. La progression de 11 % de la superficie de blé dur est également confirmée avec 355 000 ha, le retard sur la moyenne quinquennale étant encore de 1,1 %. La superficie d'orge, 1,81 M ha, est aussi confirmée en nette progression, tant par rapport à l'année dernière (+2,7 %) que sur la moyenne quinquennale (+ 8 %). La première estimation de semis de maïs porte sur 1,55 M ha, soit un repli de 4,8 % sur la dernière campagne et de près de 10 % sur la moyenne quinquennale. La surface de maïs fourrage est estimée à 1,46 Mt, en retrait de 4,5 %, celle de colza, avec 1,5 M ha, est en progression de 1,3 % sur 2015 et se rapproche de la moyenne des cinq dernières années. Les protéagineux (pois, féveroles, lupin) couvriraient 259 000 ha. C'est 14 % de mieux que la moyenne quinquennale.
La superficie de betterave industrielle serait la deuxième plus étendue de ces cinq dernières années, après 2014, avec 397 000 ha. Les plantations de pommes de terre de conservation, sans doute stimulées par les bons prix de l'actuelle campagne, couvriraient 125 000 ha, en progression de 2,2% sur 2015 et de 7,2 % sur les cinq dernières années.


Réussir

En raison d'une sécheresse qui sévit depuis plusieurs mois, le Maroc a intensifié sa demande en blé tendre.

Agronomie

Les sols agricoles, solution pour l'avenir

Un peu délaissées au profit de la recherche de productivité nécessaire après la seconde guerre mondiale, les pratiques de protection des sols connaissent un fort développement depuis une dizaine d'années. Pour l'agriculteur, leur mise en œuvre nécessite cependant d'accepter la complexité et d'intégrer ces techniques dans un système d'exploitation plus global.

« *De mon point de vue d'agriculteur, la vie du sol n'est pas un objectif en soi, c'est un outil de plus à son arsenal*», explique Samuel Bouquet, agriculteur venu témoigner de ses pratiques au débat sur les sols organisé par l'APCA, l'Inra et les éditions France Agricole le 11 mai. Cet exploitant en Seine Maritime a mis en place un certain nombre de pratiques pour lutter contre l'érosion et la chute du taux de matière organique : réduction du labour, optimisation des cultures intermédiaires, strip-till, redécoupage des parcelles… Car «*pour se passer de travailler le sol, il faut qu'il soit nourri et actif biologiquement*», rappelle Matthieu Archambeaud, auteur du livre «*Les sols agricoles, connaissance, observation et amélioration*», un guide pratique pour permettre aux agriculteurs de mieux connaître leurs sols et les moyens de les préserver. Enjeu de tout temps pour les agriculteurs qui se doivent de transmettre un patrimoine encore productif, la problématique de la conservation des sols connaît néanmoins un regain d'intérêt, poussée par la réglementation qui impose la couverture des sols, mais aussi par la volonté de réduire les coûts de production, à travers par exemple les techniques culturales simplifiées. Sans compter qu' «*avec la qualité des nouveaux outils de biologie, on est peut-être à l'aube d'une nouvelle période*», précise Jérôme Balesdent, chercheur et spécialisé dans la matière organique des sols. Il ne faut cependant pas oublier que «*le changement de pratique est inhérent à un risque, particulièrement dans le contexte économique du moment*», nuance Samuel Bouquet. Dans sa région, la moisson tardive réduit le choix des espèces possibles pour réaliser un couvert, il faut raisonner à l'avance en fonction de l'interculture, avec en outre «*toujours cette peur que le couvert ait un impact sur les cultures à forte valeur ajoutée*».

Dépasser la complexité

En effet, «*quand on parle d'agroécologie, les principes sont très simples, mais on s'aperçoit quand on essaye de les mettre en pratique au quotidien que c'est très compliqué. Si on ne détruit pas au bon moment, ça ne s'appelle pas un couvert mais une adventice, et en plus on l'a payée !*» précise Matthieu Archambeaud. Une complexité qui rend le changement de pratiques difficile, car il faut les adapter à la spécificité de chaque exploitation. La force des agriculteurs, souligne néanmoins Guy Vasseur, président de l'APCA, «*c'est qu'ils sont tous ingénieux et cherchent en permanence des solutions quand les problèmes se posent*». «*On est vraiment dans une phase où l'ensemble du collectif et des agriculteurs qui observent et qui expérimentent vont faire émerger des innovations et peut-être aller plus loin, nous aider à mieux comprendre les résultats de la recherche fondamentale*», estime Jérôme Balesdent. L'avantage, c'est qu'une fois cette complexité apprivoisée, les résultats se font sentir. L'Inra utilise d'ailleurs le terme «plante de service» à la place de «couvert», pour mettre en avant la fonction. «*C'est le degré de liberté de demain*», insiste Christian Huyghe, directeur scientifique adjoint de l'Inra, qui entrevoit avec optimisme toutes les perspectives offertes par les sols dans le développement de l'agriculture. Guy Vasseur en est également convaincu : le président de l'APCA rappelle que les sols restent «*le cœur de métier*» des chambres d'Agriculture.

Ces dernières sont d'ailleurs engagées dans le programme 4 pour 1 000 initié par le ministre de l'Agriculture pour stocker davantage de carbone dans les sols. «*Développer la matière organique, c'est assurer plus facilement l'avenir*», conclut Guy Vasseur.

Entretien

Plusieurs solutions pour nettoyer ses logettes

Certains éleveurs ont décidé de mécaniser la tâche récurrente que représentent l'entretien et le nettoyage des logettes.



La pailleuse automotriceest la solution la plus confortable

Trois systèmes se partagent actuellement le marché du nettoyage des logettes : un modèle à conducteur marchant, un modèle attelé à un tracteur ou à un automoteur. Suivant la gestion de l'effluent, fumier ou lisier, le type de stockage, en fosse ou caillebotis, les temps d'entretien diffèrent, les équipements aussi.

Outil attelé

Le modèle le plus simple et le moins cher du marché est certainement la balayeuse attelée à l'avant ou l'arrière du tracteur ou sur n'importe quel engin de manutention, via une interface. Il se caractérise par un balai de grand diamètre, avoisinant le mètre, et par le choix de fibres, en acier enrobé de caoutchouc pour les surfaces rugueuses ou en polypropylène pour les surfaces plus délicates. Au travail, la machine se déporte jusqu'à 1,50 mètre. Bien souvent, le balai est réglable en hauteur et latéralement. L'inclinaison, la pression exercée sur le sol, ou la vitesse de rotation sont aussi réglables. Cette solution de nettoyage joue la carte de la polyvalence en repoussant les refus d'alimentation. Son coût avoisine les 2 500 euros.

Conducteur marchant

Le modèle de balayeuse avec conducteur marchant est un modèle intermédiaire entre la balayeuse classique et le modèle automoteur. Le balayage est réalisé avec une brosse comprise entre 50 et 90 centimètres de diamètre. Comme sur une balayeuse classique, la brosse est réglable en hauteur et en profondeur. Si elle en est équipée, les matériels de distribution de litière se différencient selon leur capacité et la nature du produit : les bacs de faible capacité (moins de 100 litres) sont adaptés pour un apport d'asséchant sans litière. Les bacs à capacité moyenne (100 à 500 litres) conviennent aux matériaux fins (sciures, copeaux, compost...) et à la paille hachée. Enfin, certaines machines sont équipées d'une lame de raclage d'un mètre environ, et tout comme les modèles sur engin de manutention, il est possible de repousser les fourrages avec cette dernière. Compter autour de 6 000 à plus de 10 000 euros (1), suivant les options.

Automoteur

La solution automotrice est de loin la plus confortable, mais aussi la plus onéreuse. À l'avant de l'engin, une brosse rotative entraînée hydrauliquement peut, suivant les modèles, s'orienter grâce à un bras articulé. Un vérin hydraulique permet d'ajuster son positionnement. La brosse assure le balayage des logettes sur une bande de 60 à 90 centimètres. Une soufflerie permet de saupoudrer simultanément de la sciure ou de la paille. La transmission est hydrostatique. Là aussi, une lame racleuse peut être montée à l'avant de l'outil. Le gabarit est un atout. En moyenne : un mètre de large pour trois mètres de long et un rayon de braquage très court. La motorisation diesel oscille généralement entre 10 et 25 chevaux.

Souvent, des bacs de plus de 500 litres permettent de recevoir des brins de paille plus longs. La distance d'épandage est réglable. La distribution d'asséchant, copeau, ou paille de brins plus ou moins longs, via une soufflerie ou un tapis, se fait d'un seul côté ou des deux, suivant les marques et les modèles. Certains constructeurs se distinguent en équipant leur machine d'un dispositif de broyage. Le coût d'un tel engin est estimé à 17 000 euros (1) en moyenne.

G. Coisel

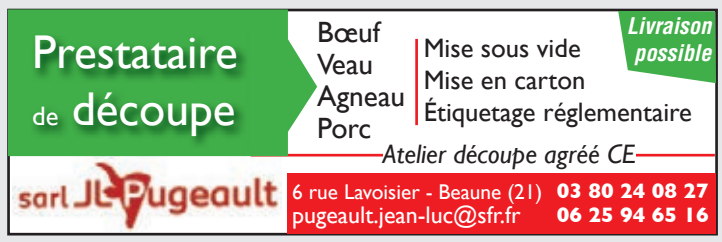
Source : étude réalisée par la chambre d'agriculture de l'Orne





Des professionnels à votre service











Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

En bref

Le TerraMaxx en version portée



Le déchaumeur à quatre rangées de dents TerraMaxx de Vogel & Noot se décline en version portée repliable. Les dents peuvent recevoir différents types de socs et plusieurs rouleaux sont proposés. Ce dernier assure le contrôle de la profondeur en combinaison avec des roues de terrage. Des lames niveleuses à l'avant et une herse peigne à l'arrière sont proposées en option.
Largeur : 4, 5 et 6 m

Des mélangeuses surbaissées



Héritées des Tiger, les mélangeuses Seko Buffalo se déclinent en versions à simple et double vis, et se caractérisent par une caisse basse gagnant selon les modèles entre 30 et 60 cm.
Modèle : Buffalo VMS 70, 90 et 110/VMD 120, 140, 160 et 200; **Capacité :** 7,9 et 11 m³/12, 14, 16 et 20 m³.

Pick-up et rotor plus large sur la ZX



La nouvelle génération de remorques autochargeuses ZX dispose d'un nouvel entraînement de pick-up et de rotor combinant courroie et train planétaire. Plus compact, celui-ci offre plus de largeur au pick-up et au rotor qui mesurent désormais 2,12 m et 1,91 m. Deux couteaux viennent s'ajouter à la barre de coupe, offrant le choix à l'opérateur entre 24 et 48 couteaux actifs. Autre nouveauté, la paroi frontale pivote vers l'avant en fin de chargement pour augmenter le volume admissible de 4,5 m³, selon le constructeur.

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 18/05/2016	Bourg-en-Bresse 24/05/2016	St Christophe-en B. 18/05/2016	National 18/05 au 24/05/16
Vaches viande (V)	U	-	-	3,95 €	3,83 €
	R	3,40 €	3,40 €	3,50 €	3,39 €
	O	-	3,10 €	-	3,05 €
Vaches mixte (M)	R	-	-	-	2,95 €
	O	2,95 €	2,90 €	-	2,98 €
Vaches lait (L)	O		-	-	2,64 €
	P	2,55 €	2,55 €	-	2,44 €
Génisses VML	U	3,80 €	4,25 €	4,60 €	4,13 €
	R	3,60 €	3,60 €	3,81 €	3,52 €
	O	-	3,05 €	-	2,98 €
Taureaux VML	URO	-	2,40€	2,65 €	2,50 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 24/05/2016

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	3,36	-	
200-250 kg	-	3,12	-	
250-300 kg	-	2,97	2,82	
300-350 kg	-	2,92	2,75	
350-400 kg	-	2,81	2,70	
400-450 kg	-	2,77	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	-	-	
350-400 kg	-	2,71	2,53	
400-450 kg	-	2,74	2,62	
450-500 kg	-	2,59	-	
500-600 kg	-	2,49	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-24 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,61	2,29	
350-400 kg	-	2,51	2,20	
400-450 kg	-	2,41	2,27	
450 kg et +	-	-	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	-	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	2,33	1,99	1,77	-
5 -10 ans	2,58	1,94	1,74	1,54
+10 ans	-	1,79	1,70	1,42
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,46	2,25	2,01	

Bovins : 1084

BROUTARDS TAURILLONS : Vente rapide à des cours plus fermes, notamment dans les lots de taurillons herbés et dans les broutards de la nouvelle saison.

LAITONNES GÉNISSES : Bonne vente dans les lots bien herbés. Toutefois, l'écart de prix se creuse avec les lots plus médiocres

VACHES - GÉNISSES DE 3 ANS : L'offre est de meilleure qualité cette semaine, entraînant des transactions qui se réalisent dans une meilleure ambaince commerciale.

NB : L'heure de clôture d'annonce est désormais fixée au vendredi 17h30.

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn) et pour des animaux valablement vaccinés FCO.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 23/05/2016

Bovins (252)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
260 à 380 kg	720 - 1030	2,57 - 2,87
415 à 440 kg	1090 - 1150	2,60 - 2,63
Taurillons d'herbe		
330 à 490 kg	-	-
405 à 480 kg	-	-
Laitonnes		
270 à 315 kg	680 - 870	2,47 - 2,64
355 à 420 kg	-	-
Génisses		
405 à 470 kg (16-24mois)	900 -1130	2,12 - 2,40
430 à 490 kg (24-36mois)	-	-
Taureaux		
960 à 1190 kg	1440 - 1880	1,50 - 1,67
Vaches		
Vaches légères	750 - 1000	
Vaches entre deux	1040 -1260	
Vaches lourdes	1290 -1400	

Pour les mâles, le placement est plus rapide à des tarifs qui progressent en légers et plus particulièrement sur les rares sujets herbés.

En laitonnes, la vente est fluide avec peu d'invendus. Les femelles herbées étant les plus recherchées. Marché toujours difficile en génisse de deux ans ordinaires. Meilleure demande en **taureaux.**

En vaches maigres, seuls les sujets viandés se commercialisent à des tarifs reconduits, les animaux maigres même jeunes sont difficiles à placer.

Prochain marché le lundi 30 mai aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) -Tel. 02 46 65 01 79 — Marché de Sancoins (18) du 25/05/2016

Broutards	U	R
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	nc
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	2,42
250 à 300 kg	nc	2,37
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	2,32
Génisse		
(24-36 mois)	nc	1,85
Vaches		
- 5 ans	1,80	1,65
de 5 à 10 ans	1,72	1,57
+ 10 ans	-	1,50

Broutards Laitonnes : Présentation hétérogène, beaucoup de croisés, pas de cotation. Laitonnes : meilleure demande.

Vaches-Génisses : Commerce laborieux, tri sélectif

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 24/05/2016*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,70 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,75 €	2,55 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,55 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,35 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,20 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,35 €	2,20 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,75 €	2,45 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,65 €	2,30 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,40 €	2,05 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,30 €	2,05 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,00 €	-

Tendance : cours en hausse en marchandises vaccinées et bonne demande en marchandises herbées.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 16/05/16 au 22/05/16*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,17 €	-
350 kg	-	2,62 €	-
400 kg	-	2,50 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,38 €	-
500 kg	-	2,25 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,37 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,18 €	-

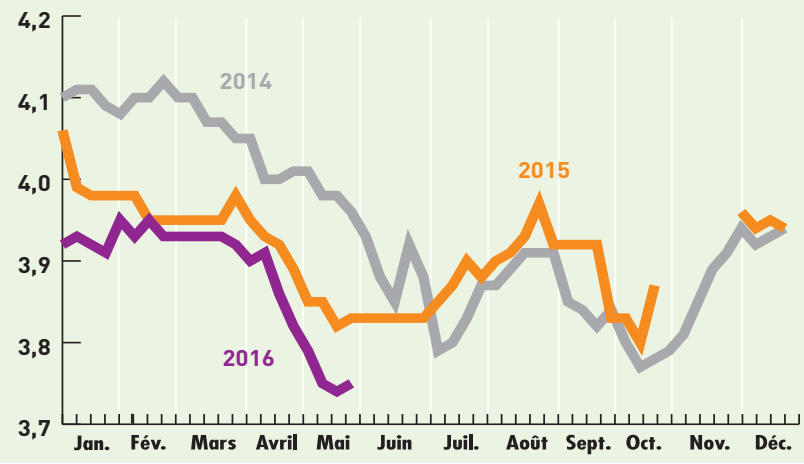
Tendance : l'offre limitée soutient les cours.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 16/05/16 au 22/05/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors Bl/Parth	-	3,75 €	3,54 €	-			
Races mixte		-	3,31 €	3,29 €	3,29 €		
Races lait					-	3,07 €	3,01 €
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait						-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	3,92 €	3,73 €	3,65 €	3,43 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	3,86 €	3,68 €	3,64 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,13 €	-				
Races mixte				3,24 €	3,19 €	-	
Races lait					-	2,77 €	2,72 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,58 €	4,23 €	3,97 €	3,82 €			

Tendance : offre excédentaire en jeunes bovins et vaches race à viande et déficitaire en cheptel laitier.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Viande hors Bl/Parth*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 16/05/16 au 22/05/16*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	0+	O=	P+	P=
Viande hors Bl/Parth	3,85 €	3,81 €	3,74 €	-				
Vaches								
Viande hors Bl/Parth - 10 ans +350 kg	-	4,58 €	3,99 €	3,91 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg	-	-	3,73 €	3,67 €				
Races mixte					3,24 €	3,21 €		
Races lait						-	2,76 €	2,72 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	0+			
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	4,64 €	4,46 €	4,12 €	3,95 €				

Tendances SEM. 21 / 2016

Bovins de boucherie

L'offre est un peu plus étoffée, sans être surabondante. Les abattoirs annoncent toujours des stocks importants sur pieds dans les campagnes, mais l'activité de la semaine se montre un peu plus régulière dans le bétail d'entrée de gamme, même si cela ne se traduit pas encore par un redressement des prix. Le besoin de trésorerie des éleveurs reste souvent l'élément déclencheur de la vente. Les disponibilités en provenance des herbagers et des engraisseurs spécialisés sont moins importantes, compte tenu d'une météo peu propice à la croissance des animaux et au recul de l'activité face à l'incertitude sur l'orientation des prix. Les échanges sont calmes mais pour des tarifs qui se sont stabilisés dans les Charolaises haut de gamme ou de qualité bouchère. Dans les Charolaises ordinaires et les réformes allaitantes de choix secondaire, la pression se détend légèrement dans le centre du pays avec des tarifs légèrement positif. En laitières, après les semaines perturbées de mai, et des travaux de semis de maïs qui remontent sur les régions laitières, l'offre se montre encore suffisante pour déclencher une hausse significative des prix. La tendance reste néanmoins positive, mais avec 0,25€/kg de carcasse de retard sur l'an passé. En jeunes bovins, Même si un mouvement de recul est constaté dans les stocks en atelier, pas de mouvement positif au grand désarroi des engraisseurs. ■

Broutards

Le commerce reste assez régulier face à des disponibilités saisonnières mesurées. Le commerce est suivi avec des tarifs qui progressent dans les bons mâles Charolais, Limousins ou Croisés vaccinés d'automne. Dans les plus lourds, les éleveurs ne se pressent pas pour vendre et préfèrent faire prendre des kilos à leurs animaux pour des tarifs également plus confortables dans les mâles herbés. Dans les femelles, la vente est normale avec des cours sans changement dans les bonnes laitonnes Charolaises herbées et exportables sur l'Italie. Les échanges restent tendus dans les plus communes destinées au marché espagnol. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

La tendance reste positive faute d'offre suffisante dans les bons veaux Montbéliards, Abondance ou Holstein du Sud-Est. La vente reste également soutenue avec une bonne tenue des prix dans les Charolais ou les bons croisés Montbéliards frais et viandés. ■ **Laurent Chupin**

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché gros bovins finis (au 23 mai) :
«L'équilibre du marché se confirme, ce qui devrait permettre dans un premier temps, une reconduction des cours».
Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marché bovins maigres (au 23 mai) :
«Reconduction des cours dans un marché à offre limitée».

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 11/04/2016*

Agneaux (216)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (-38 kg)	-	3,32 - 3,53	3,31 - 3,43
Gras (38-44 kg)	-	3,22 -3,46	-
Gras (44-50 kg)	-	-	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg)	-	3,46 - 3,84	3,33 - 3,45
Laitons (38-44 kg)	-	3,42 -3,66	-
Laitons (+44 kg)	-	2,91 - 3,65	-
Brebis (108)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg)	1,23 - 1,39	1,11 - 1,26	-
Divers			
Béliers (10) : 106 à 135 €	1,01 - 1,35	-	
Agneaux maigres : 63 à 82 €	-	2,35 - 3,09	-
Caprins : 10 à 38 €		-	0,28 -0,62
Boucs :			
Divers : 2			

Ovins : 349
99% de vendus.
Agneaux: L'offre n'est pas importante, mais les besoins sont en net retrait, faute de consommation. Les tarifs reculent mais sont toutefois encore corrects.
Brebis: Belle vente même si les tarifs se replient légèrement
Béliers - Caprins : Demande suivie et cours sans changement.

Effectifs :
Agneaux: 274- Brebis : 61
Béliers : 7 - Caprins : 6 - Divers : 1

Prochain marché le lundi 25 avril (pesée à 7h, vente à 9h).

L'heure de clôture d'annonce est désormais fixée au vendredi 17h30.

Sicagemac (prix au kg vif) — *Marché de Corbigny du 18/04/2016*

Ovins : 45	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras	125 - 135	2,45 - 3,30
Brebis	75 - 90	0,98 - 1,07
Béliers	-	-

Cours stables dans l'ensemble des catégories avec un seul invendu

En raison du lundi de Pentecôte le marché ovins aura lieu le Lundi 23 mai aux horaires habituels

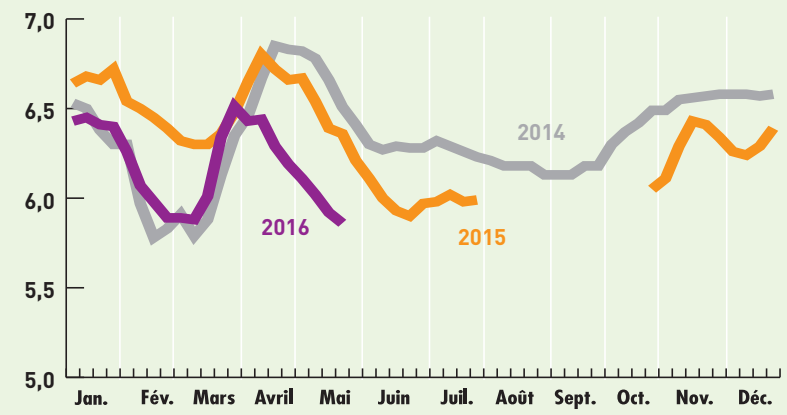
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer 16/05/16 au 22/05/16*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	6,12 €	5,58 €
Couvert	16-19 kg	6,39 €	6,06 €	5,55 €
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	5,22 €	4,94 €

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 16/05/16 au 22/05/16*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
5,86 €	**6,71 €**	**2,31 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 16/05/2016 au 22/05/2016

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus) frais de transport inclus

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U Var.	-	6,60 0,02	6,62 0,03	5,85 =	-	-	-	-
	R Var.	6,26 -0,07	6,23 -0,206	6,18 -0,07	-	6,33 0,09	6,40 0,08	6,39 =	-
	O Var.	5,55 -	5,53 -0,09	-	-	5,76 -0,04	5,73 =	-	-
3 (couverts)	U Var.	-	6,43 -0,06	6,42 -0,09	5,68 -0,08	-	6,39 -0,12	6,15 -0,05	5,48 -0,06
	R Var.	6,07 -0,25	6,11 -0,13	6,08 -0,06	5,43 -0,09	6,12 -0,08	6,06 -0,06	5,82 -0,08	5,36 -0,08
	O Var.	5,71 -0,14	5,71 -0,09	5,75 -0,05	5,19 -0,03	5,58 -0,07	5,55 -0,07	5,36 -0,08	4,93 -0,05
4 (gras)	U Var.	-	-	-	-	-	-	-	-
	R Var.	-	-	-	-	-	5,22 -0,03	5,02 -0,03	-
	O Var.	-	-	-	-	-	4,94 -0,14	4,63 -0,18	-

Zone nord : Agneaux : Dans un contexte déplorable pour toutes les espèces, l'érosion du cours des agneaux continue également
Brebis : Application du réseau. **Zone sud :** Application du réseau.

Volailles

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport)

Récolte 2016 - 22/01/2016

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
2e coupe	240 à 250 €	180 à 200 €
3e coupe	210 à 230 €	180 à 200 €



Porcins

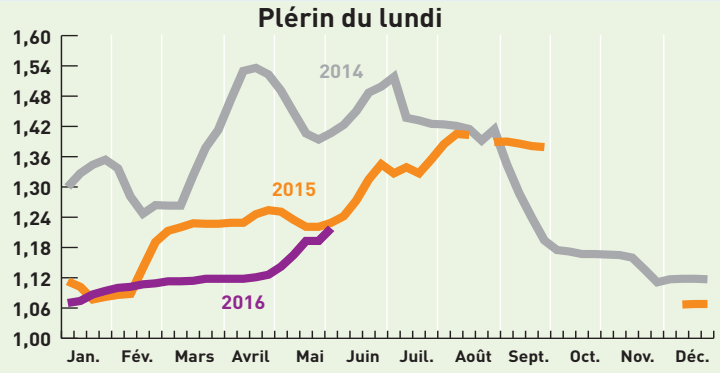
Porcs charcutiers cadran de Plérin (7 032 porcs présentés) — *Cotations du lundi 23 mai 2016*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,218 €**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 13/05/16 au 19/05/16*

1,43 € /carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

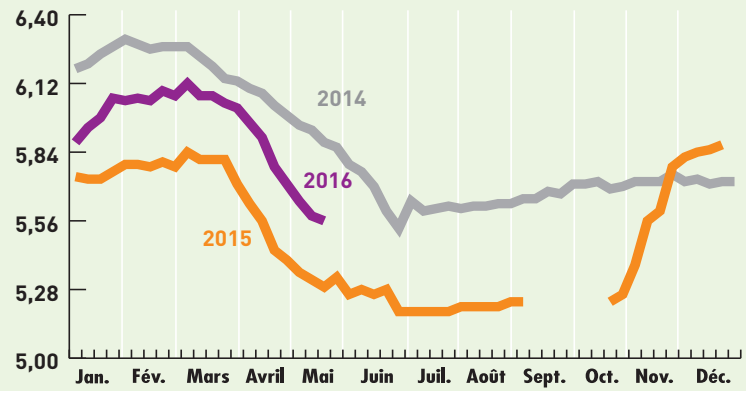
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 16/05/16 au 22/05/16*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	9,16 €	-	-
U	9,09 €	7,44 €	5,76 €	4,67 €
O	-	5,56 €	4,37 €	3,58 €

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 23/05/16 au 29/05/16*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbéliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engrais.14j-4 sem (supérieure élevage)*	91	605 - 645 €	425 - 410 €	230 - 320 €	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		250 - 320 €	150 - 180 €	150 - 200 €	75 - 110 €
St-Etienne *(veau 50 à 60 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		390 - 500 €	230 - 310 €	240 - 270 €	130 - 160 €
St-Etienne *(veau conformation superieure)*		520 - 600 €	360 - 420 €	280 - 320 €	-
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	682	260 - 380 €	220 - 280 €	180 - 250 €	110 - 160 €

Veaux rose clair O - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 16/05/16 au 22/05/16*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	2,62 €	2,35 €	-	-
Bons	2,30 €	2,00 €	1,62 €	-

Céréales

Marché du 19 mai 2016

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2015			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	220/11 meunier	inc.		C
	fourrager	mai-juin	127 à 128	A/V C
Nord Côte-d'Or	220/11		inc.	C
Aube/Yonne	BPMF	mai-juin	130	N C
	fourrager	mai-juin	125	N C
	amidonnier	mai-juin	129	N C
BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2016**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	meunier	août	143	N C
	meunier	oct.-déc.	146	N C
	fourrager		inc.	C
Sud Côte-d'Or	meunier	sept.-juin	152	N C
ORGE FOURRAGÈRE	**RÉCOLTE 2015**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limit. d'orgettes 62-63 kg/hl	mai-juin	124 à 125	N C
Sud Côte-d'Or	selon qualité	mai-juin	128	N C
Nord Côte-d'Or	selon qualité	mai-juin	128	V C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2015**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Hte Saone/Yonne	selon PS	i	nc.	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2015**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Hte Saone			inc.	C
Aube/Yonne	52-53 kg/hl		inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2015**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		mai-juin	150	N C
Pois	**RÉCOLTE 2015**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/ Yonne/Côte-d'Or	fourrager		inc.	C

Matériel

Tracteur

21 - Cause retraite vends tracteur John Deere 7810- Pneu av 480X70x20 Kléber. Pneu AR 580x70x38 Pirelli Borg. 120 00 heures 30 000€ (2102)
✆ 06 63 41 19 73

38 - Vends tracteur Someca 800 pour pièces + charrue reversible 5 socs «naud» pour pièces.
✆ 06 85 66 60 53

38 - Vends Claas Arion 640 Cebis, an 2010, 3300 h, 175 ch, révisé, TBE, toutes options : 50 000 €uros.
✆ 06 81 46 12 39

52 - VD JD 6530 + fourche 663 - 2008 - 2800 H, 50 000 € (210I)
✆ 06 77 11 67 69

MF 8260, 4 500 h, 2001, Rel-av, BV refaite
MF 7620 Dyna VT, 2014, 1 000 h, 200 cv, Varia.Cont.
NH M160,1996, 5500 h
MF 8280, moteur neuf, 2004, 4 100 h
MF 8220, relevage avant, 7 200 h
MF 6290, 7200 h, Pont avant susp., 2000
Presse Lely, en stock, RP445, neuve filet/ficelle, 13 couteaux
Faucheuse Kuhn, GMD 602, 6 assiettes
Pulvé Berthoud, Major, 28 m, 2500 l
Sarl GATELLIER
58 Suilly la Tour
03 86 26 33 93
MASSEY FERGUSON

58 - VENDS bétaillère tractée Hauswist L. 4.50 m., L. 2 m., très bon état, - tracteur Renault 610 RZ avec fourche faucheux 100 cv, 6 cylindres, 11/98, 9 000 h., TBE. Ternant (réf. 210B)
✆ 06 81 67 26 54

69 - Vds tracteur Valtra 6250 Hitech en très bon état année 2006, pont avant suspendu pneumatique, clim, 6000 h. - 24000 euros HT.
✆ 06 72 25 95 65 ou 06 79 98 69 81

71 - Vds tracteur Renault 651, cabine, direction assistée, 2 RM, moteur MWM TBE.
✆ 06 13 25 76 68

Travail sol

38 - Vends charrue trisocs Kuhn Master 100 bon état.
✆ 06 43 84 47 51

52 - VD semoir SD Semeato 3M, 2006, 1000 HA révisé- à partir 19 500 € (210F)
✆ 06 77 11 67 69

84 - Vds - Intercep Ferrand HDI 1450 avec centrale hydrolique année 2011 : 6500 euros HT – Charrue KT : 800 euros HT.
✆ 06 70 38 38 52

Récolte

01 - Vds charrue trisoc Huard TRG5T bon état
✆ 04.74.52.94.33

21 - RECHERCHE mois. batteuses, - presses moyenne densité et presses à balles rondes Claas, John Deere, New Holland, Fahr, Welger, MF, Aroballe, Krone (réf. 200B)
✆ 06 29 81 80 05

21 - VD faneuse KUHN GH 8501 MH, 2007, largeur 8M50, bon état (21VB1)
✆ 06 80 06 38 23

26 - Vds 2000 pet bal paill 90 eurosT, lève sac 550 euros, autocharg Fella 2500 euros, broy ball ronde Jet 6500 euros.
✆ 04 75 53 37 80

38 - Vends andaineur Kuhn GA 3501 MH tandem 3,50m très bon état 2400 euros HT.
✆ 06 84 60 22 44

38 - Vends presse à balle ronde John Deere 540, bon état.
✆ 06 65 47 28 05

39 - Vds NH TX66 an. 2001 4x4 CP 6,10 m CA broyeur pneus 90% usure 42 000 euros
✆ 06 82 25 31 30

42 - Vds faneuse Krone 4 toupies Deport hydraulique, année 2010, peu servie, 2 400 euros à déb.
✆ 06 83 49 43 21

71 - Recherche presse balles rondes 120 x 120 ou volume variable PU large, filet - tract. 60 à 120 CV.
✆ 06 23 19 33 18

77 - Début moisson 14 juillet Agriculteur RECHERCHE agriculteur pour partage achat batteuse neuve CLAAS 770 TT - Location ou Battage façon. (1703)
✆ 06 59 38 12 52

89 - VENDS presse RIVIERE RC 125, - pick up 2 m., - éjecteur balles système électronique (réf. 2002)
✆ 06 12 05 48 65

Irrigation

26 - Vds cause retraite enrouleur Irrifrance pneuride 82 300 tuyaux 100 90 76 70 diam. + coude TE.
✆ 06 98 99 12 16

Agri. divers

10 - Agriculteur RECHERCHE épave MB IH 531 - 541, TA 1246 - 1046 - 1255 AV moteur DT 358, D 358 Sain (réf. 200A)
✆ 03 25 70 01 68 après 21 h

21 - ACHETE presses moyenne densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - moissonneuses batteuses Bourgoin, Dominator, - télescopiques (réf. 210A)
✆ 07 86 22 52 61

26 - Cause retraite, tracteur Renault 851 4 remorque benne 8 T déchaumeur 3m charrue trisocs pulvé 1000l 15m semoir céréale 3m cage de contention et divers matériels.
✆ 06 98 99 12 16

38 - Vds épandeur fumier Sab 5T / TBE 2000€ + 2 cuves à gasoil 1000L 200€ l'une + essieu 10T carré de 100 diam. avec roues 500€ + ovins pour mise à l'herbe.
✆ 04 74 97 23 88 ou 06 38 35 53 31 HR

38 - Vends presse case moyenne densité + sulfateuse 9m état de marche.
✆ 04 74 20 31 04

38 - Vds épareuse faucheuse 5m rotor 120 gros bois télélfléxible, servie 250 heures, 8000 €uros à débattre.
✆ 06 80 56 95 32

42 - Vds cause cessation, Welger RP420, fauch. Disco 3100, faneuse Volto 870, and. Liner 4705, dessil. pail. Silodis 5000, FC250 à rouleau, MF 6445 Dyna6 + chargeur MXT10 6235 Dyna4.
✆ 06 86 31 20 99

42 - Vds cuve fab. fro. 300 l ch. froide 25m3 2 frigos pot yaourt
✆ 04 77 76 87 85 ou 06 81 68 34 43

42 - Vds andaineur GA 300 - vis grain 7 m broyeur farine FAO ratelier BR semoir grain Amazone D8 250 m
✆ 06 47 47 21 61

55 - Vends cause regroupement TX36 2.956 h 5.10 m, pulvé 28 m Gps ttes options 2011 contrôle technique ok état impeccable, combiné packer semoir 4 m, benne 10 t, Zétor 14145 10.800 h , 4 roues étroites : 2 270/95r46 et 2 13.6r28, jumelage somac 18.4.r38.
✆ 06 20 70 13 52

69 - Vds faucheuse Kuhn GMD 500, moulin à grains à marteaux, tank à lait Serap 1000 l, vêleuse 2 tours.
✆ 04 74 26 32 89

69 - Vds vis à grain + aplat Rensoon 130 + meules, Cultipaker semoirs Nodet + Quivogne, monte botte + Vx Mat fanneuse rotofanneuse.
✆ 06 10 90 25 85

71 - Vds cause retraite rotative Claas 6 disques, pirouette 5.40, relevage hydraulique TBE.
✆ 06 88 59 25 67

71 - Achète presse balles rondes et MD, et tracteur 4 x 4.
✆ 06 61 30 27 94

84 - Vends tracteur Fiat 640 TBE + tuneleuse fourgon Renault trafic rotovator 2,30 m.
✆ 06 09 09 57 18

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40

Elevage

21 - VENDS benne Legrand CU 8 T., flèche à ressort hydraulique, frein, éclairage, TBE, équip rehausse ensilage, or. Legrand, ridelles fourragères, 4 900 euros (réf. 210C)
✆ 03 80 84 32 07 - 06 11 24 85 10

Véhicule

Utilitaire

07 - Vds Citroën Berlingo L1HDI 75 Club toutes options état neuf 600km prix 12000 euros
✆ 04 75 65 23 73 HR

26 - Vds camion IVECO 35C13 2,8 L turbo tribenne réhaus. équip livr. bois chauf. 253 000 kms 6 pneus neufs TBE 7500 euros à déb.
✆ 06 87 92 92 18

Tourisme

26 - Vds renault Megane BOSE1.6 l DCI 130 An 05 2014 kms 27088 très bon état 16990 euros
✆ 06 83 56 29 02

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin année 2014, 300 BMD 20 kg la botte prix 160 euros la tonne
✆ 06.43.88.62.05

01 - Vds environ 100 rouleaux de foin 100 euros la tonne non livrée
✆ 06.72.73.34.61

Fourrage

15 - ACHETE foin sur pied ou balles carrées (réf. 2101)
✆ 04 71 20 02 42

38 - Vends paille balles rondes 120x120 à l'abri
✆ 06 30 70 89 17

52 - VD 1ère coupe culture fourragère sur pied à base de luzerne, trèfle ou avoine grande parcelle 40 KM nord de Dijon à partir 180€/HA (210G)
✆ 06 77 11 67 69

52 - VD Foin de luzerne récolte 2015, bottes carrées 500 KG à partir de 100 €/tonne (210H)
✆ 06 77 11 67 69

69 - Vds foin sur pieds, bonne qualité prairie.
✆ 04 78 02 93 57 ou 06 12 34 36 01

Terrain

71 - Secteur Rhône Isère Ain, j'achète terrains toutes surfaces pour réalisation de maisons et/ou création de lotissements. Appelez au
✆ 07 50 21 22 85

Divers

38 - Commune de Saint-Chef cherche plumes blanches pour réaliser manteau de plumes dans le cadre d'une animation locale. Merci de faire proposition.
✆ 06 08 76 98 08

42 - Recherche moto ancienne des années 30 à 50 avec un moteur culbuté, ou moteur ancien pour restaurer.
✆ 06 75 96 41 55

Professeur CURTUS
Voyant - Guérisseur
résoud tous vos problèmes : amour, travail, famille, maladie, avenir, désenvoutement...
Tél. 06 33 81 94 11

42 - Elev. Hols. vds au choix 20 / 30 vl au lait- tt gar. san. - upra - niv. cl tp 34 - leuc. 120 + mat. stock. céréal. cell. vis gr. trieur neuf - à déb.
✆ 06 77 99 23 77

58 - VDS DPB sans Terre avant 16/06/16 valeur nationale 192 euros active 2015. (210D)
✆ 06 64 73 86 03

69 - Vds bisocs Huard HB1 - Bétonnière 3 points, basculement hydraulique.
✆ 04 74 05 64 91 HR

ESPACE Affaires

DÉCOUVREZ LA BOUTIQUE REUSSIR à plus d'un titre
boutique.reussir.fr

Mesurez instantanément l'humidité et la T° de vos ballots de paille et de foin


pailletest
GODE 00 33 3 23 66 20 05
www.gode.fr

BOUÉ S.A.R.L.
RAINURAGE OU SCARIFICATION DES BETONS GLISSANTS
DÉCOUPE BÉTON POUR POSE DE RACLEURS
bouesarl@orange.fr ● www.boue-sarl.com
02 99 47 89 36

Lambert

ALLIANCE
Remorque Lambert
32 T PTC Tridem Suiveur
Roues Kargo Radial
Année 2015 - Démo
23 500 € Franco base
53440 La Chapelle au Riboul
www.lambert-sa.com
02 43 00 75 31

Du 21 nov. au 3 déc. 2016
ou du 16 au 28 janvier 2017 (programme et prix identiques)
Avec REUSSIR et AGRIPASS (licence IM056120016)
DÉCOUVREZ
LA BIRMANIE
Partez à la découverte des beautés naturelles et de l'histoire de la BIRMANIE : la capitale RANGOUN, les temples de BAGAN, les villages lacustres du Lac INLE, le MONT POPA, les villages royaux autour de MANDALAY ainsi que l'agriculture vivrière autour des lacs : riz, thé, légumes et vins.

Prix du voyage de Paris à Paris 3450 €
Programme détaillé sur demande à AGRIPASS
29 Avenue Pierre Dugor
56400 Auray
Tél. 02 97 24 17 24
Date limite d'inscription : 15 juillet 2016

Elan
✆ 01 49 84 94 28
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable


La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
111 € TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
.....
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
Ed. - Photos non contractuelles

Location

Autre

88 - A 9 km de Vittel et Contrexéville beau gîte 5 pers. au bord d'un étang 230 euros.
✆ 06 87 59 12 94 - 09 67 52 17 09

Offre

Emploi

01 - Bresse expl. polyculture élevage recherche salarié CDI tps plein au 01-07
✆ 06.70.37.07.57

21 - RECHERCHE saisonnier à partir du 1/07/16 et apprenti à partir du 01/09/16 pour ferme céréalière secteur Dijon Est (réf. 2001)
✆ 06 09 47 64 69

42 - Explt. viti. cherche salarié - cdi - expér. + autonome - base mécan. + maitrise tractoriste demandée - écrire EARL Vignobles Montez 6 Monteillet 42410 Chavanay - stephanemontez@aol.com
✆ 04 74 87 24 57

69 - Rech. salarié pour travaux espaces verts (tonte, gyrobroyage, débroussaillage. CDD de 6 mois, puis CDI, permis B obligatoire.
✆ 06 33 15 18 86

69 - Domaine crus du beaujolais recrute ouvrier(ère) viticole tractoriste temps plein - CDI.
✆ 06 89 72 77 49

Service

69 - Semis direct ou sur labour maïs tournesol soja sorgho ferti insecticide antilim à partir de 45€ hectare. Se déplace.
✆ 06 61 52 27 99

Kubota
KUB 89 Matériel agricole
Dans le cadre de son développement et de sa récente implantation, KUB 89, concessionnaire agricole de la marque Kubota sur le développement de l'Yonne (89)
Recherche
un(e) collaborateur(trice) Technique/SAV
Poste en CDI (à temps complet), basé à Venoy (89).
Envoyer CV + lettre de motivation aux coordonnées suivantes :
KUB 89. ZA du Soleil Levant - 89290 Venoy
ou contacter J.Demoly au 06 30 58 30 05 ou kub89@outlook.fr
RECRUTE

La société **BOUCHERON SAS**
Tracteurs et Matériels agricoles
Recrute pour ses 3 bases de Lézinnes, Cussy-les-Forges (89) et Vénarey les laumes (21)
MÉCANICIENS AGRICOLES ET TÉLESCOPIQUES EXPÉRIMENTÉS (H/F)
JCB AGRI FENDT
Envoyer CV à M. Boucheron : Rue du Bois Chaudron 89160 Lézinnes

Demande

Emploi

42 - Homme cherche emploi de vacher fromager, expérience : traite, suivi troupeau et fabrication.
✆ 06 89 88 94 43

71 - Jeune fille recherche employeur pour Licence pro commerce de vin et oenotourisme en alternance, pour une mission d'un an.
✆ 06 29 42 06 68

Animaux

Bovin

01 - Blonde d'Aquitaine vend 1 taureau adulte + jeunes mâles 10 à 24 mois TBO type mixte IBRA livraison possible
✆ 06.77.19.11.44

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND génisses pleines HBL LIMOUSINES, vêlage septembre à Décembre écographiées et réservation des nvx reproducteurs de l'année fils de Cyclone (RRE VS), Gagneur (Top Price Lanaud), Hondo (RJ), Génial (RCV) (210E)
✆ 06 28 02 04 05

07 - Elevage Gervy Holstein vds vaches lait 1er 2e lact red+noir génisses cl upra tout gar sani cause retraite à venir
✆ 06 71 21 49 36

10 - Achète 10 génisses limousine à saillir et 1 taureau limousin.
✆ 06 33 90 12 17

21 - VENDS taureaux 18 mois, vêlage facile, type élevage et viande, le tout HBC EARL Bolâtre Jean-Louis. (réf. 1602)
✆ 06 98 38 19 62

21 - Elevage charolais GAEC HENRIOT vends reproducteurs HBC 15 mois, origine IA, vêlage facile, garanties sanitaires (réf. 0701)
✆ 06 21 88 22 77

21 - El. Charolais HBC VENDS taureaux 2 ans, vêlage facile, - veaux repro. de l'année, IBR A. EARL Gabory - Jeux les Bard (réf. 1410)
✆ 06 87 43 40 33

21 - Elevage charolais inscrit, Vd gros veaux reproducteurs 16 mois TGS Prime CD21 GAEC Lechenault frères (2103)
✆ 06 24 24 69 93

38 - Vends 2 taureaux Charolais de 14 mois issus d'insémination indemne IBR.
✆ 04 76 64 20 47

42 - Vds 4 couples Aubrac HBA père et mère, IBR A, ind. turb., BVD, TGS.
✆ 06 07 59 08 74

42 - Vds 8 génisses Holstein et Montbéliarde terme 15/06à 15/07 IA sexe ref cl vaccin bvd
✆ 06 84 27 60 46

42 - vds 1 taureau Charolais 4 ans 3 mois bien formé et très calme cse surnombre
✆ 06 84 37 16 85

58 - VENDS gros veaux repro. HBC, IBR A, sols non calcaires. Martinet Damien 58250 Ternant (réf. 1502)
✆ 06 50 30 32 26

58 - VENDS taureaux HBC 2 ans et 15 mois, BO, naisseur de Hatenon (Champion Paris 2016) et de Cyrano. EARL Batho Serge - L'Hatenon - Saxi-Bourdon (réf. 180C)
✆ 06 83 68 07 96

58 - Elevage Blond d'Aquitaine inscrit VEND vaches suitées, génisses de 1 an, taureau (réf. 190C)
✆ 06 83 26 95 44

58 - VENDS gros veaux reproducteurs 17 mois, HBC, origine IA, ind. IBR. Gresle - Challement (réf. 1905)
✆ 03 86 29 62 74 - 07 87 95 74 94

58 - El. CHAROLAIS H.B.C. GAEC de Beaumont - Alligny en Morvan VEND taureaux 18 mois, IND. IBR. Livraison assurée, toutes distances (réf. 1907)
✆ 06 70 34 71 84

58 - Eleveur limousinVD veaux reproducteurs HBL ou non aptes pour saillies toutes garanties sanitaires surtout paratuberculose (210J)
✆ 06 10 09 65 69

63 - AV génisses Salers 2,5 ans cheptel trait.
✆ 06 74 24 56 42

Terres de Bourgogne
www.agribourgogne.fr

RÉDACTION
CÔTE D'OR ET RÉGION 03 80 78 90 40
rédaction@terres-de-bourgogne.net
NIÈVRE 03 86 93 40 26
e.coulombeix@terres-de-bourgogne.net
YONNE 03 86 49 48 13
d.bernerd@terres-de-bourgogne.net

ABONNEMENTS
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

ANNONCES LÉGALES
03 80 78 90 42
legales@terres-de-bourgogne.net

PETITES ANNONCES
03 80 78 90 40
pa@terres-de-bourgogne.net

PUBLICITÉ
03 80 78 90 35
pub@terres-de-bourgogne.net

STUDIO GRAPHIQUE
pao@terres-de-bourgogne.net

INTERNET
webmaster@agribourgogne.fr

Adresses utiles

MERCREDI 1ER & JEUDI 2 JUIN 2016 À VILLEFRANCHE-D'ALLIER (03)
GRAND JEU RÉUSSIR
Salon de l'herbe et des fourrages
Stand 33

La location durant 2 semaines d'une CHARGEUSE ARTICULÉE DIECI AGRI PIVOT T60 avec accessoires et transport inclus
1e lot Valeur du lot 3 000 € HT.
DIECI Stand 34

2e lot Valeur du lot 2 250 € HT.
Location 30 jours/150 heures D'UN TRACTEUR MASSEY FERGUSON MF 5710 SL
Livraison incluse chez le concessionnaire local, assurance à la charge du gagnant
MASSEY FERGUSON Stand 111

3e lot Valeur du lot 374 € HT.
Un Électrificateur PATURA P4600 multifonctions, équipé de la technologie MaxiPuls
sur secteur 230 V et batterie 12 V, avec option télécommande, pour de longues clôtures avec végétation abondante. Énergie stockée : 9 joules
patura www.patura.com Stand 113

4e lot Valeur du lot 333,25 € HT.
CENTRE FRANCE Stand 4
Un Smartphone CROSSCALL Trekker M1
débloqué 4G - écran 4.5 pouces 8 Go - double SIM Androïd 5.1 Lollipop coloris noir
offert par le Crédit Agricole Centre France

Pour JOUER, C'EST FACILE ! REMPLISSEZ complètement et lisiblement un bulletin de participation disponible sur la billetterie d'entrée du salon et sur les stands REUSSIR et des sociétés partenaires. DÉPOSEZ-LE à l'entrée du salon ou dans les urnes placées à cet effet sur ces stands au plus tard jeudi 2 juin à 17 h.

REUSSIR : Colombelles (14) - Tél. 02 31 35 77 00 - Photos non contractuelles

EXTRAIT DU RÉGLEMENT : REUSSIR SA en collaboration avec les sociétés DIECI, MASSEY FERGUSON (Groupe AGCO), PATURA, et Crédit Agricole Centre France organisent les 1er et 2 juin 2016 dans le cadre du Salon de l'Herbe, à Villefranche d'Allier (03) un grand jeu gratuit et sans obligation d'achat. Ce jeu est ouvert à toute personne majeure, agriculteur spécialisé exploitant dans les productions concernées par le Salon de l'Herbe et ne faisant pas partie du personnel des sociétés organisatrices citées ci-dessus. Pour participer, il suffit de remplir complètement et très lisiblement un bulletin de participation et de le déposer dans les urnes prévues à cet effet, sur le stand REUSSIR et des sociétés partenaires au plus tard jeudi 4 juin 2015 à 17 heures. Tout bulletin incomplet et/ou illisible sera considéré comme nul. Un seul bulletin par famille étant accepté. Les lots offerts pour ce jeu REUSSIR ne pourront être ni échangés contre d'autres bien ou prestations, ni être remboursés du montant de la valeur commerciale ; les valeurs commerciales des lots étant données à titre indicatif, peuvent faire l'objet de modifications de la part des fournisseurs. En cas de cessation d'activité de la ou des sociétés partenaires de ce jeu concours ou pour toutes autres raisons ne dépendant pas directement de REUSSIR, REUSSIR, ne peut être tenu pour responsable du ou des lots qui ne pourront être alors fournis par cette ou ces dites sociétés. Rien ne pourra alors, être exigé en compensation. Le présent règlement est déposé auprès de la SCP LAUZANNE-ANDRE, Huissiers de justice, 13 avenue du Général de Gaulle, 94 240 L'HAY-LES-ROSES, et affiché sur le stand REUSSIR. Pour obtenir une copie du règlement de ce jeu, il suffit d'en adresser une simple demande par courrier auprès du Service Commercial de REUSSIR, 4-14 rue Ferrus – Hall B - CS 41 442 – 75 683 PARIS CEDEX 14. Toute participation à ce jeu entraîne l'acceptation du règlement.

REUSSIR DIECI MASSEY FERGUSON patura CENTRE FRANCE Salon de l'herbe Terres de Bourgogne

69 - Vds reproducteurs limousins 18-20 mois TGS IBR A, livraison possible. Elevage Laby/Jama.

✆ 06 08 10 22 44

69 - Vds génisses Prim Holstein de 4 à 18 mois bonnes origines.

✆ 06 86 78 26 01

71 - VENDS taureaux HBC au pré, bonnes origines. GAEC Goulliard. (réf. 030A)

✆ 03 85 79 40 98 ou 06 74 09 49 89

71 - Vds T. B. taureaux repro. charolais, HBC, 2 et 3 ans, IBR A, au pré. Dumont J.-P.

✆ 06 07 57 55 40

71 - Elevage Perrin à Milly vend génisses pleines limousines, inscrites, terme 08-09 + mâles repro.

✆ 06 86 83 84 64 ; 06 60 86 64 60

88 - Vends veaux femelles Montbéliard de 1 mois à 4 mois indem. Taureaux Montbéliard.

✆ 06 22 66 61 21 - 06 37 52 06 12

89 - Elevage charolais HBC Vend taureaux 18 - 22 mois et 60 mâles de l'année, TGS, vêlage facile ou type élevage, - 15 génisses de 2 ans. Livraison. Accueil permanent. IBR A. GAEC Cadoux P. et Fils (réf. 110A)

✆ 06 89 18 05 87

Caprin

38 - Vends bouc Saanen 3 ans.

✆ 06 30 52 99 57

38 - Vendschèvres chamoisées prêtes.

✆ 04 76 06 06 41

Chien

42 - Part vds chiots Berger All. x Beauceron- portée 8 chiots - nés 03/04/2016- non lof - mère 250268710240195

✆ 06 07 91 84 78

69 - Vds 3 chiots Berger Allemand pure race non Lof. Bon berger, bon gardien nés le 28/02/2016 - Mère 250268731568372 - Siren 390 880 888.

✆ 04 74 26 30 71

Chasse-Gibier

07 - Spécialiste lapins de Garenne repris en parc adaptation garantie livraison documentation

✆ 06 82 28 12 19



Les offres d'emploi de l'APECITA

10280 - ALSACE + BAS-RHIN
EMPLOYE TRANSFORMATION - VENTE PRODUITS LAITIERS H/F

Ferme laitière de montagne en agriculture bio (50 vaches laitières de race vosgienne) Fabrication/vente produits frais et fromages. Fabrication et suivi en cave des fromages. Appro et vente dans magasin de producteurs. Polyvalence, dynamisme, organisation. Expérience ou intérêt en transformation fromagère. Poste à pouvoir rapidement.CDI avec période d'essai. Rémunération selon profil avec perspective d'évolution. Logement possible.

AQ004432 - SAÔNE-ET-LOIRE
TAURELLIER H/F

Coopérative d'élevage et d'insémination animale située au coeur de la zone Charolaise. Préparer et distribuer les rations, assurer les soins de base d'hygiène et d'entretien dont le parage de pieds, manipulation, conduite et préparation des géniteurs, assurer le prélèvement de semence et identifier le tube, surveillance de la santé des animaux et signalement des anomalies au vétérinaire et au responsable de la taurellerie, nettoyage de la salle de monte, désinfection et désinsectisation, conduite d'engins roulants, participation au stockage des aliments et fourrage. Intérêt pour les animaux. Intérêt pour la biologie et les comportements animaliers. Bon sens de l'observation. Patience, calme. Connaissance des normes d'hygiène. Autonomie, vigilance, rigueur. Aptitude au travail en équipe, bon relationnel. Niveau minimum requis BEPA. Débutant accepté. Assure le tour de garde le week-end (en général 1 par mois). Date d'embauche prévue au 01/07/2016. Rémunération selon profil.

AQ004484 - JURA
FORMATEUR AGROENVIRONNEMENT H/F

Centre de formation par alternance. Formations dispensées: 4/3 EA, DIMA, Bac Pro Agri polyculture élevage, Bac Pro Service à la personne, formations adultes. Assurer la formation des 2nde BAC pro Agri sur la partie agronomie et environnement (agroécologie). Travailler en équipe avec les formateurs intervenants sur le cycle et co-gérer cette formation avec la responsable de la formation. BTS PV ou Machinisme agricole. CDD 1 an. tps partiel <50%.

AQ004477 - JURA
CONSEILLER TECHNIQUE D'ELEVAGE H/F

Organisme de contrôle laitier et de conseil en élevage. Répondre aux besoins des éleveurs, conseiller, accompagner dans le suivi technico-économique de l'élevage. Organiser auprès des éleveurs de votre secteur la mise en oeuvre du contrôle de performance. Développer le nombre d'adhérents, participer à la promotion et à la commercialisation de la gamme de services de l'entreprise. Participer au développement de nouveaux projets au sein de notre équipe de conseillers. Encadrer une petite équipe d'agents de pesées. Ingénieur, BTS ACSE ou PA, contrat de spécialisation «conseiller en production laitière» apprécié. Intérêt particulier pour l'élevage bovin lait. Excellentes qualités relationnelles, bonnes connaissances techniques et économiques en production laitière. CDI. Poste à pourvoir dès que possible. Véhicule de service.

AQ004423 - DOUBS
ANIMATEUR FORMATEUR COMPTABLE AGRICOLE H/F

Asso. de 100 adhérents, animée par une équipe de 3 salariés. Objectif : autonomie et responsabilisation des agriculteurs face à l'avenir de leur exploitation par des actions de formation en groupe pour comprendre et maîtriser ses chiffres,... Former et accompagner les adhérents à la compta et à la gestion, afin qu'ils soient capables de répondre à leurs obligations fiscales et sociales. Accompagner les agriculteurs à la gestion globale de leur exploitation et dans leurs projets. Mettre en place des formations à destination des adhérents et les animer. Développer des actions de communication et de prospection de nouveaux adhérents. Participer à la gestion et à l'animation de l'association. Exp. significative en comptabilité, gestion et fiscalité agricole et souhaitée en animation/formation. Connaissance du milieu agricole. Bon relationnel. Rigueur et autonomie. Maîtrise de l'outil informatique. Mi-temps. Entrée sept 2016. 900€/1100€ brut selon exp.

AQ004494 - ALSACE
OUVRIERS VITICOLES H/F

Agence intérim spécialisée en agriculture recherche pour ses clients viticulteurs des ouvriers viticoles H/F pouvant intervenir pour les différents travaux viticoles. Taille en vert, palissage, épamprage, vendanges ... Personnes expérimentées dans les travaux de palissage et épamprage. Permis de conduire + véhicule vivement souhaités. Missions intérims à durée variable. Entrée en poste dès que possible. SMIC horaire.

AQ004502 - OUEST DE LA FRANCE OU SAÔNE ET LOIRE
2 ANIMATEURS RACIAL H/F

Association chargée de la sélection et de la promotion d'une race bovine. Assurer la fidélisation du portefeuille des adhérents. Assurer un suivi et un conseil technico-commercial auprès des éleveurs (pointage, relais de communication lors des manifestations...). Relai essentiel pour la diffusion des décisions prises par les élus de la structure. Participe à la promotion et au développement de la race (organisation/animation concours, ambassadeur des filiales...). Prospecter le marché potentiel. Assurer un reporting de ses activités. Assurer le suivi commercial et administratif de son secteur. BTSA + expérience de technico-commercial 2 ans souhaitée. Connaissances en génétique bovine allaitante. Maitrise anglais ou espagnol appréciée. Maitrise outil informatique indispensable. Autonomie. Enthousiasme. Rigueur. Qualité de communication et d'écoute... Pour le poste basé dans l'ouest de la France : CDI dès que possible. Pour le poste basé en Saône et Loire : CDD du 08 aout au 14 octobre. Nombreux déplacements à prévoir

AQ004505 - BOURGOGNE
RESP. DE PRODUCTION PÉPINIÈRE VITICOLE H/F

Pépinière viticole leader, de renommée internationale. Sous l'autorité du Directeur de Production, en véritable bras droit, vous aurez pour rôle de piloter et d'organiser sur le terrain les chantiers internes et externes et de planifier et coordonner le travail des équipes dans le respect des délais impartis. Dans ce cadre, vous serez responsable de la gestion et de la mise en oeuvre des outils et méthodes permettant d'atteindre les objectifs de productivité, de qualité et de délais. Vous assurerez la documentation et la traçabilité. Missions principales : préparer, planifier chantiers veiller à la dispo des matières végétales ou encours de prod anticiper/planifier/vérifier besoins et utilisat° optimale main d'oeuvre et outils superviser chantiers extérieurs, mettre en oeuvre, coordonner analyse budgétaire, manager des équipes importantes. Form. sup/ing agri/agro + expce 7/8 ans mini dans fonction similaire. Expce managériale avérée. Personne de terrain. Capacité à s'adapter à différentes interlocuteurs. Autonome, organisé, sens des relations humaines /du travail en équipe.

AQ004555 - DOUBS
REDACTEUR FICHE TECHNIQUE H/F

Sté spécialisé dans la transformation et la distribution de viande en gros. Créer des fiches produits viande. Mettre en forme de manière synthétique des informations produits alimentaires. Prendre des photos. Mettre en page du texte courant, des fiches produits jusqu'à la fourniture du PDF prêt à être imprimé. Formation agroalimentaire viande. Formation/Expérience Rédacteur. Bon relationnel, autonome. CDD 6 mois minimum.

Pour obtenir les coordonnées des entreprises, contactez la délégation la plus proche :
Bureau de Colmar Tél. 03.89.22.24.87 •Bureau de Dijon Tél. 03.80.70.27.37
N'hésitez pas à consulter l'ensemble de nos offres d'emploi sur le site :
www.apecita.com dans la rubrique Emploi

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 €TTC

❒ **Annonce encadrée : 3,05 €TTC** ❒ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 €TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❒ **RÉGIONALE - 3 départements**
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❒ 1 Parution **10 €**
❒ 2 Parutions **15 €**
❒ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❒ **GRANDE RÉGION - 27 départements**
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❒ 1 Parution **29 €**
❒ 2 Parutions **43€**
❒ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❒ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE - 10 départements**
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❒ 1 parution **17 €** ❒ 2 parutions **26 €** ❒ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

❒ Tracteurs
❒ Matériels de travail du sol
❒ Matériels de récolte
❒ Matériels de traitement
❒ Matériels arbo-viti
❒ Matériels de distribution
❒ Matériels d'épandage
❒ Matériels d'irrigation
❒ Matériels forestiers
❒ Matériels travaux publics
❒ Matériels de cave
❒ Matériels de manutention
❒ Matériels de station
❒ Matériels de taille
❒ Materiels agricoles divers
❒ Véhicules utilitaires
❒ Véhicules tourisme
❒ Ventes/achats de récoltes
❒ Cultures sous abris
❒ Plants/pépinières/Droits à produire
❒ Bâtiments professionnels
❒ Propriétés achat/ventes
❒ Terrains
❒ Locations agricoles
❒ Locations autres
❒ Offres d'emplois
❒ Demandes d'emplois
❒ Propositions commerciales
❒ Offres de service
❒ Mariage-rencontres
❒ Divers
❒ Animaux divers
❒ Bovins
❒ Caprins
❒ Ovins
❒ Porcins
❒ Equins
❒ Volailles/Lapins
❒ Chiens
❒ Chasse/gibier

4 JOINGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❒ Je joins un chèque de €TTC à l'ordre de Terres de Bourgogne
❒ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_| |_|_|_|_|
expire fin |_|_|/|_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
1 rue des Coulots CS 80075
21110 Bretenière
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :..... TTC
(dont TVA 20 % soit..... €)

Selon l'Arrêté du ministère de la Culture et de la Communication du 18 décembre 2015 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, le tarif des annonces légales de Terres de Bourgogne est fixé pour l'année 2016 à 1,80 € HT le millimètre colonne pour les départements de la Côte d'Or et de la Nièvre et à 1,88 € HT le millimètre colonne pour le département de l'Yonne. Ce prix est établi selon les prescriptions et la présentation imposées par ledit arrêté sur la base du nombre de lignes de référence de 40 signes (espaces inclus), composées en corps 6,5 exprimé en point pica, soit une hauteur de 2,288 mm/ligne.

CÔTE D'OR

NOMINATION

GUILLEMIN

**Société par actions simplifiée
au capital de 573.810 euros
Siège social : 7, rue Romelet
21 600 Longvic
015 550 775 RCS Dijon**

Par un procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 9 septembre 2015, il a été décidé de ne pas remplacer Madame Christine Roslyj demeurant Rue Basse – 21 250 Glanon, démissionnaire de son mandat de Directrice Générale et de la nommer en qualité de Présidente, en remplacement de Monsieur Boris Victor Roslyj, décédé. Mention au RCS de Dijon.

AL212116721

SOCIETE DE CAUTION MUTUELLE IMMOBILIERE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

**Société de caution mutuelle coopérative
à capital variable
14, boulevard de la Trémouille
21000 Dijon
RCS de Dijon 016 350 266**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 5 mai 2015 a :

- pris acte de la nomination de Monsieur Jean-Yves COGNARD en remplacement de Monsieur Hervé BAUDIN comme représentant de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté, administrateur,

- pris acte de l'échéance du mandat d'administrateur de Monsieur Claude Reichenbach.

Le Conseil d'Administration du 5 mai 2015 a :

- nommé président du Conseil d'Administration Monsieur Gabriel Alzingre en remplacement de Monsieur Claude Reichenbach

- nommé vice-président du Conseil d'Administration Monsieur Eric Campoy en remplacement de Monsieur Gabriel Alzingre

Le Conseil d'Administration

AL212116792

TRANSFERT DE SIÈGE

CELAHO BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

**SAS au capital de 20 000 euros
Siège social : 7 Rue de la Grande Fin
21121 Fontaine Les Dijon
808 465 058 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision en date du 15/04/2016, la Présidente, usant des pouvoirs conférés par les statuts, a décidé de transférer le siège social au Parc Valmy, 43 rue Elsa Triolet, 21000 Dijon à compter du 16/04/2016 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour Avis

La Présidente

AL212116779

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Avis d'ouverture d'enquête publique

COMMUNE DE SAINT ANTHOT

Par arrêté du 28 avril 2016, le Maire de Saint-Anthot prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au déclassement et l'aliénation d'une partie du domaine public communal situé sur la Ruelle Haute, et nomme Monsieur Chartenet Gérard, commissaire enquêteur.

Les pièces du dossier d'enquête, seront déposées en mairie de Saint-Anthot du jeudi 19 mai au jeudi 2 juin 2016. Chacun pourra en prendre en connaissance et consigner ses observations au registre le jeudi matin de 9h à 12h ou les envoyer par courrier à la mairie, siège de l'enquête : 3 route d'Aubigny 21540 Saint Anthot.

AL212116783

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

**Demande d'autorisation de défrichement
Projet de canalisation
de transport de gaz
«Artère du Val de Saône » par GRTgaz**

Objet de l'enquête publique prescrite par arrêté inter-préfectoral en date du 11 mai 2016

La société GRTgaz a déposé dans les départements de l'Ain, de la Côte-d'Or, de la Saône-et-Loire et de la Haute-Marne une demande en vue d'obtenir les autorisations préfectorales de défrichement nécessaires à la réalisation du projet de canalisation de transport de gaz naturel dit « Artère du Val de Saône » entre les communes d' ETREZ (Ain) et de VOISINES (Haute-Marne).

La demande porte sur une surface à défricher de 41,1583 hectares de terrains répartis sur 42 communes des départements de la Côte-d'Or, de la Saône-et-Loire, de la Haute-Marne et de l'Ain.

Date et siège de l'enquête publique

L'enquête publique se déroulera

du lundi 13 juin 2016 au mercredi 13 juillet 2016 à 17 h 00, soit 31 jours consécutifs.

Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de BRAZEY-EN-PLAINE – 1 Place de l'Hôtel de Ville - BP 6 - 21 470 BRAZEY-EN-PLAINE.

Lieux d'enquêtes et de consultation des dossiers

Pendant la durée de l'enquête, les dossiers d'enquête relatifs à la demande d'autorisation de défrichement comportant notamment une étude d'impact projet et une étude d'impact défrichement et leurs résumés non techniques, l'avis de l'Autorité environnementale (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable) et l'avis de l'Office national des forêts dès lors qu'il est requis, seront tenus à la disposition du public dans les mairies suivantes, aux jours et heures habituels d'ouverture au public :

Département de la Côte d'Or :

Arceau, Auvillars-sur-Saône, Besseylès-Citeaux, Bonnencontre, Boussenois, Brazey-en-Plaine, Broin, Cessey-sur-Tille, Charrey-sur-Saône, Corgengoux, Glanon, Labergement-lès-Seurre, Longecourt-en-Plaine, Lux, Remilly-sur-Tille, Selongey, Spoy.

Département de Saône-et-Loire :

Bantanges, Branges, Diconne, La Chapelle-Naude, Ménetreuil, Montpont-en-Bresse, Montret, Palleau, Saint-Didier-en-Bresse, Saint-Martin-en-Bresse, Sornay, Vérissey, Villegaudin.

Département de la Haute-Marne :

Aprey, Courcelles-en-Montagne, Le Val d'Esnoms, Rivière-les-Fosses, Villiers-lès-Aprey, Voisines.

Département de l'Ain :

Cormoz, Curciat-Dongalon, Etrez, Foissiat, Marboz, Saint-Nizier-le-Bouchoux.

Les pièces du dossier sont également consultables sur le site internet de GRTgaz, pendant toute la durée de l'enquête, soit du 13 juin au 13 juillet 2016 inclus, à l'adresse suivante :

www.val-de-saone.grtgaz.com

L'avis de l'autorité environnementale (CGEDD) sera consultable sur le site internet suivant : http://www.cgedd.developpement-durable.gouv.fr

Seront également tenus à la disposition du public dans chacune des mairies susmentionnées des registres destinés à recevoir les observations, propositions et contre-propositions du public.

Ces observations, propositions et contre-propositions du public pourront également être adressées avant la clôture de l'enquête au président de la commission d'enquête :

- soit par voie électronique, au plus tard le 13 juillet 2016 avant 17 h 00, à l'adresse suivante :

ddt-defrichement-grtgaz@cote-dor.gouv.fr

- soit par correspondance au plus tard le 13 juillet 2016 avant 17 h 00, au siège de l'enquête : Mairie de Brazey-en-Plaine – 1 Place de l'Hôtel de Ville - BP 6 - 21 470 BRAZEY-EN-PLAINE.

Les observations, propositions et contre-propositions formulées par le public au cours de l'enquête sont consultables sur les registres pendant la durée de l'enquête dans les mairies susmentionnées. En outre, les courriers et courriels adressés au président de la commission sont également tenus à la disposition du public au siège de l'enquête dans les meilleurs délais.

Désignation de la commission d'enquête

Ont été désignés comme membres de la commission d'enquête par le président du tribunal administratif de Dijon :

Président :

M. Bernard MAGNET, colonel honoraire de gendarmerie.

Membres titulaires :

M. Eugène TROMBONE, ingénieur général des mines en retraite

M. Daniel LONGIN, ingénieur en chef des TPE en retraite

Membre suppléant :

M. Gilles GIACOMEL, Ingénieur technico-commercial.

En cas d'empêchement de M. Bernard MAGNET, la présidence de la commission sera assurée par M. Eugène TROMBONE.

En cas d'empêchement de l'un des membres titulaires, celui-ci sera remplacé par le membre suppléant.

Permanences de la commission d'enquête

La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres, se tiendra à la disposition du public aux lieux, dates et horaires suivants :

Département de la Côte d'Or :

- mairie de Selongey le lundi 13 juin 2016 de 9 heures 00 à 12 heures 00 et le samedi 2 juillet 2016 de 9 heures 00 à 12 heures 00 ;

- mairie de Lux le lundi 13 juin 2016 de 14 heures 00 à 17 heures 00 et le vendredi 1er juillet 2016 de 9 heures 00 à 12 heures 00 ;

- mairie de Remilly-sur-Tille le mardi 21 juin 2016 de 9 heures 00 à 12 heures 00 et le mardi 12 juillet 2016 de 9 heures 00 à 12 heures 00 ;

- mairie de Longecourt-en-Plaine le vendredi 1er juillet 2016 de 14 heures 00 à 17 heures 00 ;

- mairie de Brazey-en-Plaine le lundi 13 juin 2016 de 9 heures 00 à 12 heures 00, le mardi 28 juin 2016 de 14 heures 00 à 17 heures 00 et le jeudi 7 juillet 2016 de 14 heures 00 à 17 heures 00 ;

- mairie de Bonnencontre le samedi 25 juin 2016 de 9 heures 00 à 12 heures 00 ;

- mairie de Auvillars-sur-Saône le jeudi 7 juillet 2016 de 9 heures 00 à 12 heures 00 ;

- **mairie de Labergement-les-Seurre** le lundi 13 juin 2016 de 14 heures 00 à 17 heures 00 et le mercredi 13 juillet 2016 de 9 heures 00 à 12 heures 00.

Département de Saône-et-Loire :

- mairie de Saint-Martin-en-Bresse le samedi 18 juin 2016 de 9 heures 00 à 12 heures 00 et le vendredi 8 juillet 2016 de 14 heures 00 à 17 heures 00 ;

- mairie de Diconne le lundi 27 juin 2016 de 9 heures 00 à 12 heures 00 et le vendredi 8 juillet 2016 de 9 heures 00 à 12 heures 00 ;

- mairie de Sornay le mardi 5 juillet 2016 de 9 heures 00 à 12 heures 00 ;

- **mairie de Ménetreuil** le mardi 5 juillet 2016 de 14 heures 00 à 17 heures 00.

Département de la Haute-Marne :

- mairie de Aprey le vendredi 24 juin 2016 de 14 heures 30 à 17 heures 30 et le vendredi 8 juillet 2016 de 14 heures 30 à 17 heures 30 ;

- mairie de Le Val d'Esnoms le vendredi 24 juin 2016 de 9 heures 00 à 12 heures 00 et le vendredi 8 juillet 2016 de 9 heures 00 à 12 heures 00.

Département de l'Ain :

- mairie de Curciat-Dongalon le mardi 14 juin 2016 de 9 heures 00 à 12 heures 00 et le jeudi 23 juin 2016 de 9 heures 00 à 12 heures 00 ;

- mairie de Foissiat le mardi 14 juin 2016 de 14 heures 00 à 17 heures 00 et le jeudi 23 juin 2016 de 14 heures 00 à 17 heures 00.

Responsable du projet, communication du dossier et des observations du public

Des renseignements sur le projet peuvent être demandés pendant la durée de l'enquête auprès de la société GRTgaz – 7 rue du 19 mars 1962 – 92 622 GENNEVILLIERS (correspondant : M. Julien GORGE – tel : 06 27 81 15 27).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès des directions départementales des territoires de la Côte-d'Or, de la Saône-et-Loire, de la Haute-Marne, et de l'Ain dès publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

Les observations, propositions et contre-propositions formulées par le public au cours de l'enquête sont consultables pendant la durée de l'enquête dans les mairies mentionnées ci-dessus et sont également tenues à la disposition du public au siège de l'enquête dans les meilleurs délais.

Elles sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande, pendant la durée de l'enquête, sur demande formulée auprès de la préfecture de la Côte-d'Or – Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or – Service préservation et aménagement de l'espace – 57 rue de Mulhouse – BP 53317 - 21 033 DIJON Cedex.

Décisions prises au terme de l'enquête et autorités compétentes

Au terme de l'enquête, le préfet de chaque département statuera, par arrêté préfectoral, sur la demande d'autorisation de défrichement déposée par la société GRTgaz dans son département.

Consultation et communication du rapport et conclusions de la commission d'enquête

Le président de la commission d'enquête dispose d'un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête pour rendre son rapport et ses conclusions motivées.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public dans les mairies et les directions départementales des territoires susvisées pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Ils seront également consultables pendant la même durée sur les sites internet des préfectures de la Côte-d'Or, de Saône-et-Loire, de la Haute-Marne, et de l'Ain.

AL212116798

MODIFICATION DE STATUTS

H'AUTO

**Société à responsabilité limitée
au capital variable de 51 100 euros
porté à 162 820 euros
Siège social : 15 rue du Bois des Grottes,
21380 Asnières les Dijon
802 542 464 RCS Dijon**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 30/04/2016 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 34 000 euros par apports en numéraire et de 77 720 euros par apports en nature.

L'article 9 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention

Capital : 51 100 euros

Nouvelle mention

Capital : 162 820 euros

Aux termes de la même délibération, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social aux activités de formation, de remplacer le terme fabrication par assemblage, et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Mention sera faite au RCS de Dijon.

Pour avis,

La Gérance

AL212116713

ETABLISSEMENTS JOEL BLANQUART

**Société à responsabilité limitée
au capital de 25 500 euros
Siège social : Quai du Canal
21170 Saint Usage
414 489 229 RCS Dijon**

Aux termes d'une délibération en date du 6 mai 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de remplacer à compter du 1er juin 2016 la dénomination sociale «ETABLISSEMENTS JOEL BLANQUART» par «BLANQUART YACHTING» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL212116773

HPPB

**Société civile
au capital de 700 000 euros
Siège social : Avenue de la Sablière –
ZAC de la Maladière 21200 Beaune
481 918 696 R.C.S. Dijon**

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2015, le capital social a été réduit de 680 000 euros pour le ramener de 700 000 euros à 20 000 euros par voie d'annulation de 6 800 parts sociales appartenant aux associés, à la valeur unitaire de 100 euros.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS : Dijon.

Pour avis.

AL212116787

SOCIÉTÉ : NATHALIE BAY

**SARL au capital de 20.000 euros
Siège social : 7 Boulevard Perpreuil
21200 Beaune
Numéro d'identification : 751.629.924
RCS : Dijon**

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 18 mai 2016, les associés ont décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social qui sera fixée à la date du 31 décembre à compter de l'exercice en cours.

En conséquence, les statuts se trouvent modifiés comme suit :

Article 6 - Exercice social

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis et mention,

Madame Nathalie BERTHAUD, gérante.

AL212116790

CRABOT & WARTEL

**Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
porté à 11 200 euros
Siège social : 4 bis rue Léon Fourney,
21500 Montbard
807845490 RCS Dijon.**

Avis

Aux termes d'une décision en date du03 mai 2016, les associés ont décidé à l'unanimité et réalisé une augmentation du capital social de mille deux cent euros par apports en numéraire, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :Ancienne mention :Le capital social est fixé à dix mille euros (10 000 euros)Nouvelle mention :Le capital social est fixé à onze mille deux cents euros (11 200 euros)Et décidé de remplacer à compter du03 mai 2016, la dénomination sociale «Crabot & Wartel» par «Atelier Sarrasin», de supprimer le sigle « C & W » et de modifier en conséquence l'article 3des statuts..

AL212116794

FUSION

AVIS DE FUSION

I- Suivant acte sous seing privé en date à Sombernon (21) du 01.12.15, la société SOCIETE DE MAINTENANCE ET D'EQUIPEMENTS SECHOIRS-SMES, SAS au capital de 60 000 €, dont le siège est à Sombernon (21540) Zone artisanale, immatriculée sous le numéro 329 231 898 RCS Dijon, a fait apport, à titre de fusion, à la société HOLMES, SARL au capital de 6750 €, dont le siège est à SOombernon (21540), Zone industrielle, immatriculée sous le numéro 492 863 493 RCS DIJON, de tous les éléments d'actif sur la base des comptes sociaux arrêtés au 31.12.2014, avec stipulation que toutes les opérations réalisées par la société absorbée à compter du 01.01.2015 seront considérées de plein droit comme étant faites pour le compte de la société absorbante ; lesdits éléments étant évalués à 761423 €.

Cet apport a été consenti moyennant la prise en charge par la société HOLMES de l'intégralité du passif de la société SOCIETE DE MAINTENANCE ET D'EQUIPEMENTS SECHOIRS-SMES, savoir 495 333 €.

La valeur de l'actif net apporté s'établit à 266 090 €.

Le boni de fusion s'élève à 1722 €.

II- Par décision en date du 31.12.2015, la société HOLMES a :

approuvé le projet de fusion signé avec la société SOCIETE DE MAINTENANCE ET D'EQUIPEMENTS SECHOIRS-SMES sans augmentation du capital de la société HOLMES, conformément aux articles L.236-4 et L.236-11 du code de commerce ;

décidé que la fusion et corrélativement la dissolution de la société SOCIETE DE MAINTENANCE ET D'EQUIPEMENTS SECHOIRS-SMES étaient définitives, l'opération étant réalisée à l'issue de ladite assemblée, la société SOCIETE DE MAINTENANCE ET D'EQUIPEMENTS SECHOIRS-SMES se trouvant dissoute de plein droit ce même jour, sans qu'il soit procédé à aucune opération de liquidation ; étendu l'objet social aux activités suivantes : le montage de séchoirs métalliques.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Pour avis.

AL212116778

DISSOLUTION LIQUIDATION

GGMC

**Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 10 000 euros
Siège social et de liquidation:
18 avenue de Beez en Wallonie
Lotissement de la Source,
21310 Bèze
753 175 959 RCS Dijon**

Aux termes d'une décision en date du 02/05/2016, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 02/05/ 2016 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Gabriel Maire, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 18 avenue de Beez en Wallonie, Lotissement de la Source, 21310 Bèze. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

AL212116774

SARL B.M. MECANIQUE

**SARL en liquidation,
au capital de 7 622,45 euros,
Siège : RN 74, 21700 Corgoloin,
RCS Dijon 398 508 705**

Le 29/04/16, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 29/04/16 et sa mise en liquidation amiable. Brigitte PROTIAUX demeurant 3 rue de l'Eglise - 71270 Mont-Les-Seurre sera liquidateur, exercera les opérations de liquidation pour parvenir à sa clôture. Le siège de la liquidation est 3 rue de l'Eglise - 71270 Mont-Les-Seurre, adresse où tous actes et correspondances doivent être envoyées. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon, en annexe au RCS.

AL212116776

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures du 27/05/2016

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants : **AISEREY**: Terre 2 ha 93 a 70 ca - Fin de la leau: ZE-26(J)-26(K) - Ligne du canal: ZD-14-15

ARC-SUR-TILLE: Terre - Objectif : Maintien de l'exploitant

21 ha 00 a 85 ca - Champs martin: ZL-8-9-10-11 - Es champs de la tuilerie: F-710[143]-761 - La borde: ZB-29-31-32 - Lamerey: ZB-4-5 - Le bois barot: ZB-15 - Les terres de la borde: ZB-34-59 - Sur la petite foret: F-136

- Teureau goubaut: ZA-31-32-34-35-58

AUBIGNY-EN-PLAINE: Terre

2 ha 36 a 50 ca - La corvee des biques: ZA-61-62-63-64

2 ha 78 a 10 ca - Les petites vernes: ZA-42

BEIRE-LE-CHATEL: Terre - Objectif : Maintien de l'exploitant

14 ha 29 a 80 ca - Corvee au chene: C-340-369 - En folle: ZE-14(J)-14(K) - Pregnery: ZH-48(A)-48(B)-53

CHAMBLANC: Terre.

2 ha 52 a 30 ca - La renouillere: ZP-30(J)-30(K)-31(J)-31(K)

CHENOVE: Parcelle AP 137 : Terre - AA 6 : Bois

43 a 83 ca - Aux hates: AP-37 - Combe trouhaude: AA-6

COUCHEY: Terre à vigne AOP Marsannay Rosé

4 a 36 ca - En leautier: AL-70

EPERNAY-SOUS-GEVREY: Terre

2 ha 62 a 05 ca - Foguyon: C-119

FRANCHEVILLE: Terre.

64 a 10 ca - Le bois a la verne: ZC-24

MAGNIEN: Terre - Objectif : Restructuration

30 a 80 ca - La couture de la vigne: I-210

75 a 31 ca - En la carteliere: M-10 - Sur le chagnot: F-48-60

15 a 10 ca - Les mauvais champs: F-78

MARSANNAY-LA-COTE: B 160 : Vigne en AOP Marsannay - Objectif : Maintien de l'exploitant.

22 a 27 ca - Bas des longeroies: B-160

REMILLY-SUR-TILLE: Terre- Objectif : Maintien de l'exploitant

11 a 21 ca - Terres rousses: ZA-32

TART-LE-HAUT: Terre

1 ha 45 a 31 ca - Grand chanuet: ZE-97[51](BJ)-97[51](BK)

VIEVIGNE: Terre - Objectif : Maintien de l'exploitant

2 ha 92 a 40 ca - En fol: ZB-4

BOUIX: Bois - Landes et Terre : Objectif maintien des exploitants sur les parcelles de Terre et Landes

5 ha 70 a 25 ca - Derriere le four: D-400-403-408-412-415 - En besilley: C-269-271-277-278-279-281-283-287-289-293-295-297-298-300-305-310-312-321-322 - En broisseau: D-422-453-469-474-476-477 - En fin: ZE-66 - En mangon: C-23-24(C)-26(B)

- En masoux: ZM-8 - L alouette: ZN-2-114[20]-115[17] - L essartin: ZB-14 - La pic: C-60-80-105 - La pouchotelle: D-486-

POTHIERES : Bois

52 a 68 ca - Au gros tertre: ZK-2

BRAZEY-EN-MORVAN : Terre, Pré, Pâtures, Jardin et Bois Objectif : maintien des exploitants sur les parcelles de Terre, Pré et Pâtures.

22 ha 31 a 42 ca - Champ gouachot: E-53-54-55-60(J)-60(K)-62(J)-62(K)-462[61] - Chene boulon: E-219-224 - Hameau de montot: E-274-275-284-486[276] - La maiziere: E-257 - La ronce: E-199 - Le bouhey: E-329-414[328](J)-414[328](K) - Le lombey: E-164 - Le rocherot: E-38-459[34] - Pre de la velle: E-416[331] - Sur blanot: E-14

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 13/06/2016** à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 SAINT-APOLLINAIRE , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL212116795

DISSOLUTION

Par décision en date du 31.12.2015, la société HOLMES, SARL au capital de 6 750 €, dont le siège est à Sombernon (21540), Zone industrielle, immatriculée sous le numéro 492 863 493 RCS Dijon, a approuvé le projet de fusion signé avec la société SOCIETE DE MAINTENANCE ET D'EQUIPEMENTS SECHOIRS-SMES, SAS au capital de 60 000 €, dont le siège est à Sombernon (21540) Zone artisanale, immatriculée sous le numéro 329 231 898 RCS Dijon, les apports effectués ainsi que leur évaluation.

La société absorbante étant propriétaire de la totalité des actions de la société SOCIETE DE MAINTENANCE ET D'EQUIPEMENTS SECHOIRS-SMES depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon, la société SOCIETE DE MAINTENANCE ET D'EQUIPEMENTS SECHOIRS-SMES a, du seul fait de la réalisation définitive de ladite fusion, été immédiatement dissoute, sans liquidation.

Pour avis.

AL212116777

SARL BORIES BERNARD

**Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 30 000 euros
Siège social et siège de liquidation :
9, allée des Vergers
21200 Bligny-Les-Beaune
750 585 416 RCS Dijon**

L'Assemblée Générale réunie le 31 mars 2016 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Bernard BORIES de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier

quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce Dijon, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur.

AL212116782

EARL JEAN-PIERRE MUGNERET

**Exploitation agricole
à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 7 622,45 euros
Siège social et siège de liquidation :
Hameau de Concoeur
21700 Nuits ST Georges
391 394 012 RCS Dijon**

L'Assemblée Générale du 5 avril 2016 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean-Pierre MUGNERET de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Dijon en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

AL212116786

SCP «Romain BRUCHON, Clémentine de VREGILLE et Maximilien CHANUT, notaires associés» à Dijon(21000), 6 Rue de l'Ecole de Droit.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE JULES ET JADE

Société Civile Immobilière au capital de 81 000,00 Euros Siège social : Dijon (21000) 4 Rue du Morvan 438 861 668 R.C.S Dijon

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 20 février 2016, il a été constaté la clôture des opérations de liquidation.

Pour avis et mention faite au RCS de Dijon.

Maximilien CHANUT.

AL212116797

SCP «Romain BRUCHON, Clémentine de VREGILLE et Maximilien CHANUT, notaires associés» à Dijon (21000), 6 Rue de l'Ecole de Droit.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE JULES ET JADE

Société Civile Immobilière au capital de 81 000,00 Euros Siège social : Dijon (21000) 4 Rue du Morvan 438 861 668 R.C.S Dijon

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 20 février 2016, enregistré à SIE DIJON NORD, le 26 février 2016, Bordereau n°2016/547 Case n°22, il a notamment été décidé de :

- dissoudre la société par anticipation
- nommer un liquidateur.

A été nommé liquidateur Madame Emma TRINH, gérant de la société, demeurant à Dijon (21000), 4 rue du Morvan.

Pour avis et mention faite au RCS de Dijon.

Maximilien CHANUT.

AL212116799

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 08/04/2016, il a été constitué la SCI dénommée SCI ELIT

Siège social: 4 rue de corgoloin 21700 Magny-les-Villers

Capital: 30000€

Objet: acquisition et gestion de biens mobiliers et immobiliers

Gérance: M. ERIC IMART, 4 rue de corgoloin 21700 Magny-les-Villers

Cessions soumises à agrément

Durée: 99 ans

Immatriculation au RCS de Dijon.

AL212116697

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Beaune (21200) du 25 avril 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée,

Dénomination sociale : JMPA,

Siège social : 10 rue du Faubourg Saint Nicolas - 21200 Beaune,

Objet social : la location de tout bien immobilier, propriété de la Société par suite de construction ou d'acquisition ou mis à disposition ou en location au profit de celle-ci sous quelque forme que ce soit, meublé ou non, de courte, moyenne ou longue durée, accompagnée ou non de prestations telles que la fourniture de petit déjeuner et/ou la fourniture de repas et/ou le nettoyage des locaux loués et/ou la fourniture de linge de maison et/ou la réception de clientèle ..., l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial, agricole, forestier ou industriel ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 1 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire,

Gérance : Monsieur Marc PLANTEGENET demeurant 10 rue du Faubourg Saint Nicolas - 21200 Beaune,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis La Gérance.

AL212116775

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, en date du 18/05/2016, il a été constitué la société de type commerciale suivante :

Dénomination sociale :MS2

Forme :Société par Actions Simplifiée

Capital social :100 euros

Siège social :6 Hameau de Munois, 21150 Darcey

Objet :La prise de participations financières, par tout moyen et sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises ou toutes sociétés créées ou à créer. L'animation de celles-ci à travers la participation active à la conduite de la politique du groupe.

Durée :99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS

Président : SAS OZE, sise 6 Hameau de Munois, 21150 Darcey, représentée par son Président Monsieur Jean-Charles Benoist d'Anthenay

Commissaires aux comptes :

Titulaire : Bruno-Noël Drouin, 11 rue Boudreau , 75009 Paris

Suppléant : BPCG, Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine, 75015 Paris

Cession d'actions, conditions d'admission aux assemblées, droit de vote : conformément à la loi et aux dispositions statutaires.

Immatriculation au RCS de Dijon

AL212116780

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP, en date du 18/05/2016, il a été constitué la société de type commerciale suivante :

Dénomination sociale :MS3

Forme :Société par Actions Simplifiée

Capital social :100 euros

Siège social :6 Hameau de Munois, 21150 Darcey

Objet :La conception, le développement, l'acquisition, l'exploitation et la commercialisation de tout établissement ou service d'accueil, d'éducation ou d'activités de loisirs pour la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.

Durée :99 ans à compter de la date d'immatriculation au RCS

Président : SAS OZE, sise 6 Hameau de Munois, 21150 Darcey, représentée par son Président Monsieur Jean-Charles Benoist d'Anthenay

Commissaires aux comptes :

Titulaire : Bruno-Noël Drouin, 11 rue Boudreau , 75009 Paris

Suppléant : BPCG, Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine, 75015 Paris

Cession d'actions, conditions d'admission aux assemblées, droit de vote : conformément à la loi et aux dispositions statutaires.

Immatriculation au RCS de Dijon

AL212116781

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Dienay du 20/04/2016 a été constituée une SCI nommée : LYRE

Objet : gestion et acquisition de biens immobiliers

Capital : 1.000 € (apport en numéraire)

Siège social : 2 Rue Léon Veil Picard, 21120 Dienay

Durée : 99 ans

Transmission des parts sociales : il existe des clauses statutaires d'agrément à l'égard des tiers.

Gérance : M. Olivier Auguste Edouard Bousquet, 2 Rue Léon Veil Picard, 21120 Dienay Immatriculation : RCS de Dijon.

AL212116784

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Beaunedu 11 mai 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : GIULIANI 374

Siège : 2 Rue du Beau Marché, 21200 Beaune

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 €

Objet : La Société a pour objet la vente de prêt à porter ainsi que tous produits s'y rattachant.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Yannick Regazzoni, demeurant 100 Rue du Bizard 39100 Dole.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

Pour avis

Le Président

AL212116785

CUMA LÉGUMONS ENSEMBLE

Suivant acte sous seing privé en date du 29 février 2016, a été constituée la société Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole dénommée «Cuma Légumons Ensemble».

Son siège social est établi à la Mairie de labergement lès Auxonne, 21130 Labergement lès Auxonne

Elle sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

Le président

AL212116796

NIÈVRE

➜ NOMINATION

ACS AUTO CONTROLE SPECIALISE

Société par actions simplifiée au capital de 67 500 euros Siège social : RN7 Nevers Nord 58640 Varennes Vauzelles 384 539 003 RCS Nevers

Lors de l'AGO du 31 mars 2016, l'associée unique a constaté, que le mandat de Monsieur Jean-Luc THEURET, Commissaire aux comptes titulaire et le mandat de Madame PERRIN Marie-France, Commissaire aux comptes suppléant étant arrivés à expiration, a décidé de ne les renouveler et de nommer en remplacement de Monsieur Jean-Luc THEURET, la Société PCA CONSEILS sis 11 rue de Laugier 75017 Paris aux fonctions de Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de Madame PERRIN Marie-France, Monsieur Patrice CAUSALS ANFRUNS sis 44 Av. Théophile Gautier 75016 Paris aux fonctions de Commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes clos le 30 septembre 2021. Elle a pris acte de la démission de Monsieur Teddy CHATEL de ses fonctions de Président et décidé de nommer en remplacement Madame Hélène CHATEL, née le 06.10.1974 à Paris 12°, demeurant 71 Avenue Albert Caillou 77500 Chelles.

AL582116777

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

VADOR GROUPE

SARL au capital de 40000€ Siège social: 20 rue Saint Martin 58000 Nevers 514062454 RCS Nevers

Le 29/3/16, les associés ont décidé de transférer le siège social au 155 route de la Maladiere - Lieu dit les Tattes 74550 Perrignier, et de modifier l'objet social pour abandonner les activités de transport.

Radiation au RCS de Nevers.

Inscription au RCS de Thonon-les-Bains.

AL582116683

LE SNACK DU LAC

SARL au capital de 1000 € Siège social : 63 Avenue Romain Rolland, Bat D2, 58120 Château-Chinon (Ville) 531 201 358 RCS de Nevers

L'AGE du 20/05/2016 a décidé de transférer le siège social de la société LE HAUT DE ROULLE, 58230 Ouroux-en-Morvan, à compter du 20/05/2016.

Mention au RCS de Nevers.

AL582116788

CUMA COEUILLON

RCS Nevers 322 083 882

Par décision du Conseil d'Administration du 04 mai 2016, la CUMA DE COEUILLON a transféré son siège social de Bernay – Chez Mr Michot André – Brinay – 58110 Châtillon en Bazois à Chez Mr Michot Marc – La Motte – 58290 Limanton.

Marc MICHOT

Président

AL582116798

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

Expert Comptable Commissaire aux comptes 38, Rue Bézout 77140 Nemours Téléphone : 01.64.28.13.61

RÉDUCTION DE CAPITAL

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 1er mai 2016 de la société LES ATELIERS COMPLEMENTAIRES, société à responsabilité limitée, au capital de 103 500 euros, siège social : 44 Avenue de la 85ème de ligne - Village Cosnes Activités - 58200 Cosne Cours sur Loire. RCS Nevers n°421 129 891.

Il a été décidé de réduire le capital social de la société.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Ancienne mention : le capital social est fixé à : 103 500 euros.

Nouvelle mention : le capital social est fixé à : 89 190 euros.

L'inscription modificative sera portée au RCS tenu par le Greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis.

AL582116782

SCP JP JACOB et C.THEVENY Notaires Associés 14 rue Mal Leclerc 58200 Cosne Cours sur Loire

Aux termes d'un acte reçu par Me J.P JACOB, le 12/4/2016, enregistré à Nevers le 10/5/2016 bord n° 2016/484 Case n° 1 ext 1013,

Le capital social de la SCI LUSKYLOU, dont le siège social est à Saint Loup (Nièvre) 45 route du Crot Jaune, la Mare Grand immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 814 044 269, qui était de 1.000 euros a été porté à 69.000 Euros, au moyen d'un apport en numéraire de 68.000 Euros effectué par les associés.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Pour avis

Me JACOB, Notaire.

AL582116784

Société d'Avocat Gilbert MARTIN 14 rue Georges Dufaud 58000 Nevers

HOLDING ALAIN RESSAT

SAS au capital de 192.500 € Siège social : RN 7 ZI « La Maison Rouge » 58240 Langeron 438 734 055 RCS Nevers

L'assemblée générale du 29 avril 2016 a décidé de réduire le capital social de 357.501 € pour le ramener de 550.001 € à 192.500 €.

Pour avis, le Président, A. RESSAT

AL582116785

SELARL TISSOT HOPGOOD DEMONT Société d'Avocats inscrite au Barreau de Chalon sur Saône 16 boulevard de la République 71100 Chalon sur Saone

CHR BOISSONS

SAS au capital de 130 000 euros Rue du Caqueret 58300 Decize SIREN 400 674 875 RCS Nevers

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 2015, le capital social a été augmenté d'une somme de 2 800 € en numéraire pour le porter de 130 000 € à 132 800 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Chalon sur Saone

Pour avis.

AL582116802

➜ CONVOCATION

SICAGEMAC

Marché aux bestiaux Vente au cadran Route de Saint Saulge 58800 Corbigny sicagemac@wanadoo.fr TVA : FR 04 381 420 843

Corbigny le 18 mai 2016

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale

Mesdames et Messieurs les porteurs de parts sont priés d'assister à l'assemblée générale, qui aura lieu le :

Jeudi 9 juin 2016, à 17 heures 30, à la SICAGEMAC

Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire :

-Approbation du procès verbal de l'AG mixte du 25 juin 2015 ,

-Rapport de gestion du Conseil d'Administration,

-Rapport financier de l'exercice 2015,

-Rapports du Commissaire aux comptes,

- Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs,

- Affectation du résultat de l'exercice,

-Constatation de la variation du capital social,

-Renouvellement du tiers sortant des Administrateurs et élections,

-Indemnité compensatrice de temps passé (article 27),

-Questions diverses.

Vous avez la possibilité de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent cette assemblée, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, ainsi que des comptes annuels de l'exercice.

Le Président

Philippe GUILLIEN

AL582116783

CGA CSO 69 avenue de Lattre de Tassigny 18023 Bourges Cedex N° Siret : 350 466 876 00017 - APE : 6920 Z

AVIS DE CONVOCATION

Les adhérents du CGA CSO sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 15 juin 2016 à 14h30 au siège social, 69 av. de Lattre de Tassigny à Bourges, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral 2015
- Rapport financier 2015
- Rapport du réviseur des comptes
- Rapport spécial sur les indemnités Administrateurs
- Approbation des comptes annuels du CGA pour l'exercice clos le 31/12/2015
- Approbation du budget 2016 du CGA CSO
- Ajustement et indexation des indemnités des Administrateurs
- Projet de transformation en OMGA et projet de fusion avec l'AGAPLE
- Projet de rapprochement avec le CGA des Landes

AL582116796

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE CERCY LA TOUR

AVIS AU PUBLIC Enquête publique pour aliénation d'une partie d'un chemin rural

Par arrêté municipal en date du 13 Avril 2016, le maire de la commune de Cercy-La-Tour, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique consistant à l'aliénation d'une partie du chemin n°26, dit «chemin rural n°23 au Pavillon».

Monsieur Joël Veniant, a été désigné commissaire enquêteur par arrêté du 13 Avril 2016.

L'enquête publique se déroulera à la mairie de Cercy-la-Tour, du Samedi 21 mai au Samedi 04 juin 2016, de 8h30 à 12h00, de 13h30 à 17h30 et les samedis de 9h30 à 11h30.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie de Cercy-la-Tour, le Samedi 21 Mai de 9h30 à 11h30 et le Samedi 04 Juin de 9h30 à 11h30.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête publique déposé en mairie ou par courrier à transmettre à Mr le commissaire enquêteur.

Mairie de Cercy-la-Tour

Place d'Aligre

58340 Cercy la Tour

AL582116713

➜ RECTIFICATIF

BKN

Société par Actions Simplifiée au capital de 1.500 euros Siège social : Le Château 03320 Couleuvre RCS Cusset : 817 976 657

Rectificatif de l'annonce parue le 22 avril 2016

Il convient de lire :

Nouvelle mention : Marzy (Nièvre), 57, route de Nevers

AL582116775

➜ MODIFICATION DE STATUTS

EARL DE SUR YONNE

«Sur Yonne» - 58530 Breves RCS Nevers - N° 334 399 367

Par acte sous seing privé à effet du 1er mai 2016, l'EARL a été transformée en :

Forme : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun

Objet : activités agricoles

Dénomination sociale : GAEC de SUR YONNE

Siège social : 3 rue des Chenevières - «Sur Yonne» - 58530 Breves

Gérants : Jean-Louis PERREAU, demeurant 3 rue des Chenevières - «Sur Yonne» - 58530 Breves et Loïc PERREAU, demeurant 3 rue des Chenevières - «Sur Yonne» - 58530 Breves

Capital social : 135 315 euros

Durée : 99 ans

Immatriculation : Inscription modificative au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.

Le groupement a été agréé suivant décision préfectorale du 11 avril 2016.

Pour avis, la gérance.

AL582116763

SARL TEXYS HD

Par décision en date du 3.5.2016, l'associé unique de la SARL TEXYS HD, capital de 5.000 €, siège social à Varennes Vauzelles (58) ZA des Chamonds 16, rue E. Branly, 538141094 RCS Nevers, a décidé d'étendre l'objet social aux activités immobilières.

Anciennes Mentions Publiées : Objet social : La prise de participation de quelque manière que ce soit dans toutes entreprises ou toutes personnes morales quelle que soit la forme ou l'objet -

Nouvelles Mentions : Objet social : La prise de participation de quelque manière que ce soit dans toutes entreprises ou toutes personnes morales quelle que soit la forme ou l'objet . l'activité de marchand de biens ; l'acquisition en vue de la revente d'immeubles, la propriété par voie d'acquisition, d'échange, d'apport, de crédit-bail, de location, de vente etc.. de tous immeubles

AL582116773

CUMA DU VAL D'ALENE

N° d'agrément : 58-249 RCS Nevers 322 10 269

Modification

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la CUMA « VAL D'ALENE» à Fléty réunie le 9 Mai 2016 a décidé de mettre en conformité ses statuts avec l'arrêté du 25 mars 2009.

Le Président de la CUMA

Mr Jérôme COCHET

AL582116774

SCEA DES CHAUMES

Domaine de Bellevue 58350 Chateauneuf Val-de-Bargis RCS Nevers : 510 103 427 Capital social : 483 280 euros

Par procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire à effet du 1er janvier 2016, il a été procédé au retrait de l'associé gérant, Alexis POUYE et à la réduction du capital social le portant à 228 690 euros. Les modifications statutaires seront déposées au RCS de Nevers. Pour avis, la gérance.

AL582116792

SAS UNEO

L'AGE du 2.5.2016, a décidé de modifier la dénomination de la société UNEO, SAS au capital de 3000€, 41 rue de la banne, 58160 Sauvigne les Bois, 811 573 591 RCS Nevers qui devient, au 10.5.2016, IDIPOPS. Mention au RCS de Nevers

AL582116795

➜ FUSION

SILEN

Société par actions simplifiée au capital de 891.912 euros Siège social : 58 rue des Champs Pacaud - Parc d'activité de Nevers - Saint-Eloi - BP55 58027 Nevers RCS Nevers 493 462 014

Avis de fusion par voie d'absorption de la société TECHNOLOGY LUMINAIRES par la société SILEN

Le projet de fusion établi le 26 février 2016 avec la société TECHNOLOGY LUMINAIRES, société absorbée, société par actions simplifiée au capital de 260.000 euros, dont le siège social est situé 58 rue des Champs Pacaud, Parc d'activité de Nevers - Saint-Eloi – BP55 – 58027 NEVERS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 529 172 207, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée, a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 10 avril 2016.

En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par décision collective des associés de la société absorbante.

La société SILEN étant propriétaire de la totalité des actions émises par la société TECHNOLOGY LUMINAIRES depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers, il n'a été procédé à aucune augmentation de capital et la société TECHNOLOGY LUMINAIRES a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.

L'opération a dégagé un mali de fusion, qui s'est élevé à 44.224 euros.

En conséquence de la fusion, le Président, sur délégation de compétence des associés, a modifié l'article 2 des statuts relatif à l'objet social, qui est désormais rédigé comme suit :

« ARTICLE 2 - OBJET

La présente société par actions simplifiée a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'industrie et le commerce de tous matériels et accessoires électriques, électroniques, mécaniques ou autres,
- L'achat, la fabrication, la vente de tous produits, composants et matières susceptibles d'être utilisés dans le cadre des activités ci-dessus définies,
- L'entreprise de tous travaux et la fourniture de tous services relatifs à ces activités ou s'y rattachant,
- La prise, l'obtention, l'achat, l'exploitation et la cession de tous brevets, licences, inventions, procédés, marques et modèles se rattachant à l'objet social,
- La fabrication, recherche et développement (R&D) d'éclairage à économie d'énergie via la technologie LED et de solutions autonomes dans le domaine d'activité des habitats à haute qualité environnementale, de solutions pour les secteurs : urbains, industriels, privés, TPE-PME, administrations, collectivités, cette liste n'étant pas exhaustive
- L'acquisition, gestion et exploitation de toutes activités se rapportant au milieu de l'éclairage, notamment marketing, consulting, internet, son, lumière, spectacle, photo, vidéo, animation et publication sous quelque forme que ce soit, achat, vente, location de produits, de biens, de services ou articles divers, import ou export,
- Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.
- La participation, directe ou indirecte, de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en France ou à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires. ».

Pour avis.

AL582116771

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

BELAIR

Société À Responsabilité Limitée au capital de 40 000.00 € Siège social : 1 rue des Places 58000 Nevers 380 808 030 RCS Nevers

Suivant décisions de l'AGO annuelle du 30 avril 2016, M. Laurent Belair, demeurant - Le Vieux Charly, Chaulgnes (Nièvre), a été nommé en qualité de cogérant à compter du 01/05/2016..

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, la gérance

AL582116799

ANNONCES LEGALES
legales@terres-de-bourgogne.net

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE LA NIÈVRE

Appel à Candidatures du

La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange, substitution ou location tout ou partie des biens suivants :

Cmne de LUTHENAY-UXELOUP

Biens loués

Avec bâtiment d'exploitation:

75 ha 21 a 20 ca

- Champ cordeaux: B-22 - Champ cordeaux du fond: B-23 - Champ de balais: B-18-19 - Champ de fleury: B-28 - Grand champ: B-34-35(*) - L ouche a la manche: B-36 - La pature: B-20-21 - Le defriche: B-29-30 - Les cartelees: B-24 - Pre de l ane: B-613[32]

Et par extension, Cmne de FLEURY-SUR-LOIRE:

6 ha 23 a 41 ca - L eclusiot: A-5(*)

Cmne de SAINT-AUBIN-LES-FORGES:

82 a 42 ca

- Les querdres: D-296

Cmne de TOURY-LURCY

Biens libres au 01/01/2017

Avec bâtiment d'exploitation:

57 ha 51 a 40 ca

- Le champ toulas: C-502-503 - Le dechert regnault: C-191-196-197-198 - Le grand sandre: C-500-501 - Les bruyeres: C-446-447 - Les gravieres: C-495 - Les pannetes: C-457 - Les regnaults: C-479-480-481-482-483-484-485-486(*)-487-488-489-490-491-492 (avec bâtiments)

493 (avec bâtiments)

Et par extension, Cmne de SAINT-ENNEMOND (03):

4 ha 12 a 00 ca

- Les bruyeres de mesle: A-209

Biens à louer par bail SAFER :

Cmne de SAINT-AMAND-EN-PUISAYE(58) –

27 ha 13 a 07 ca

- 'Champ de la chaume': ZP- 31- 32 - 'Champ pincot': ZP- 17 - 'Pre laitier': ZP- 1

Cession Globale d'une Exploitation Agricole (Vente et Location) située sur diverses communes

Intégrant Vente du matériel , Cheptel, stock, droits à produire

Bâtiments habitation et exploitation

Biens mis en vente :

Cmne de COURCELLES:

36 a 70 ca - Francoise d albret: B-550 - Le bourg: B-551

80 a 59 ca - Chivres: B-193-194-201-202

96 a 27 ca - Pres du moulin: B-602

Biens mis en location par intermédiation locative :

IL 58 16 0008 01

Commune de CORVOL-L'ORGUEILLEUX(58) : 1 ha 52 a 75 ca

-'Champs cure': XA- 17- 18 -'Le cul rouge': ZN- 65- 66- 67- 68

Commune de COURCELLES(58) - 30 ha 73 a 68 ca

- 'Dessus vauvilliers': ZA- 103(*)- 104-108(*) -'La petite helene': B- 383 -'Le chemin de sauzay': ZA- 185- 186 -'Le cloitre': ZA- 124 -'Le dessus des creusots': ZA- 6-11(*)- 12- 14(*) -'Les chardonnerets': ZA-125- 126(*)- 130

- 'Les chaumes': ZA- 112 -'Les chies de chivres': B- 394- 395- 409 ZC- 5- 7- 8 -'Les folies': ZD- 27(*) - 'Les hates': ZA- 37- 38 -'Rachetaigne': A- 997- 1001- 1002- 1031-1032 - 'Sous rachetaigne': ZB- 60(*)

- 'Vauvilliers': ZA- 95- 96(*)

IL 58 16 0008 02

Commune de CORVOL-L'ORGUEILLEUX(58) -: 1 ha 09 a 35 ca

- 'Le creuzot': ZN- 61 - 'Sous le creusot': XA- 2

Commune de COURCELLES(58) -: 11 ha 80 a 63 ca

- 'Cote du four': ZA- 48 - 'Dessus vauvilliers': ZA- 99- 100- 102 - 'Entre les deux chemins': B- 359 - 'L helene': B- 73(*)- 74 - 'L ourlie': B- 1380 - 'La grande chaume': B- 1171 - 'Le chemin de sauzay': ZA- 187

- 'Le cloitre': ZA- 116- 117- 121- 122 - 'Le dessus des creusots': ZA- 10- 152 - 'Les chardonnerets': ZA- 135- 141- 143 - 'Les folies': ZD- 26(*) - 'Pres hache': B- 69 - 'Sur le bief': B- 536

IL 58 16 0008 03

Commune de CORVOL-L'ORGUEILLEUX(58) -: 4 ha 43 a 60 ca

- 'Champs cure': XA- 16 - 'Le cul rouge': ZN- 62 - 'Les grandes hates': XA- 10- 11

Commune de COURCELLES(58) -: 12 ha 92 a 34 ca

- 'Chivres': ZA- 45 - 'Crot de vaubien': XA-146 - 'Fancy': B- 606 - 'La petite helene': ZD- 28 - 'Le chemin de sauzay': ZA- 178-179 - 'Les chailloux': XA- 86- 91(*)- 93(*)-94 - 'Les cris': XA- 110

- 'Les grandes teilles': ZB- 74 - 'Les hates': ZA- 39 - 'Les petites teilles': ZB- 70 - 'Rachetaigne': A- 994- 995- 996 - 'Sous le creusot': ZA- 24- 25- 26 - 'Sous rachetaigne': ZB- 59(*)

Commune de SAINT-PIERRE-DU-MONT(58) -: 4 ha 85 a 63 ca

- 'Les chailloux': ZA- 51(*)- 61(*)- 69 - 'Les vareilles': ZN- 22- 24

Commune de VARZY(58) -: 1 ha 17 a 24 ca

- 'Derriere le petit montois': YC- 4 - 'En gournet': YA- 1 - 'La moele': YB- 39

IL 58 16 0008 04

Commune de COURCELLES(58) -: 16 ha 48 a 35 ca

- 'Fontuarde': B- 532 - 'La noue': ZC- 20-21(*) - 'La piece des lues': XA- 46(*) - 'Le parc': ZC- 42(*)- 43 - 'Les baillardes': XA-4 - 'Les grandes hates': XA- 39(*) - 'Les grandes teilles': B- 786 ZB- 74

- 'Les preles': ZD- 8 - 'Sous le mouthier': ZB- 64

Commune de SAINT-PIERRE-DU-MONT(58) -: 2 ha 65 a 20 ca

- 'Les vareilles': ZN- 20(*)- 62(*)- 63(*)

Commune de VARZY(58) : 4 ha 59 a 20 ca

- 'Derriere le petit montois': YC- 12(*)- 13 - 'Derriere montois': YB- 1

IL 58 16 0008 05

Commune de COURCELLES(58) : 7 ha 94 a 60 ca

- 'La noue': ZC- 18- 58 - 'La pile': XA- 22(*) - 'Les champs barbet': XA- 16(*)- 17(*)- 18(*) - 'Les grandes hates': XA- 42(*) - 'Sur les pres': XA- 53(*)

Commune de SAINT-PIERRE-DU-MONT(58) : 1 ha 44 a 10 ca

- 'La noue': ZE- 12

Commune de VARZY(58) : 36 a 30 ca

- 'La moele': YB- 40

IL 58 16 0008 06

Commune de COURCELLES(58) : 1 ha 59 a 54 ca

- 'Pre de l abime': B- 526- 527

Commune de SAINT-PIERRE-DU-MONT(58) : 13 a 84 ca

- 'Les cris': ZN- 45(*)

IL 58 16 0008 07

Commune de COURCELLES(58) : 8 ha 25 a 50 ca

- 'Champ bayard': XA- 148 - 'Entre les deux chemins': ZD- 32(*) - 'La croix rouge': XA- 48- 49(*) - 'Le bourg': B- 564- 565- 571-581 - 'Les petites teilles': ZB- 69

Commune de SAINT-PIERRE-DU-MONT(58) : 4 ha 04 a 97 ca

- 'La rue au diable': ZA- 10(*)- 11 - 'Les vareilles': ZN- 23(*)- 57

IL 58 16 0008 08

Commune de COURCELLES(58) : 8 ha 08 a 60 ca

- 'Les baillardes': XA- 7- 8 - 'Les chies de courcelles': ZC- 37(*)- 38- 39(*)- 40(*) - 'Les grandes teilles': B- 785 - 'Les preles': ZD- 14(*)

IL 58 16 0008 09

Commune de VARZY(58) : 92 a 20 ca

- 'Derriere montois': YB- 16- 17- 18

IL 58 16 0008 10

Commune de CORVOL-L'ORGUEILLEUX(58) : 7 a 20 ca

- 'Le creuzot': ZN- 60

IL 58 16 0008 11

Commune de COURCELLES(58) : 82 a 30 ca

- 'La petite route des noyers': ZA- 32- 33-34

IL 58 16 0008 12

Commune de VARZY(58) : 1 ha 26 a 65 ca

- 'Le fourneau': AP- 1

IL 58 16 0008 13

Commune de COURCELLES(58) : 85 a 31 ca

- 'Le chemin de sauzay': ZA- 4- 198 - 'Rachetaigne': A- 1016- 1017

IL 58 16 0008 14

Commune de COURCELLES(58) : 38 a 33 ca

- 'Rachetaigne': A- 998- 999

IL 58 16 0008 15

Commune de COURCELLES(58) : 1 ha 81 a 00 ca

- 'La grande chaume': ZD- 42(*)

IL 58 16 0008 16

Commune de COURCELLES(58) : 2 ha 34 a 40 ca

- 'Les folies': ZD- 25(*) - 'Sous le creusot': ZA- 23

IL 58 16 0008 17

Commune de COURCELLES(58) : 8 ha 84 a 35 ca

- 'Le faite de la rue': XA- 73(*) - 'Les baillardes': XA- 5- 115 - 'Les champs barbet': XA- 14(*)- 15(*) - 'Les cressiots': XA- 29 - 'Les folies': ZD- 19(*)

Commune de SAINT-PIERRE-DU-MONT(58) : 2 ha 64 a 80 ca

- 'Champ caillotte': ZO- 38 - 'Les vareilles': ZN- 19(*)

IL 58 16 0008 18

Commune de CORVOL-L'ORGUEILLEUX(58) : 47 a 30 ca

- 'Champs maugy': XA- 19

Commune de COURCELLES(58) : 4 ha 00 a 45 ca

- 'Chessy': ZA- 40 - 'Dessus vauvilliers': ZA- 101 - 'La grande chaume': ZD- 41 - 'Les chardonnerets': ZA- 139- 140

IL 58 16 0008 19

Commune de COURCELLES(58) : 3 ha 24 a 60 ca

- 'Les preles': ZD- 3(*)

Commune de SAINT-PIERRE-DU-MONT(58) : 91 a 25 ca

- 'La rue au diable': ZA- 16

Commune de VARZY(58) : 55 a 00 ca

- 'Derriere montois': YB- 12

IL 58 16 0008 20

Commune de COURCELLES(58) : 7 ha 64 a 62 ca

- 'Fancy': B- 624- 625 - 'Les chailloux': XA- 98- 99 - 'Les chies de courcelles': ZC-28(*)- 29(*)- 44- 49(*) - 'Les grandes hates': XA- 43(*)- 44(*) - 'Pre de l abime': B- 528(*) - 'Vignes blanches': ZB- 5(*)

IL 58 16 0008 21

Commune de CORVOL-L'ORGUEILLEUX(58) : 2 ha 82 a 60 ca

- 'Champs maugy': XA- 20- 21- 22

IL 58 16 0008 22

Commune de COURCELLES(58) : 6 ha 42 a 21 ca

- 'Champ simon': B- 541 - 'Chateau de chaumont': B- 1350 - 'Chaumont': B- 539 - 'Fancy': B- 623 - 'Fontuarde': B- 535 - 'Les cris': XA- 112 - 'Les folies': ZD- 17(*)- 18(*) - 'Rachetaigne': A- 990

Commune de SAINT-PIERRE-DU-MONT(58) : 67 a 39 ca

- 'Champ caillotte': ZO- 33- 35 - 'Les cris': ZN- 50- 54- 55

IL 58 16 0008 23

Commune de COURCELLES(58) : 4 ha 95 a 14 ca

- 'Les grandes teilles': ZB- 75 - 'Les teilles': B- 820(*)- 824- 828- 829- 1373

Commune de VARZY(58) : 6 ha 25 a 25 ca

- 'Derriere le petit montois': YC- 7 - 'La moele': YB- 26- 27- 35(*)- 36(*)

IL 58 16 0008 24

Commune de COURCELLES(58) : 13 a 00 ca

- 'Chivres': ZA- 47

IL 58 16 0008 25

Commune de COURCELLES(58) : 20 a 50 ca

- 'Chivres': ZA- 44

IL 58 16 0008 26

Commune de COURCELLES(58) : 84 a 45 ca

- 'L ourlie': B- 75 - 'Le chemin de sauzay': ZA- 183- 184

IL 58 16 0008 27

Commune de COURCELLES(58) : 18 a 92 ca

- 'Les grandes teilles': B- 787

IL 58 16 0008 28

Commune de CORVOL-L'ORGUEILLEUX(58) : 18 a 70 ca

- 'Le creuzot': ZN- 59

IL 58 16 0008 29

Commune de COURCELLES(58) : 37 a 28 ca

- 'Le chemin de sauzay': ZA- 190- 191

IL 58 16 0008 30

Commune de COURCELLES(58) : 5 ha 83 a 25 ca

- 'Le faite de la rue': XA- 75(*)

Commune de SAINT-PIERRE-DU-MONT(58) : 4 ha 65 a 21 ca

- 'En souleux': ZN- 32 - 'Les carreaux': ZE- 4 ZN- 35(*) - 'Les cris': ZN- 41- 42(*)- 44

IL 58 16 0008 31

Commune de VARZY(58) : 23 a 35 ca

- 'Derriere montois': YB- 10

IL 58 16 0008 32

Commune de COURCELLES(58) : 4 ha 55 a 05 ca

- 'Champ bayard': XA- 147 - 'Les cressiots': XA- 30 - 'Les cris': XA- 1- 2- 3

Commune de SAINT-PIERRE-DU-MONT(58) : 2 ha 21 a 50 ca

- 'La rue au diable': ZA- 1 - 'Les carreaux': ZN- 36(*) - 'Les vareilles': ZN- 25

Commune de VARZY(58) : 1 ha 72 a 75 ca

- 'La moele': YB- 43

IL 58 16 0008 33

Commune de COURCELLES(58) : 78 a 50 ca

- 'Chivres': ZB- 58

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit **au plus tard le 13/06/2016** à Safer Bourgogne Franche Comté, 6 rue du Ravelin 58000 NEVERS , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com,

où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL582116801

→ AVIS DE LA SAFER

→ NON DISSOLUTION

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

COIFFURE NERAT

SARL au capital de 99.091,86 €
Siège social : Résidence Blaise Pascal
39, Bld Mal de Lattre de Tassigny
58000 Nevers
415 010 925 RCS Nevers

Le 28 décembre 2015, l'associée unique statuant en application des dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

Pour avis, la gérante N. DUPRE

AL582116786

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

TECHNOLOGY LUMINAIRES

Société par actions simplifiée
au capital de 260.000 euros
Siège social : 58 rue des Champs Pacaud
Parc d'activité de Nevers - Saint-Eloi
BP55 - 58027 Nevers
RCS Nevers 529 172 207

Avis de dissolution de la société TECHNOLOGIE LUMINAIRES

Le projet de fusion établi le 26 février 2016 avec la société SILEN (anciennement dénommée LEDPOWER), société absorbante, société par actions simplifiée au capital de 891.912 euros, dont le siège social est situé 58 rue des Champs Pacaud, Parc d'activité de Nevers - Saint-Eloi – BP55 – 58027 Nevers, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 493 462 014, comportant notamment description des apports effectués par la société absorbée, a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 10 avril 2016.

La société SILEN étant propriétaire de la totalité des actions émises par la société TECHNOLOGY LUMINAIRES depuis une date antérieure à celle du dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers, la société TECHNOLOGY LUMINAIRES a été dissoute sans liquidation du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. Pour avis.

AL582116772

SAS BOPRO

en liquidation
au capital de 7 622.45 €
Siège social : 12 route de Lamenay
58380 Lucenay les Aix
390 021 087 RCS Nevers

L'A.G.O du 15 mai 2016 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr Daniel Perot, l'a déchargé de son mandat et a constaté la clôture des opération de liquidation.

Les comptes de liquidation seront au RCS de Nevers

Pour avis

Le liquidateur

AL582116779

SOLOMAT

SARL au capital de 7622,45 €
Siège social
94 ter route de Lyon, Le Clos Ry,
58000 Sermoise-sur-Loire
400 638 672 RCS de Nevers

L'AGE du 31/03/2016 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé en qualité de liquidateur M. BEZIN Christophe, demeurant 112 route des Saulaies, 58000 Nevers, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur.

Modification au RCS de Nevers

AL582116789

SCEA ANDRIOT

Les Bois de Luzy - 58170 Luzy
Au capital de 209 960 euros
RCS Nevers - 492 334 586

L'assemblée générale réunie le 15 avril 2016, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Mme Michèle ANDRIOT de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers.

Pour avis, le liquidateur.

AL582116790

EARL CONDAMINE JACQUES

Montclavin - 58150 Garchy
Au capital de 7 500 euros
R.C.S. Nevers - 480 666 221

L'assemblée générale réunie le 15 avril 2016, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé M. CONDAMINE Jacques de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers.

Pour avis, le liquidateur.

AL582116791

→ AVIS DE CONSTITUTION

Société d'avocat
GILBERT MARTIN
14 rue Georges Dufaud
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société Civile sans statut légal particulier en cours d'immatriculation au R.C.S. de Nevers, dénommée SCI ANAIS, au capital de 2.000 € composé exclusivement de numéraire, ayant pour objet la propriété et la gestion de tous biens et droits immobiliers. Son siège est situé 27, rue Albert Camus – 58000 Nevers. Les gérants sont Mr Amiraly Remtola et Mme Béatrice Remtola, dt 27, rue Albert Camus – 58000 Nevers.

Les cessions de parts sociales autres que celles intervenant entre associés sont soumises à l'agrément de la société donné par décision collective des associés.

Pour avis, la gérance

AL582116778

LES TERRASSES DU LAC

Par acte du 22 mars 2016, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée

Dénomination : LES TERRASSES DU LAC

Siège social : Vauminot 58120 Chaumard

Objet : restaurant, hôtel, bar avec licence IV, karaoké, gîtes, jeux, location de pédalos et canoës, dépôt point relais colis, dépôt de tabac, vente de produits du terroir alimentaires et non alimentaires ;

Durée : 99 ans

Capital : 1 000 €

Président : Christelle Renault demeurant Vaux 58120 Montigny en Morvan.

Agrément : en cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

Immatriculation : RCS Nevers.

Pour avis, le président

AL582116787

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 19 mai 2016 à Varennes Vauzelles, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HOLDING FINANCIERE SAGNE

Capital : 158 136 euros

Siège social : ZA Le champ Mâle, 58640 Varennes Vauzelles

Objet : la prise de participation par tous moyens dans toutes les sociétés commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilière

Durée : 99 ans

Gérant : Monsieur Romain SAGNE domicilié à Le Bourg, 58340 Diennes Aubigny

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers.

Pour avis, la Gérance.

AL582116794

KELG

SSP à Fourchambault en date du 20-05-2016 de : KELG.

Forme : SARL unipersonnelle .

Capital : 1 000 euros.

Siège : 25 rue Leopold Lucas, 58600 Fourchambault .

Durée : 99 ans.

Gérance : Patrick Kanda, 25 rue Leopold Lucas 58600 Fourchambault .

Objet : Électricité générale et plomberie.

RCS : Nevers.

AL582116793

SA ORECA
Expertise Comptable
19 rue Delorme 03000 Moulins

AVIS

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 6 mai 2016 à St Pierre Le Moutier, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : HOTEL DU VIEUX PUITS

Siège : 3 rue Roland Vailin, 58240 St Pierre Le Moutier

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : Hôtel

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Frédéric René Yves Vibet, demeurant 7, place de l'Eglise 58240 St Pierre Le Moutier,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nevers.

Pour avis

Le Président

AL582116797

Société d'Avocat Gilbert MARTIN
14, rue Georges Dufaud
58000 Nevers

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une SARL en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, dénommée AJS, au capital de 2.000 €, ayant pour objet l'acquisition et l'exploitation de tous fonds de commerce, de restaurants, pizzerias, débits de boissons et plats à emporter. Le siège social est situé 46 Grande Rue – 58130 Guérigny. Le gérant est M. Sylvain Zanetti, dt « La Villeneuve » - 18600 Neuvy Le Barrois.

Pour avis,

AL582116800

YONNE

→ NOMINATION

LOUMI LIVRES

SAS au capital de 44 250 €
Siège : 68, rue Joubert
89000 Auxerre
RCS Auxerre 533 257 903

Par AGO du 29.06.2015 –Jean-Luc PAUPERT (195 Route de Lyon 89200 Avallon) a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant en remplacement SARL CABINET MORIZE AUDIT, ancien Commissaire aux Comptes suppléant devenu titulaire, en remplacement de la SARL AUDIT PARTENAIRE CONSEIL, démissionnaire, pour la durée restant à courir. Dépôt légal RCS Auxerre –

Pour Avis Cc

AL892116938

MANSANTI T P

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 150 000.00 €
Siège social : ZA Le Fourneau
89360 Flogny la Chapelle
433 635 596 RCS Auxerre

Avis

Suivant décisions de l'assemblée générale ordinaire du 31 mars 2016 :- Laurent BENEDICT, domicilié à Paris (75008) 7 rue Chateaubriand, a été nommé en qualité de commissaire aux comptes titulaire, et :- la société CABINET BENEDICT ETASSOCIES, domiciliée à Paris (75008) 7 rue Chateaubriand, a été nommée en qualité de commissaire aux comptes suppléant. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de Auxerre.

Pour avis, la gérance.

AL892116980

→ TRANSFERT DE SIÈGE

TRANSFERT DE SIÈGE CLOROPHILE

SARL au capital de 1.000 €
18 rue des lions, 89170 Saint-Fargeau
799765607 RCS Auxerre

Transfert de siège

Aux termes d'une décision en date du01/12/2015, le gérant a décidé de transférer le siège social à 11 Rue Max Pautrat, 89170 Saint-Fargeau, à compter du 01/12/2015.

Mention sera portée au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre

AL892116975

ADMINISTRATIF BUREAUTIQUE SECRETARIAT CONSULT

SASU au capital de 1.000 euros
47 avenue du Port au Fouarre
94100 Saint Maur des Fossés
RCS Créteil B 810 848 325

Aux termes de l'AGE en date du 31/03/16, il a été décidé :

-de transférer le siège social au 15 rue du port 89100 Saint Clément

-la modification de l'article 4 des statuts

Présidente : Mme Sandrine Charpentier — 15, rue du port 89100 Saint Clément Immatriculation au RCS de Sens. Pour avis.

AL892116984

SCI DIANE 89

SCI au capital de 3000,00 Euros
35bis rue des meuniers,
91330 Yerres
798718755 R.C.S. Evry

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14/05/2016 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 12 rue Vauban, 89450 Fontenay Pres Vezelay à compter du 19/05/2016.

Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens et droits immobiliers, et notamment d'un immeuble sis à Joigny (Yonne) 89300- 13 place du pilori et d'un immeuble sis à Brienon sur Armançon (Yonne) 89210 - 2 bis rue de l'hotel dieu

Durée : 99 ans

Gérance : Monsieur patrice Mengoni, demeurant 12 rue Vauban, 89450 Fontenay Pres Vezelay

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Evry

AL892116995

CUMA DE L'UNION

RCS Sens 418 939 419

Par décision du conseil d'administration du 23 juin 2015, la Cuma de l'Union a transféré son siège social de chez Nicolas Huot, la Grande Chatière 89320 Villiers Louis chez Xavier Huot, Ferme de la Singerie 89190 Courgenay.

Le président.

AL892117000

SCI KOÉVA

Sci au capital de 6000 €
4 rue du cimetière
89210 Brienon/Armancon
507764348 RCS Joigny

Aux termes de l'assemblée général extraordinaire en date du 20/05/2016, il a été pris acte de transférer le siège social de la société à compter du 20/05/2016 au 12 rue des fauvettes 17200 Royan La société sera radiée du RCS de Joigny et ré-immatriculée au RCS de Saintes.

AL892117015

→ CONVOCATION

SOCIÉTÉ ANONYME DE MARDILLY

Capital : 486.032.40 €
RCS Sens 307 019 992
89150 Savigny sur Clairis
Tél : 03.86.86.34.63

Cher actionnaire,

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée générale mixte des actionnaires qui se tiendra le :

Samedi 04 juin 2016 à 11 h45

en salle de gymnastique du Domaine de CLAIRIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

· Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration,

· Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015,

· Approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2015 et

quitus aux administrateurs,

· Affectation du résultat,

· Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L 225-38 et suivant du Code de commerce et approbation de ces conventions

· Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire et de son suppléant

ORDRE DU JOUR DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

· Consultation des actionnaires en application de l'article L 225-248 du Code de commerce sur la dissolution anticipée du fait de la constatation de pertes comptables qui rendent les capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social.

· Réduction de capital de 486.032,40 € à 0 € par annulation de toutes les actions existantes,

· Proposition d'une augmentation de capital, sous condition suspensive de la réalisation de la réduction de capital, de 37.000 € par création de 37.000 actions nouvelles de 1 € chacune de valeur nominale à libérer en numéraire ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la société,

· Suppression du droit préférentiel de souscription réservé aux actionnaires

· Souscription de la totalité des 37.000 actions et constatation définitive de l'augmentation de capital

· Modifications statutaires corrélatives,

· Constatation de la reconstitution des capitaux propres de la société, sous condition suspensive de la réalisation de la réduction et de l'augmentation de capital,

· Pouvoirs aux fins des formalités,

· Questions diverses.

· Pouvoirs pour formalités légales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015 sont disponibles au bureau de l'administration.

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, les actionnaires peuvent :

· soit remettre une procuration à un autre actionnaire ou à leur conjoint ou partenaire pacsé

· soit adresser à la société une procuration sans indication de mandataire,

· soit utiliser et faire parvenir à la société un formulaire de vote par correspondance.

Le droit de participer à l'assemblée est subordonné à l'inscription par les actionnaires titulaires d'actions nominatives de leurs actions dans les comptes de la société trois jours ouvrés au moins avant la date de l'assemblée.

Nous tenons à votre disposition un formulaire de vote par correspondance ou par procuration.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires, complétés et signés, parvenus au siège social trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

Les actionnaires ont la faculté de poser des questions écrites adressées au Conseil d'administration et auxquelles il sera répondu lors de l'assemblée, dans les conditions prévues par la loi et les statuts de la société, et qui pourront être envoyées au siège social au plus tard le quatrième jour ouvré précédant l'assemblée générale.

Evelyne BULTJAUW

La Présidente du Conseil d'Administration

AL892117011

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE D'ASQUINS

Avis d' enquête publique relative au projet de zonage d'assainissement

Par arrêté en date du 22 avril 2016 n°05/2016, le Maire d'Asquins. a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de zonage d'assainissement.

Pendant toute la durée de l'enquête, du mardi 17 mai au samedi 18 juin 2016, soit 33 jours consécutifs, le registre ainsi que le dossier seront déposés à la mairie d'Asquins. ; ces documents seront mis à disposition du public aux jours et heures habituels de réception à savoir :

Mardi : 8h30-12h30 / 14h-18h

Mercredi : 14h-18h30

Vendredi : 8h30-12h / 14h-18h

Toute personne intéressée par ce projet peut obtenir des informations en s'adressant à la mairie d'Asquins.

Pendant la durée de la mise à disposition du dossier au public les éventuelles observations sur le projet de zonage d'assainissement pourront être consignées sur le registre déposé en mairie d'Asquins. ou adressées à Monsieur le commissaire enquêteur, à la mairie d'Asquins..

A cet effet, Mr Michel Breuillé est désigné en qualité de commissaire enquêteur, Mr Jean-Paul Montmayeul est nommé en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Mr Michel Breuillé se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, les :

Mardi 17 mai de 9h à 12h

Mercredi 1er juin de 15h à 17h

Samedi 18 juin de 9h à 12h

A l'expiration de l'enquête, le commissaire enquêteur dispose d'un délai de 30 jours pour rendre son rapport et ses conclusions, lesquels seront consultables par le public durant une année à compter de la clôture de l'enquête, dès qu'ils auront été transmis en mairie d'Asquins.

Faisant suite, la décision prise par la municipalité d'Asquins. sera une approbation assortie de prescriptions, ou bien un refus.

AL892117017

➜ RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Dénomination de la société : HERON Romain EURL

Rectificatif de l'annonce 891816887 parue dans Terres de Bourgogne parue le 6 mai 2016 journal numéro 1372

Il fallait lire Immatriculation au **RCS de SENS** et non d'Auxerre

AL892117002

➜ VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 5 juillet 2016 à 11 H 00 au Palais de Justice de Sens, 1 rue du Palais de Justice

une maison d'habitation

à **VILLENEUVE-SUR-YONNE (89)**

32 rue de Valprofonde

Elevée sur rez-de-chaussée et de 2 étages, de **3 pièces.**

Avec **un second bâtiment inhabitable en l'état**. Sur un terrain de 02 a 65 ca

- Ce bien était **loué** au 3 novembre 2015 -

Mise à prix : 50.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge

de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé,

à la **SCP REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD,**

Avocats au Barreau de Sens, demeurant 9 boulevard Maupéou, 89100 Sens,

Tél. : 03 86 65 81 35

Visite sur place le Mardi 21 juin 2016 de 9 H 00 à 10 H 00

AL892116985

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

le Mardi 5 juillet 2016 à 11 H 00 au Palais de Justice de Sens, 1 rue du Palais de Justice

Une maison à EVRY (89)

20 Grande Rue

de 72 m² environ. Elevée sur rez-de-chaussée et d'un étage, **de 4 pièces principales.** avec **Jardin**. Sur un terrain de 05 a 96 ca - **Libre** au 30 juin 2015

Mise à prix : 20.000 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge

de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé,

à la **SCP REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD,**

Avocats au Barreau de Sens, demeurant

9 boulevard Maupéou,

89100 Sens, **Tél. : 03 86 65 81 35**

Visite sur place le Mardi 21 juin 2016 de 14 H 00 à 15 H 00

AL892117019

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR SURENCHÈRE

le Mardi 5 juillet 2016 à 11 H 00 au Palais de Justice de Sens, 1 rue du Palais de Justice

Un ensemble immobilier à SENS (89)

116 rue du Général de Gaulle et 102 boulevard de la Liberté

Consistant en **un corps principal d'habitation**

(3 logements dont un en duplex) et un corps secondaire à usage de dépendances : garage, réserve et petit hangar ouvert

Le tout cadastré section BM numéro 1 pour une superficie de 03 a 44 ca

Mise à prix : 87.780 Euros (outre les charges)

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser : Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Sens, où il a été déposé,

à la **SCP REGNIER – SERRE – FLEURIER – FELLAH – GODARD**,

Avocats à Sens (89), 9 boulevard Maupéou,

Tél. : 03 86 65 81 35

Aucune visite ne sera organisée

AL892117020

➜ MODIFICATION DE STATUTS

THE PLACE

SARL Unipersonnelle au capital de 5000,00 Euros 10 place de l'hotel de ville, 89000 Auxerre 808814396 R.C.S. Auxerre

Par décision du Gérant en date du 19/05/2016 il a été pris acte de modifier l'objet social de la société, à compter du 01/06/2016

Nouvel objet social : restauration rapide et activités connexe

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL892116996

SEREIN TERROIRS

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros Siège social : 8 rue du Bassin 89310 Noyers 819 590 381 RCS Auxerre

Aux termes des décisions de l'associé unique du 3 mai 2016, il a été décidé de modifier le premier paragraphe de l'objet social à compter du 3 mai 2016, comme suit :

- **Ancienne mention :**

Le transport de personnes, pour soi ou le compte d'autrui,

- **Nouvelle mention :**

Le transport public routier de personnes au moyen de véhicules n'excédant pas neuf places, conducteur compris, pour soi ou le compte d'autrui,

Mention sera faite au RCS de Auxerre

Pour avis,

AL892117018

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Société Civile Professionnelle Marc GANDRE, Anne REGNIER-GANDRE Alexandre GUILPAIN Notaires associés 6, rue Saint Nicolas 89700 Tonnerre

CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 27 mars 2016, de la société dénommée «SOCIETE CIVILE DELAD», au capital de 1.105.250,00 €, dont le siège est à Dannemoine (Yonne) 5 rue du Pilori, immatriculée au RCS d'Auxerre et identifié au SIREN sous le numéro 437 17 664, il a été nommé deux nouveaux de co-gérants :

1) Madame Delphine Bois-Crettez demeurant à Grenoble (38000) 17 rue Paul Janet

2) Mademoiselle Adeline Crettez demeurant à Dannemoine (89700) 21 bis rue Bailly

En remplacement de Monsieur Lucien Crettez et Madame Denise Crettez, tous deux décédés.

Pour unique insertion

Signé : Me Anne REGNIER6GANDRE

AL892116983

SCI DU 27 RUE BEAUREPAIRE

Société Civile au capital de 6 860,21 Euros Siège social : 27 rue Beaurepaire 89100 Sens 330 730 946 RCS Sens

Aux termes d'un PV en date du 22/12/2015, il a été pris acte du décès du gérant M. André Tatat et décidé de nommer en remplacement M. Frédéric Tatat demeurant 7 rue des Tartilles – 89340 Champiny-sur-Yonne. Dépôt légal au RCS de Sens.

AL892116997

SARL AU FIL DE L'EAU

Forme : SARL Siège social : 6, rue de l'église 89160 Gigny Capital social : 7500 euros Numéro SIREN 498292978 RCS Auxerre

Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 21/04/2016 il a été pris acte de la démission d'un des deux co-gérant, Monsieur Lafarge Nicolas, demeurant 7 bis rue rivoli 89160 Chassignelles. Monsieur Lafarge Jonathan demeurant 26 les avenières 89130 Toucy restera seul gérant de la société à compter du 21/04/2016 pour une durée non limitée.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés d'Auxerre.

AL892116998

SCI AUBE

SCI à capital variable au capital de 500€ Siège social 1 ruelle maillot Les Varennes, 89113 Charbuy 812 143 477 RCS d'Auxerre

Le 17/05/2016, l'AGE a pris acte du départ de la gérante, Mme Aurélie AUBE.

Mention au RCS d'Auxerre.

AL892117003

BOURGOGNE CONTAINER SERVICE

SARL au capital de 20 000 euros Siège social : Le Moulinot 89270 Vermenton 519 534 481 RCS Auxerre

Gérance

L'AGE du 18.04.2016 a décidé de nepas pourvoir au remplacement de M. Graham SMITH, cogérant démissionnaire à compter du même jour..

AL892117021

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

GESSERAND SYLVAIN

Société A Responsabilité Limitée au capital de 1 000,00 Euros Siège social 23 route Valprofonde 89500 Villeneuve sur Yonne 790 898 720 RCS Sens

Avis de dissolution et de nomination d'un liquidateur

L'assemblée générale extraordinaire du 29 mars 2016 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2016.

A été nommé liquidateur, pour la durée de la liquidation : Monsieur Sylvain Gesserand demeurant 23 route Valprofonde - 89500 Villeneuve sur Yonne

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante : 23 route Valprofonde - 89500 Villeneuve sur Yonne

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, le liquidateur.

AL892116828

EARL DES METAIRIES

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée au capital de 180 750,00 euros Siège social : 3 route de la Sogne 89360 Percey 417 824 224 Rcs Auxerre

Dissolution et nomination du liquidateur

Aux termes d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire du

13 mai 2016, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 13 mai 2016, et sa mise en liquidation amiable à compter de cette date.

À compter du 13 mai 2016 inclus les fonctions de liquidateurs seront exercées par M. Franck Boucheron demeurant à Percey (Yonne), 3 route de la Sogne, et par M. Thierry Boucheron demeurant à Butteaux (Yonne), la Chaussée, 5 rue de la Bruyère. Ceux-ci auront les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège social de la société reste fixé à Percey (Yonne), 3 route de la Sogne. La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à cette adresse.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis, un liquidateur.

AL892116907

NG ELECTRICITEE

U.R.L. au capital de 1 500,00 Euros Siège social : 11 rue des Mignottes, Les Chaumes 89250 Chemilly sur Yonne R.C.S : Auxerre 523 822 021.

Avis de liquidation.

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 avril 2015, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable. L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur GALLIMARD Nicolas demeurant 11rue des Mignottes, les Chaumes 89250 Chemilly sur Yonne, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 11 rue des Mignottes, les Chaumes89250 Chemilly sur Yonne adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs àl a liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

Mention sera faite au RCS d'Auxerre.

Pour Avis, La gérance..

AL892116976

EARL DES ROUBDEAUX

Société civile en liquidation au capital de 317.779,98 euros Les Roubdeaux 89480 Etais La Sauvin RCS Auxerre - N° 398.753.673

Aux termes d'une délibération en date du 23 avril 2016, l'associé unique de l'EARL DES ROUBDEAUX a décidé la dissolution de la société à compter du 23 avril 2016.

Mme Anne MOREAU est nommée liquidateur et a les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et acquitter les dettes.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à l'EARL DES ROUBDEAUX en liquidation amiable à « Pressures » - 58500 Clamecy.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre.

Pour avis, Le liquidateur.

AL892117001

PHOENIX MULTI SERVICES

SARL en liquidation au capital de 1.000 € Siège de liquidation 07 avenue Marcelin Berthelot 89400 Migennes RC Sens B 790 421 564

Par délibérations de l'assemblée générale extraordinaire en date du 05 mai 2016, les associés ont :

- approuvé les comptes de la liquidation,

- donné quitus au liquidateur, M. Silvio CATANSO, pour l'exercice de sa mission,

- déchargé le liquidateur de ses fonctions,

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les actes seront déposés près le greffe du Tribunal de commerce de Sens.

AL892116999

GIONNET-PAIRON

Société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euro Siège social : 90 Grande Rue, Thèmes, 89410 Cézy Rcs Sens 418 377 636

Avis de dissolution et de nomination du liquidateur

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 15 avril 2016, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2016.

A été nommée liquidatrice, pour la durée de la liquidation :

– Madame Christine Gionnet, demeurant 50 Grande Rue, Vauguillain, 89330 Saint julien du sault.

Toute correspondance et notification seront à effectuer à l'adresse suivante :

50 Grande Rue, Vauguillain, 89330 Saint julien du sault.

Le dépôt des actes et pièces sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de Sens.

Pour avis, la liquidatrice.

AL892117014

SASU MONDIAL FOOTBALL MANAGEMENT

A compter A.G.E du 23-05-2016: Dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire de Mondial Football Management SASU au capital de 100 euros, 5 rue le meunier 89250 Gurgy. RCS AUXERRE 811235761. Liquidateur durée liquidation: M. Guyon Fabien, 101 X rue louis richard, 89000 Auxerre. Siège liquidation: 101 X rue louis richard 89000 Auxerre. A compter A.G.E du 23-05-2016: Approbation des comptes de liquidation. Quitus au liquidateur, décharge de son mandat. Clôture de liquidation. Radiation de la société. Mention et Dépôt des comptes de liquidation au RCS de Auxerre.

AL892117022

➜ AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 mai 2016 à PRÉCY-SUR-VRIN, il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : SARL ROBLIN.

Forme : Société à responsabilité limitée.

Objet : Bureau d'études.

Capital social : 2 000 euros.

Siège social : 5 La Muratterie 89116 Précy-sur-Vrin.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérant : M. Rémi ROBLIN, demeurant 5 La Muratterie 89116 Précy-sur-Vrin.

La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL892116918

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Villefargeau du 1er juin 2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : société civile immobilière

Dénomination : CHAILLEUX Elisa

Siège Social : 1bis, allée des Chailleux – 89240 Villefargeau

Objet : Acquisition, administration et gestion de biens immobiliers

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Capital : 50 euros

Gérant : Jean COMMO

En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.

Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

Pour avis, le gérant.

AL892116772

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à CHEROY du 12/05/2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : ALLIANCE TAXI

Siège social : 14 Allée des Peupliers, 89690 Cheroy -

Objet social : Transport public routier au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas 9 places ou d'un véhicule taxi.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 15 000 euros

Gérance : M. Gil Berthelot, demeurant 14,Allée des Peupliers 89690 Cheroy, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au RCS de Sens.

Pour avis – La gérance

AL892116977

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à SENS du 18/04/2016, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : CAR'PNEUS SENS

Siège : 12 Rue de Gravereau, 89100 Sens

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS - Capital : 2 000 euros

Objet : Entretien et réparation de véhicules légers - Vente de véhicules et d'accessoires automobiles - Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Alexandre Trino, demeurant 30 Rue de la Vossière,89100 Collemiers

La Société sera immatriculée au RCS de Sens.

Pour avis, le Président

AL892116978

SARL RENALINE

Il a été constitué pour une durée de 99 ans une SARL dénommée RENALINE au capital de 5.000 €, ayant son siège social à Chamvres (89) 6, route de Paroy, ayant pour objet la boulangerie, pâtisserie, confiserie, viennoiserie, épicerie, glaces, chocolats, sandwiches, vins à emporter, avec tournées, traiteur lié à la boulangerie. Mme Caroline Diot née Desmur demeurant à Champvallon(89) rue André Courtois a été nommée gérante. Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Sens.

AL892116979

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 09/05/2016, il a été constitué une SARL dénommée : T F C

Siège social : 96 Rue Thénard, 89100 Sens

Capital : 2.000€

Objet : Restauration rapide sur place et à emporter, toutes activités se rapportant à l'objet social

Gérance : Mme Pathmanathan Sarmila, Chez Res Berlincan, Rue Jules Ferry Bat

E APT 63, 33160 Saint-Médard-en-Jalles

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sens

AL892116981

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 17/05/2016, il a été constitué une SASU dénommée : MEDIASTART89

Siège social : 10 Place des lilas, 89400 Migennes

Capital : 1.000€

Objet : Commerce et réparation d'ordinateurs

Président : M. Nicolas Coste, 10 place des lilas, 89400 Migennes.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Sens

AL892116982

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 mai 2016 à Rousson, il a été constitué une société à responsabilité limitée.

Dénomination sociale : S.c.l.s

Forme : Société à responsabilité limitée.

Objet : la prise de participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises, la réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, à condition que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital social : 5 000 euros.

Siège social : 16 rue du château d'eau - 89500 Rousson

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérant : M. Laurent Hourlier demeurant 16 rue du château d'eau - 89500 Rousson

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL892116987

Etude de Me RACE Notaire 89000 Auxerre

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Fabienne RACE, notaire à Auxerre, 89000 le 13 mai 2016, enregistré à Auxerre, le 17 mai 2016, bordereau 52016/423, case 1, extrait 1103, il a été constitué une société civile immobilière dénommée « F.B.S. » dont le siège est à Auxerre (89000) 16ter rue Hippolyte Ribière, au capital de 10 000 euros, divisé en 100 parts de 100 euros chacune, constitué d'apports en numéraire, ayant pour objet l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, ladite société constituée pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au RCS d'Auxerre (89000).

Monsieur Pascal Frochot demeurant à Bièvres (91570) 53 rue de Vauboyen est nommé gérant.

Cessions de parts sociales : Libres entre associés, entre ascendants et descendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé et soumises à agrément dans les autres cas.

Pour avis

AL892116991

Office notarial LENDAIS & Associés, Notaires à Villeneuve sur Yonne 8 Quai du Commerce 89500 Villeneuve sur Yonne

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Romain LENDAIS, Notaire de la Société Civile Professionnelle «Lendais & Associés», société titulaire d'un office notarial à la Résidence de Villeneuve sur Yonne (Yonne) ayant son siège social audit lieu 8 Quai du Commerce, le 13 mai 2016, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer.

L'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCI KROLIKOWSKI.

Le siège social est fixé à : Collemiers (89100), 19 rue de la Mal-Ecluse.

La société est constituée pour une durée de 99 années.

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1.000,00 EUR)

Les apports sont exclusivement numéraires.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est : Monsieur Julien KROLIKOWSKI, demeurant Collemiers (Yonne) 19 rue de la Mal Ecluse.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SENS. Pour avis

Le notaire.

AL892116992

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

PRESTIGE CONSTRUCTION PERE ET FILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social
7 rue des Vergers 89660 Montillot

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Montillot du 19 mai 2016, il

a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : PRESTIGE CONSTRUCTION PERE ET FILS

Siège social : 7 rue des Vergers, 89660 Montillot

Objet social : L'activité d'entreprise générale de bâtiment, savoir notamment tous travaux de construction, d'embellissement ou de rénovation de tout bâtiment, l'isolation, la maçonnerie, la pose de clôture, la réalisation d'aménagements divers, le suivi et la coordination des travaux de chantiers,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 5 000 euros

Gérance : Monsieur Fabio FERREIRA DA SILVA, demeurant 7 rue des Vergers

89660 Montillot

Monsieur Joaquim RODRIGUES DA SILVA, demeurant 7 rue des Vergers 89660 Montillot

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Auxerre.

Pour avis

La Gérance

AL892117004

T.R.E.E. ENERGIE

Par acte sous seing privé en date du 20 avril 2016, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : T.R.E.E. ENERGIE

Forme : Société par actions simplifiée

Capital : 1 000 €

Siège : 3 rue de la Barrière 89160 Fulvy

Objet : production et négoce de plaquettes forestières ; négoce de produits issus du bois ; prestations de déboisement, débardage, broyage ; exploitation forestière, prestations de transport de grumes

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément :

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant selon les règles définies à l'article 30 des statuts avec prise en compte des voix du cédant.

Président :

La Société T.R.E.E , SAS au capital de 103 000 €, sise 3 rue de la Barrière – 89160 Fulvy, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le numéro 522 414 754, représentée par Monsieur Manuel DE MATOS, agissant en qualité de Président

Commissaires aux comptes :

Titulaire :

• SARL Christophe LAMBERT – 3G rue Jeanne Barret – 21000 Dijon

Suppléant :

• MAZARS DIJON – Parc Technologique – 5 avenue de la Découverte – 21000 Dijon

Immatriculation : au RCS d'Auxerre.

Pour avis,

AL892117005

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 20/05/2016, il a été constitué une société

Dénomination sociale : TRANSPORT DCI

Siège social : 42 avenue de la Marne à Sens 89100

Forme : SASU

Capital : 3.600 Euros

Objet social : Transports publics routiers de marchandises ou locations de véhicules industriels pour le transport routier de marchandises avec conducteurs, assurés, exclusivement à l'aide de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de poids maximum autorisé.

Président : Monsieur Thomas DAPRA demeurant à Sens (89100), 42, avenue de la Marne,

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens.

AL892117008

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué pour une durée de 99 ans une SARL dénommée HUET MEDICAL au capital de 2.000 €, ayant son siège social à Auxerre (89) av. de Worms, ayant pour objet toutes prestations et conseils aux entreprises de vente de matériel médical ; la vente de matériel médical. M. JP HUET demeurant à Levis (89) 7, Lieu-dit La Bruere, a été nommé gérant. Immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

AL892117012

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 30/04/2016 il a été constitué une société

Dénomination sociale : B.G.BATIMENT

Siège social : 4 route de Treigny, 89520 Sainte Colombes sur Loing

Forme : SARL

Capital : 1000 €

Objet social : Plomberie, chauffage, maçonnerie, couverture, électricité, pose de plaques de plâtre et carrelage

Gérance : Monsieur Bernard GESSAT, 4 route de Treigny, 89520 Sainte Colombes sur Loing

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre.

AL892116792

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 21/05/2016 il a été constitué une société

Dénomination sociale : HARAS D'ENJOY

Siège social : Les Maisons Hautes, 89170 Saint Martin des Champs

Forme : SARL

Nom commercial : LYDIE TIMOTEO

Capital : 7700 €

Objet social : élevage chevaux et poneys, production fourrage, centre d'insémination, valorisation, pensions, vente de fourrage, cours et coaching, transport, sellerie

Gérance : Madame Timoteo Lydie, Les Maisons Hautes, 89170 Saint Martin des Champs

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL892117016

ROTO WIN PVC

Par acte SSP du 23/05/2016, il a été constitué une SARL dénommée : ROTO WIN PVC.

Siège social : 3 avenue de l'Europe 89400 Migenne.

Capital : 1000 €.

Objet : Import export de tous produits PVC, cuisines, Alu.

Gérant : M. SEVINC RAMAZAN, 3 avenue de l'Europe 89400 Migennes.

Immatriculation au RCS de Sens.

AL892117023

Maître Philippe VIELLARD,
Notaire au sein de la SCP
CANOVA JEANNIN CREUZET
Office Notarial à Chalon sur Saône
(Saône et Loire)
1 rue de Thiard, soussigné.

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me VIELLARD le 03/05/2016, il a été constitué la Société Civile

Immobilière suivante :

Dénomination : SCI BAUGE

Siège : Auxerre 89000- 25 quai de la République

Durée : 99 ans

Objet : l'acquisition par voie d'apport ou d'achat, la propriété, l'administration et

l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis, éventuellement mise à disposition à titre gratuit des biens sociaux au profit des associé.

Capital social : 1600€

Apports en numéraire : 1600 euros

Gérant : M. Benjamin BAUGE, demeurant à Auxerre (89000), 1 B rue de la Tour Coulon

Laborde.

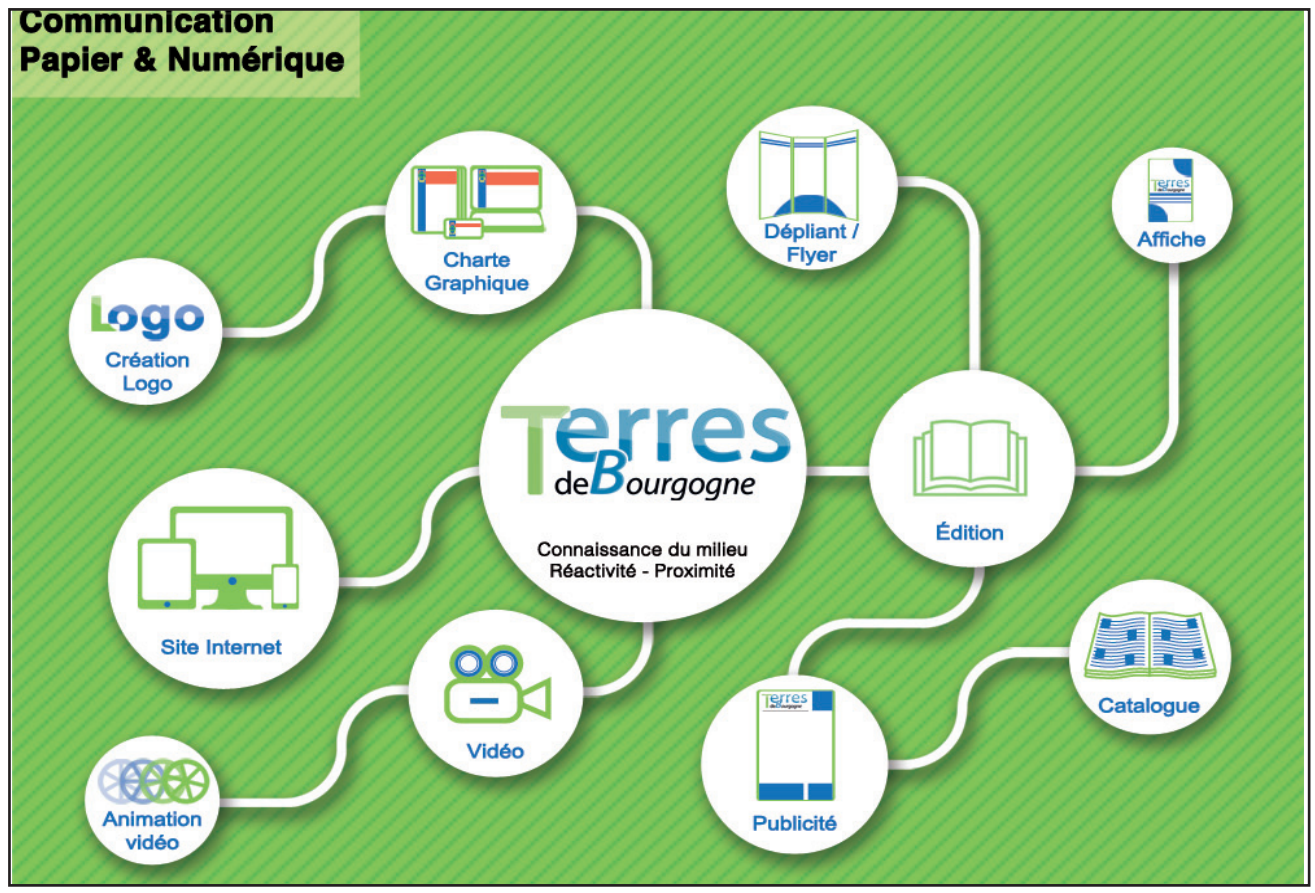
Clause d'agrément : pour toutes mutations

Immatriculation au RCS de : Auxerre

Pour avis et mention

Me Philippe VIELLARD, Notaire

AL892116986



BULLETIN d'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
TERRES DE BOURGOGNE
1 rue des Coulots - CS 80075
21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

NOUVEAU

Terres de Bourgogne

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site **Agribourgogne.fr**



*Cochez la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :

☐ Bovins viande ☐ Aviculture
☐ Grandes cultures ☐ Fruits & légumes
☐ Lait élevage ☐ Pâtre
☐ Porcs ☐ Chèvre
☐ Vigne

☐ Je m'abonne pour 1 an 103 €
☐ Je m'abonne pour 2 ans 200 €
☐ + 1 revue Réussir de mon choix*
☐ pour 1 an 45 €
☐ pour 2 ans 90 €

TOTAL

NOM PRÉNOM
RAISON SOCIALE
N° RUE
CP VILLE
Tél Fax Mobile
Email @

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bourgogne

☐ Je règle € par carte bancaire N°____/____/____/____
date d'expiration: __/__

SIGNATURE

Sur le célèbre et second plus grand lac birman, le lac Inle, les agriculteurs maintiennent une tradition centenaire : celle de l'agriculture « flottante » appelée Ye-Chan.

L'agriculture flottante d'Inle

Il est à peine 9 heures du matin quand en barque, nous sillonnons ce grand lac de 150 km² enchâssé dans les montagnes du plateau Shan et ses quelques 3 200 hectares de parcelles flottantes. Ces ye chan semblent crouler sous le poids des plants de tomates et tomates cerise. Min Min, 32 ans, a chargé sa barque à ras bord et part vendre sa production à la coopérative sur la « terre ferme ». Ses tomates sont encore un peu vertes mais seront parfaites dans une semaine, le temps d'arriver sur les étals des grandes villes du sud de la Birmanie – le lac Inle étant la seconde région productrice de tomates du pays. « *J'ai bientôt fini la récolte de ma seconde production de l'année et celles-là sont très juteuses car ce sont de belles variétés. Mes graines viennent de Chine et de Thaïlande* » dit-il avec un sourire qui lui barre tout le visage. Et pour cause ! Cette année, ses parcelles ont été très fructueuses. « *Mes deux récoltes ont donné plus de 5 000 kg et vont me rapporter au total 7 000 dollars* » Un rendement tout à fait correct pour 1 hectare.

Mais que Min Min n'a pas hésité à booster à l'aide d'engrais chimiques. « *Si on veut plus de production, il faut utiliser plus de fertilisants. Il n'y a pas de secret* » dit-il sans aucune gêne. « *Un sac de 15 kg couvre 30 m², mais à 15 dollars le sac, bien sûr je n'ai pas pu en mettre partout* ». Un hectare lui aurait coûté 5 000 dollars de fertilisants, soit 75 % de ce qu'il gagne de sa production. Mais pour la prochaine saison, Min Min a l'intention de contracter un prêt pour généraliser l'usage de ces fertilisants à la totalité de ses parcelles.


RÉUSSIR/PAULINE GARAUDE

Sur le lac Inle se développent une agriculture autour de la tomate et d'autres activités économiques locales.

Une pratique qui se répand et qui n'est pas sans impact sur la qualité gustative des tomates (qui s'atrophient aussi légèrement) et sur l'environnement. Les défenseurs d'une agriculture plus raisonnée tirent d'ailleurs la sonnette d'alarme. « *Depuis cinq ans, l'usage de plus en plus intensif et répandu des fertilisants pour la culture des tomates, forte consommatrice de produits phytosanitaires, a pollué le lac de façon inquiétante. Les poissons meurent, le volume de pêche a diminué d'un tiers et les terres flottantes ont quasi tout perdu de leur qualité organique* » prévient Zaw Min Htwe, du pôle agronomie du ministère de l'agriculture régional. « *Même si les vendeurs de fertilisants et nous-mêmes proposons gratuitement aux agriculteurs des training sur un usage à bon escient des engrais, ils n'en font qu'à leur tête. Ils sont persuadés que plus ils mettent d'engrais, plus ils augmenteront leur rendement, plus ils gagneront d'argent. Ce qui est faux. Un travail de sensibilisation est urgent car les sols s'abîment* ».

L'EXPANSION DES YE-CHAN

Nombre de villageois du lac remplissent leurs barques de jacinthe d'eau : la plante qui permet d'obtenir à terme ces terres flottantes, les Ye-Chan. Cette plante vivace aquatique à croissance rapide se développe dans les eaux chaudes et peu profondes et ses racines, très profondes elles, retiennent les sédiments. Les agriculteurs y mettent des couches de boue, de limon, et de débris organiques et après une quinzaine d'années, cela forme une épaisse couche d'un mètre de profondeur qui peut alors supporter une quantité significative de poids.

La parcelle est prête à être cultivée et pour éviter qu'elle ne dérive, elle est maintenue au fond du lac grâce à de longues tiges de bambou. Une pratique simple qui explique le boom de l'agriculture flottante. Comme le souligne Martin Michalon, géographe à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales et auteur d'une thèse sur le lac Inle : « *Si la culture en Ye Chan remonte à la fin du XIXe, on a assisté à un véritable boom dans les années 60 et plus encore dans les années 90, au point qu'entre 1992 et 2015, les surfaces ont augmenté de 520 %, couvrant aujourd'hui plus d'un quart du lac* ».

PAULINE GARAUDE


RÉUSSIR/PAULINE GARAUDE

Tomates

La culture de tomates représente 90 % de la production agricole du lac Inle. Les autres cultures sont les concombres, les pois, les choux-fleurs et l'horticulture qui sert à fleurir les temples bouddhistes.

COOPÉRATIVES DE TOMATES


RÉUSSIR/PAULINE GARAUDE

Avec une production avoisinant les 10 000 tonnes de tomates par an, Inle compte 5 coopératives principales. Une source de gain confortable pour ses propriétaires qui dégagent de bonnes marges. Les tomates sont triées par taille et selon qu'elles soient abîmées ou pas. Le prix oscille ainsi pour une caisse de 1,5 kg de 500 à 2 400 kyats, la monnaie locale (1 300 kyats = 1 euro). Seules les femmes trient et mettent en caisse les tomates, pour un salaire journalier de 2 500 kyats. Les hommes eux, pour un salaire journalier 4 fois supérieur, transportent la marchandise en camion sur les deux villes principales de Birmanie : Rangoon au Sud et Mandalay au Nord. Chaque camion contient 500 caisses de 20 kg et en saison forte ce sont 10 à 15 camions qui partent chaque jour de chaque coopérative.

FOCUS

La vie rurale des femmes

Pas moins de 25 000 Birmans vivent sur le lac Inle, dans des maisons traditionnelles en bambou sur pilotis. Si la plupart des hommes sont pêcheurs ou agriculteurs, les femmes sont à la source d'une industrie locale, faite à partir de produits locaux, à l'état brut ou recyclé. Deux activités dominent : le textile et le tissage, et les cigares locaux appelés Cheerot. On trouve aussi la célèbre laque birmane et de l'artisanat en bambou et en papier mâché. Concernant le textile, elles effilent des tiges de lotus dont la fibre est extrêmement résistante et en font toutes sortes de vêtements. Les Cheerot eux sont un « recyclage » de produits agricoles : du tabac venant du centre de Birmanie est roulé dans des feuilles d'un arbre qu'on ne trouve qu'en bordure lac Inle. La feuille est collée à partir du riz gluant cultivé localement. Le filtre est fait dans les feuilles de maïs et seule l'anis pour aromatiser est importé. À 100 kyats le Cheerot, une femme peut en rouler jusqu'à 50 par jour.


RÉUSSIR/PAULINE GARAUDE